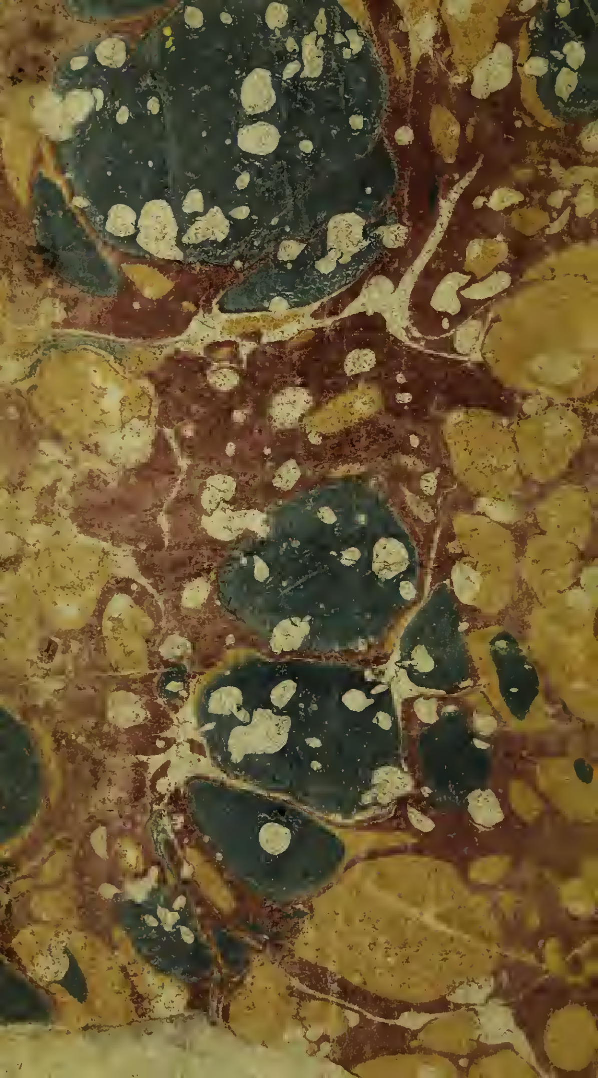






L'AMI DES HOMMES.

CINQUIÉME PARTIE.

MÉMOIRE

SUR

L'AGRICULTURE,

ENVOYÉ

A LA TRÈS-LOUABLE

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE BERNE,

Avec l'Extrait des six premiers Livres du Corps complet d'Economie Rustique de feu Mr. THOMAS HALE.



A AVIGNON.

M. DCC LXI.

AVERTISSEMENT.

L'*Adjonction faite dans le tems, du* Précis de l'Organisation *& du* Mémoire sur les Etats Provinciaux *au* Traité de la Population, *sous un titre général & commun, étoit fondée sur ce que cette suite étoit, en quelque sorte, un dérivé des Propositions établies dans le premier Ouvrage, & s'il est permis de parler ainsi, le procédé des remédes indiqués comme nécessaires. La même raison autorise aujourd'hui à donner un nouveau Supplément.*

Les trois morceaux qui composent cette cinquiéme Partie, sont plus directement encore liés à l'objet qui fit la base du premier Ouvrage, puisqu'ils traitent uniquement des plus chers intérêts de l'Agriculture.

L'Auteur a composé le premier pour en offrir le tribut à une Société d'Agriculture, établie sur de stables fondemens, plante greffée sur l'arbre le plus propre à la faire prospérer, assise à l'abri des vents furieux de la cupidité publique & privée, des opinions recherchées, des préjugés nationaux, & sur-tout de ce cruel dédain qui semble imbiber l'ame des Parvenus une fois constitués en dignité. Très-mal-habile personnellement, & très-peu versé dans les détails de l'Agriculture de son propre Pays, l'Auteur n'eût osé traiter de ceux qui se

rapportent à des climats étrangers; mais ce n'eſt point par les détails qu'il faut ſervir l'Agriculture, attendu que ce ne ſont point les préjugés de détail qui l'entravent & la deſſéchent de toutes parts. L'Agriculture eſt la principale, ou, pour mieux dire, la ſeule roue de proſpérité d'ici-bas, puiſqu'elle eſt la ſource unique de tous les biens phyſiques. Elle l'eſt auſſi des biens moraux, puiſqu'elle ſeule réunit le travail opiniâtre & la modération des déſirs; réunion ſainte où gît la vraie pierre de touche des mœurs. C'eſt donc dans les mains des premiers Machiniſtes des Empires que doit être confiée l'action de cette roue; c'eſt aux ſoins des Gouvernemens qu'il appartient de la faire mouvoir; c'eſt de leurs maximes en ce genre que dépendent la puiſſance & la force des Etats, le repos, la ſubſiſtance & le bonheur des humains. Ce grand objet, conſidéré de la ſorte, ne préſente que des plans uniformes, ſimples, & propres à tous les climats & à toutes les Nations. C'eſt dans ce ſens que l'Auteur l'a enviſagé & l'a préſenté, autant, du moins, que ſes connoiſſances & ſes talens ont pu le mettre à portée de remplir cet utile projet.

Le ſecond morceau répond à une invaſion faite ſur le territoire ſacré du droit public & du droit de la nature; terrible hoſtilité, où l'on déſigne la maniére de porter en régle

le couteau dans la gorge des Cultivateurs, ſous prétexte de leur épargner de pires maux. C'eſt là le Portentum *des Anciens. Autant il s'en préſentera de tels, autant l'Auteur en doit combattre. Il le fera ſans doute avec ſuccès, en vertu de l'avantage qu'a celui qui jette des pierres du haut en bas, ſur celui qui les lance du bas en haut. Le Trône de la Juſtice eſt toujours infiniment élevé au-deſſus des déſerts brûlés, ou des ſentiers tortueux de l'oppreſſion. Le droit des gens & l'équité ſont la véritable Egide de Minerve; ſa force provient d'elle-même, & non du bras qui la ſoutient.*

Ce qui ſuit eſt l'ouvrage d'un autre: c'eſt le Tableau de la Science économique, &, l'on oſe le dire, le Nec plus ultrà *de cette Science, la plus utile de toutes, & la ſeule peut-être des notices humaines, qui ait été cavée juſqu'au fond, & à la baſe certaine & infaillible. C'eſt à ce morceau ſeulement que nous devons cet avantage ineſtimable, ſi l'on en ſait profiter. Quiconque aura cavé à fond les principes qui y ſont établis, & en aura démêlé tous les réſultats, peut ſe flatter de tenir une régle ſûre pour juger de la balance des richeſſes réelles ou fictives d'un Etat, de ſa puiſſance, de ſes moyens, de la nature de toutes les opérations, rélatives à ce qu'on appelle* la Finance, *& de celles auſſi qui agiſſent par contre-coup, rapporté des*

autres parties du gouvernement ſur celle-ci. Par cette régle on peut juger de ce que c'eſt, & de ce que ce doit être que la circulation; ce qui eſt dépenſe, & ce qui eſt luxe; quelle place doit tenir le numéraire dans les ſpéculations d'Etat; quels coups portent à droite, & quels à gauche dans le maniement politique des loix, des maximes & des uſages: car tout retourne au ſyſtême économique, comme tout en vient. Ce Tableau eſt enfin un nouvel anneau de Logiſtille, dont l'effet, ſur tout eſprit d'une bonne trempe, doit être de diſſiper les vapeurs, les délires & les preſtiges, dont la fauſſe ſcience des réglemens & des prohibitions a, pendant un tems, préoccupé les meilleurs eſprits.

L'idée & l'exécution ſommaire ſont d'une autre main, & l'Auteur n'a fait que l'étendre pour s'en donner l'explication à lui-même. Il a décompoſé le Tableau, & l'a préſenté ſous différentes faces, pour en faciliter l'intelligence, & pour en développer les conſéquences.

C'eſt ici, ſelon les apparences, la dernière ſuite de l'Ami des Hommes. *Juſques-là l'on peut dire que ce qu'on y a ajouté n'a fait que le rendre plus complet; mais il ne ſeroit pas juſte que l'aveu du Public, après avoir ſervi d'encouragement à l'Auteur, devînt un titre d'importunité.*

Ne livrons pas ſur-tout Mithridate vivant.



SOCIÉTÉ

FORMÉE À BERNE,

Pour encourager l'Agriculture & l'Economie.

LA culture des terres eſt le nerf principal de tout Etat, la ſource & le grand ſoutien de la Population, le vrai principe de la puiſſance des Nations, & le fondement des richeſſes les plus ſolides.

Cette importante vérité, que l'orgueil gothique des ſiécles paſſés n'avoit pas ſeulement apperçue, fait depuis quelques années la matiére ſur laquelle les meilleures plumes s'exercent. Les plus grands Politiques ſemblent en faire le capital de leurs ſiſtêmes; & pluſieurs Auteurs, également eſtimés par l'eſprit & par le cœur, emportés par le zéle du bien public, n'ont pas craint d'avancer, que le *corps des laboureurs* n'étoit pas ſeulement la plus utile, mais la plus reſpectable partie de chaque Nation.

Sans aller auſſi loin, nous convenons volontiers avec eux de l'utilité de ce genre de travail. Forcer la terre de produire les denrées de premiére néceſſité, eſt ſans doute plus avantageux à la ſociété, que les productions les plus ingénieuſes des Beaux-Arts.

Mais contribuer, ſoit à la perfection, ſoit à une plus grande facilité de la culture des terres, en découvrir les défauts, enſeigner les moyens de les corriger; voilà une occupation d'autant plus ſupérieure au travail du laboureur, que portant au même but, ſon effet ſe trouve être infiniment plus général.

S'il étoit poſſible qu'une découverte, en fait d'Agriculture, fût d'une utilité abſolument univerſelle, pour tout ſol & tout climat, jamais homme n'auroit peut-être mieux mérité des ſtatues que ſon Auteur. Il ſeroit, dans le ſens le plus vrai, le bienfaiteur de toutes les Nations.

Des réflexions judicieuſes ſur ces vérités intéreſſantes, ont formé à BERNE une Société qui déſire avec ardeur d'exciter des génies heureux, des compatriotes animés du bien public & d'un ſentiment de belle gloire, qui les porte à conſacrer une partie de leur tems & de leurs talens à une occupation ſi noble & ſi avantageuſe à toute la SUISSE.

Dans cette vue, la Société propoſe pour l'année courante 1759, deux Médailles, la premiére de VINGT, la ſeconde de QUINZE DUCATS, pour Prix des deux meilleurs Mémoires ſur la matiére énoncée plus bas. On y verra en même-tems les conditions ſous leſquelles on pourra entrer en lice.

Il n'eſt pas beſoin, à ce que l'on croit, de juſtifier la trop grande généralité de la Queſtion propoſée. La Société, moralement ſûre qu'elle ſe trouvera à même de continuer d'année en année, du plus au moins, ſur le pied commencé, s'eſt formé un plan général qui deſcendra peu à peu & par une juſte gradation dans les parties du détail; le tout auſſi long-tems qu'elle ſe verra encouragée par des Mémoires ſolides & d'une utilité réelle pour le Public.

On penſe de même pouvoir ſe diſpenſer de rendre raiſon de la grandeur ou de la modicité de ces Prix.

Les perſonnes qui les jugeront trop forts, n'auront ſans doute pas aſſez réfléchi ſur l'importance de l'objet; & celles qui les trouveront trop foibles, ſont priées de conſidérer que la Société les offre, moins comme une récompenſe, que comme une marque d'honneur & de diſtinction, juſtement dûe au travail & à la capacité des Vainqueurs.

Que la Société ſe trouveroit heureuſe, ſi cette premiére tentative pouvoit être ſuivie du ſuccès qu'elle n'oſe encore ſe promettre, mais qu'elle ſe flatte d'entrevoir, quoique de loin, dans la perſpective la plus riante!

L'Agriculture de tout genre facilitée, moins diſpendieuſe, perfectionnée, portée peut-être à ſon plus haut point; des marais deſſéchés & mis en valeur; des terreins incultes rendus fertiles; les riviéres navigables avec ſûreté, & contenues dans leurs lits; la terre fouillée dans ſes entrailles, donner avec abondance des matériaux d'engrais & de chauffage, fournir des métaux, ſur-tout du fer dont elle regorge, & qui eſt indiſpenſablement néceſſaire; enfin une population proportionnée à tant de biens, une population active, laborieuſe, riche & contente; toute la SUISSE, cette chere & commune Patrie, jouiſſant de ſa précieuſe liberté, ſous les plus doux & les plus juſtes Gouvernemens: tels ſont les avantages, on ne craint point de l'avouer, qui forment le grand but de la Société.

Nobis quidem non minoris curæ eſt, qualis Reſpublica poſt mortem noſtra futura ſit, quam qualis ſit hodiè. CIC. in Lœl.

SUJET des deux Prix proposés pour le courant de l'année 1759.

Les raisons qui doivent engager la SUISSE, par préférence, à la culture des Bleds.

Les empêchemens généraux & particuliers qui s'y rencontrent.

Les moyens généraux & particuliers que ce pays fournit rélativement à cette culture.

Les personnes du Canton de BERNE, qui voudront bien travailler sur cette matiére, sont priées de s'appliquer, par préférence, à bien approfondir, soit les empêchemens, soit les moyens particuliers de cette culture, dans les terres de la domination de cette République.

CONDITIONS.

1°. Les Mémoires seront composés en Allemand ou en François, au choix de l'Auteur.

2°. Ils seront envoyés à la Société, avant le premier de Janvier 1760.

3°. Chaque Mémoire sera accompagné d'une devise à la fin, & l'Auteur

aura la précaution d'y joindre un billet cacheté, qui renfermera ſon nom, & dont le deſſus portera encore la même deviſe du Mémoire. Les Juges n'ouvriront que les billets des Auteurs qui auront remporté les deux Prix, & les autres ſeront brulés, ſans être décachetés.

4°. Les perſonnes que la Société a déléguées pour Juges, ne pourront point concourir à ces Prix.

5°. L'Auteur du Mémoire le plus ſolide & le plus utile que la Société recevra ſur le ſujet propoſé, ſera remercié en ſon nom par écrit, & recevra de ſa part, pour marque d'honneur & de reconnoiſſance, une MÉDAILLE D'OR de la valeur de VINGT DUCATS.

6°. Le Mémoire qui, par ſa ſolidité & ſon utilité, approchera le plus du premier, procurera à ſon Auteur une autre MÉDAILLE D'OR de la valeur de QUINZE DUCATS.

7°. La Société en vue du bien public, étant déterminée de faire imprimer à ſes dépens, les deux Mémoires couronnés, laiſſe abſolument au choix des Auteurs, ſi leur nom doit y paroître, ou être ſupprimé. Un mot d'avis de leur part ſervira de régle ſur cet Article.

Fait à Berne le 20 Janvier 1759.

AVIS AU PUBLIC

Sur un Journal Economique de Suisse.

LEs mêmes vues déduites dans le Mémoire précédent, ont engagé quelques Membres de cette Société à faire une tentative d'une autre espéce.

Prévenue que nombre d'Economes de la Suisse, également habiles & expérimentés, par un véritable esprit de patriotisme, seroient charmés de communiquer leurs lumiéres au Public, dès que l'occasion pourroit s'en présenter; cette petite Société les invite, avec toute la cordialité Helvétique, d'établir une correspondance sur toutes les matiéres de l'Economie privée, mais sur-tout de l'Economie rurale.

Elle les prie, & généralement tous les amateurs de l'Agriculture, de vouloir bien communiquer, à l'avenir, leurs observations, leurs essais, leurs découvertes sur la culture des terres, & sur ce qui peut y avoir rapport.

Elle recevra, avec reconnoissance, soit des Mémoires étendus, soit des rélations particuliéres d'un fait simple, qui peut être rélatif à cette importante matiére. Mais ce dont elle se trouveroit sin-

guliérement obligée, ce feroit des détails que des perfonnes bien inftruites voudroient bien lui donner, de la nature du fol des districts qu'elles habitent, de fa température, de fes principaux produits, & de la maniére de les cultiver. Des correfpondans des divers Cantons de la SUISSE, qui auroient la complaifance de communiquer des obfervations météorologiques fuivies & exactes, ne feroient pas moins agréables à la Société. Elle prie très-inftanment les uns & les autres de l'honorer le plutôt poffible de leurs Lettres; & de lui marquer les difpofitions dans lefquelles ils pourroient fe trouver à ces différens égards. Son adreffe eft: A LA SOCIÉTÉ ECONOMIQUE SUISSE, A BERNE.

Dans la ferme efpérance qu'une pareille correfpondance, établie peu à peu dans tous les quartiers de notre commune Patrie, fournira les plus excellens & les plus folides matériaux, on fe propofe d'en compofer un Ouvrage périodique, deftiné uniquement à des matiéres d'Agriculture & d'Economie privée. Telles font:

Les obfervations météorologiques de toute la SUISSE.

Une connoiffance exacte de tous les différens diftricts de ce même Pays, rélativement au fol, au climat, aux productions & à la culture des terres.

Tous

Tous les moyens tendans à faciliter & à perfectionner l'Agriculture de tout genre & de toute eſpéce.

Le deſſéchement des marais & des fonds bas.

La maniére d'élever les chevaux, le gros & le menu bétail, & d'en tirer le meilleur uſage.

Le gouvernement des bois de haute futaie & autres.

La diminution des dépenſes bourgeoiſes, ſur-tout rélativement au chauffage.

La découverte des mines de houilles, & des terres à tourbes, avec la meilleure maniére de les préparer.

La conduite des eaux, & la perfection des digues.

Les inventions utiles & avantageuſes à ceux qui bâtiſſent, ſoit en ville, ſoit à la campagne.

La façon des matiéres premiéres & brutes que le Pays fournit.

Les manufactures, qui, en ne diſtrayant que très-peu de mains du labourage, peuvent être d'une utilité importante & générale.

Des machines bien éprouvées à l'uſage de l'agriculture, ou d'autres parties de l'Economie privée.

Enfin, tous les projets & toutes les découvertes importantes qui tendent directement au but que l'on ſe propoſe.

Et comme les Journaux Economiques, *François*, *Anglois*, *Allemands* & *Suédois*, contiennent quelquefois des piéces dont la connoiſſance peut être très-utile aux Economes de la *Suiſſe*, on ſe fera un devoir eſſentiel d'en tirer ce qu'il y aura de meilleur, & de l'inſérer à la fin de chaque partie de ces Mémoires. Par ce moyen, la Société épargnera à ſes compatriotes les fraix conſidérables que l'aquiſition de tous ces Journaux exigeoit juſques-ici.

Quoique la nature de l'Ouvrage ne permette pas de promettre réguliérement au Public une partie chaque mois, on s'engage cependant de fournir dans le courant de chaque année douze Parties, qui, priſes enſemble, formeront deux petits Volumes chacun de cinq cens pages in-octavo.

On aura ſoin de ſatisfaire les Lecteurs, quant à la beauté du papier & à la netteté des caractéres. Le prix ſera de trente batz ou *trois francs* valeur de Berne, les deux Volumes. Mais comme la diverſité

des langues de la *Suiſſe* exige abſolument qu'on donne ce Journal en *François* & en *Allemand*, & qu'on eſpére d'en pouvoir commencer l'impreſſion vers le milieu de cette année, on prie les perſonnes qui ſouhaiteront de ſe le procurer, d'en aviſer au plutôt la Société, afin que l'on puiſſe ſe régler, à peu près, ſur la quantité qu'il en faudra imprimer dans chaque langue.

Si le ſuccès de ce projet répondoit en plein à l'intention des Auteurs, ils pourroient ſe promettre de leur travail des avantages généraux & particuliers, dignes en plus d'un ſens de la reconnoiſſance de la Poſtérité.



MÉMOIRE

Pour concourir au Prix annoncé & proposé par la très-louable Société d'Agriculture de Berne, pour l'année 1759.

IL paroitra bien étrange un jour qu'il ait été un tems où ce fut une nouveauté d'annoncer que l'Agriculture étoit la base de la prospérité des Etats, le principe de leur force, & le seul trésor inépuisable qu'ils pussent posséder. Une gloire gigantesque, suite de la barbarie des derniers vainqueurs de l'Europe, avoit étouffé tous les germes de l'industrie humaine; les armes avoient tout opprimé; & comme l'esclave n'a plus d'idées, toutes les opinions roulerent sur un cercle étroit, rélatif à la profession des armes, à prendre depuis le paladinage jusqu'à la brutalité. Tout, & la Justice même, égide naturelle contre la force, se décida par le sort des armes & des combats.

L'Agriculture moins esclave dans les tems gothiques, que les autres Arts.

Dans ces siécles ténébreux où tous les Arts sembloient ensévelis pour jamais sous les ruines de la barbarie, l'Agriculture, si étroitement liée à l'existence du genre humain, fut moins esclave que les Arts mercenaires. Ces hommes fiers, moins asservis à sa nécessité que sensibles

à ſon indépendance, porterent le décret qui l'exemptoit de la proſcription générale de tous les Arts méchaniques; & dans tous les âges, parmi toutes les Nations, le Gentilhomme, l'Homme d'armes put labourer ſon propre champ, put orner de ſon épée le ſoc de ſa charrue, ſans courir le riſque d'aucune ſorte de dérogeance qui le rendît indigne d'être inſcrit déſormais dans l'ordre maître & privilégié.

Ce que la barbarie ne fit pas, la fauſſe recherche l'eût opéré, ſi la nature pouvoit jamais être étouffée. Les Arts, chaſſés de l'Orient par les brigands de l'Aſie, refluerent en Europe en un tems où, las de porter le haubert & la lance, les hommes ſembloient diſpoſés à ſe tourner vers de nouveaux objets. Les Sciences furent accueillies; & par un concours de circonſtances toujours néceſſaire aux grandes révolutions, les querelles de Religion ayant éveillé dans le même tems la partie la plus ſenſible de l'eſprit humain, tout le monde étudia. Les Sciences ſe répandirent par le moyen de l'Imprimerie, leur empire vaſte s'ouvrit à la curioſité, & la barbarie perdit tout le terrein que celles-ci gagnerent. Les Arts, favoriſés en même-tems par des Princes ſomptueux & prodigues, préſenterent une nouvelle carriére aux talens divers, de nouveaux objets au gout de leurs protecteurs. La Peinture, la Sculpture, l'Architecture promirent des chefs-d'œuvres,

& les donnerent. C'étoit assez pour créer un nouveau Monde ; & cependant la Providence fixa à la même époque la découverte de celui que nous appellons ainsi.

L'humanité fit de tant de dons à la fois l'usage qu'elle fait & fera toujours de tous ceux de la Providence. Les saisir avidement d'abord, les perfectionner ensuite, en abuser enfin ; telle est notre maniére de jouir de tous les biens.

Les Nations coururent à l'envi aux découvertes. On perfectionna la Navigation ; par elle on multiplia les richesses & les commodités de la vie : on a fini par en faire l'instrument continuel de la cupidité, le théâtre de l'injustice, & la source de toutes les guerres. Les Sciences & la Littérature commencerent par être honorées, bientôt elles devinrent utiles, dirigerent les Arts & polirent les mœurs : dégénérées enfin en recherches, ou, pour mieux dire, bannies par l'amour de la nouveauté, elles firent place à des systêmes plus ingénieux qu'instructifs & utiles, à des amusemens corrupteurs, à une école d'erreur & de vanité, faussement appellée Philosophie, Science qui détruit tout & qui n'édifie rien.

Ces deux principes d'abus, l'un moral, & l'autre physique, se renforçant dans un même période de tems, & se rencontrant enfin au même terme, introduisi-

rent dans la politique & dans la ſociété un nouveau genre d'intérêt méchanique, qui réduiſit en calculs tous les rapports indiſpenſables entre les humains. Les Nations ſe firent entre elles une guerre continuelle pour cet intérêt, tantôt déclarée & portant ſes ravages juſques dans des Mondes inconnus, tantôt couverte ſous le nom de tarifs, de droits, de prohibitions, &c. Le même déſordre s'établit dans l'intérieur des Sociétés; le taux de l'argent, l'intérêt, la banque, l'agio, devinrent les Divinités de la terre, & le foyer moteur des ſucs amers d'une fauſſe circulation.

La Société entiére une fois tendue vers l'intérêt, il fallut auſſi que les Ecrivains rêvaſſent commerce. Les preſſes ſe virent inondées de Traités marchands en gros & en détail : on devina, l'on apprit, on conçut, on affirma que le commerce de marchandiſes de luxe étoit la baſe de la puiſſance des Nations; que l'or en conſtituoit la richeſſe; qu'il falloit faire un commerce tout en profit pour ſoi, tout en perte pour ſes voiſins; que la puiſſance des Souverains, leurs forces maritimes, leur prépondérance en politique, tout devoit être employé à faire prédominer le commerce de leurs Sujets; que la main d'œuvre, les modes & le guillochage étoient des produits de la premiére & de la plus conſtante utilité; que le meilleur commerce étoit celui

qui attiroit de l'or ; que ſur-tout il falloit l'empêcher de ſortir de ſon Pays, & autres preſtiges de cette force qui feront rougir nos neveux à la bavette de la petiteſſe & de la baſſeſſe d'eſprit de leurs ayeux, tandis que du moins nous ne pouvons être qu'effrayés de l'âpre dureté des préjugés de nos peres.

L'Agriculture mépriſée dans les tems de recherche.

Au milieu des ténébres de cette Idolâtrie univerſelle, l'Agriculture eût été anéantie, ſi la nature pouvoit l'être. Aſſervie d'abord à des Maîtres fiers, ſa ſimplicité la déroboit du moins aux dédains de leur orgueil; & ſi la force lui faiſoit ſentir le poids de l'oppreſſion, plus ſouvent encore elle veilloit à ſa défenſe. Mais ſous l'empire de l'intérêt, vil & raiſonné dans ſes délires, que pouvoit devenir un Art innocent & fraternel, qui ne donne de profits qu'en proportion de la peine & du travail qu'on lui conſacre, qui dans ſon eſſence premiére ne dépend que du ciel & de la terre, qui ne raiſonne que d'après l'expérience, qui ne conquiert point, qui ne produit point de métaux, & qui, loin de prohiber l'extenſion de ſes découvertes, appelle ſans ceſſe ſes voiſins au partage des biens qu'il peut procurer? Tant de diſſemblances ne pouvoient que le livrer au ſort que ſubiroit un bon peuple ſous des tyrans cruels. L'Agriculture de l'un & l'autre Monde fut regardée comme la Ferme du commerce, & aſſujettie à ſes exclu-

ſions & prohibitions; comme le troupeau de la Finance, tondu en tout tems & en toute ſaiſon; comme la pupile d'une Police aveugle, qui voulut ouvrir & fermer à ſon gré les débouchés de ſes produits; comme l'eſclave enfin du monopole qui s'introduit par toutes ſortes de canaux, & qui s'étend par tous moyens chez les Nations une fois livrées à l'eſprit d'intérêt & à ſes calculs.

Renaiſſance de l'Agriculture.

Selon les loix éternelles & circulaires de la nature, la réproduction renaît du ſein de la putréfaction : ainſi, au milieu de ce regne de preſtiges, l'art nourricier de tous les autres força l'intérêt même qui l'avoit aſſervi, à préſider à ſa renaiſſance. Un peuple, aveuglé ſur ſes intérêts en grand, puiſqu'il ſemble vouloir envahir toutes les richeſſes de l'univers, mais éclairé dans l'art des profits autant qu'on le peut être par cette voie, conçut enfin que le commerce ne peut être qu'un trafic toujours dépendant de ceux qui vendent de la premiére main & de ceux qui achetent pour leur uſage, s'il n'a pour baſe une production forte, continuelle, & dont les fruits aſſurent un utile chargement. Il commença à appercevoir que l'Agriculture eſt l'unique manufacture où le travail d'un ſeul ouvrier fournit à la ſubſiſtance d'un grand nombre d'autres qui peuvent vaquer à d'autres emplois; que c'eſt la ſeule pour laquelle la nature travaille nuit & jour;

dans le tems même du repos de ceux qui ont déterminé ſon action vers l'objet de leurs travaux. Ce n'étoit voir qu'un côté foible de ſes avantages; mais c'en fut aſſez pour déterminer cette Nation toujours occupée du ſoin de prévaloir, à tourner une partie des vues du Gouvernement vers les avantages de l'Agriculture, tandis que l'eſprit de liberté, ſi cher & ſi naturel à ces Peuples, engageoit les Notables à y répandre leurs richeſſes, & à prendre part à ſes travaux au milieu deſquels ils faiſoient leur ſéjour le plus ordinaire.

C'eſt de la renaiſſance de l'Agriculture chez les *penitùs toto diviſos orbe Britannos*, Peuples qui vivent ſous un ciel naturellement peu favorable; c'eſt, dis-je, de leur retour vers cet objet capital, qu'on peut dater la ſplendeur de cet Etat. Heureux ſi jamais les choſes reprenant chez lui leur véritable place, la paiſible Agriculture y arrache le Sceptre au Commerce jaloux! Celle-ci ſentiroit la néceſſité d'appuyer l'autre, dont l'action & la réaction donnent le prix à ſes fruits, & au colon l'aiſance néceſſaire pour en ſolliciter la réproduction; mais elle ſe garderoit d'aſſujettir tout le régime national à ſes fantaiſies, & à l'ambition de s'attribuer la richeſſe univerſelle. Elle craindroit ſur-tout d'ouvrir par des emprunts forcés, ſuite inévitable d'entrepriſes exagérées, l'artére principale de l'Etat, en conſacrant

toutes les richeſſes naturelles au payement du tribut annuel que ce *guy* de l'arbre politique, appellé *crédit*, impoſe aux Nations livrées à ſes preſtiges. C'eſt, dis-je, dans ſes dépenſes & dans ſes ſoins pour l'Agriculture, qu'il faut chercher le principe de la vraie richeſſe de l'Angleterre. C'eſt ſur-tout dans ſes grains, c'eſt dans ſes laines, dans ſes toiles, dans ſes beſtiaux, dans ſes productions enfin, & dans celles de ſes colonies, qu'il faut voir la baſe de ſon commerce, & non dans le Traité de l'Aſſiento, dans le commerce du Bréſil, dans l'interlope avec les Indes Eſpagnoles. L'or liquéfié par le ſouffle brûlant de l'humanité entiére, altérée du déſir de s'approprier cette idole de la cupidité, fuit & coule à travers le crible des nations oiſives qui le reçoivent de la premiére main. Sitôt qu'il s'arrête, ce n'eſt qu'un métal, *inutile pondus*. Il n'eſt jamais richeſſe, il n'en eſt le repréſentatif qu'au moyen de la circulation. Il ne ſauroit circuler qu'aux lieux où l'on produit les choſes utiles aux beſoins des hommes. Il ne peut s'accroître dans un Pays qu'à raiſon du produit net que l'on y retire annuellement de ſes richeſſes renaiſſantes, & de ce que, par une conſéquence naturelle & immanquable, l'induſtrie fait bientôt les préparer & les approprier aux uſages & aux commodités de la vie.

Une Province conſidérable de la Grande-Bretagne, & qui juſqu'à ces derniers

Premiers efforts publics en ce

genre en Irlande.

tems avoit négligé à l'excès ſes avantages rélatifs à l'Agriculture, s'eſt ſur-tout réveillée bien fructueuſement ſur cet article. La Société d'Agriculture de Dublin a fait des biens infinis à l'Irlande; le zéle patriotique & la fougue naturelle à cette Nation ſe ſont tournés vers l'avancement de l'Agriculture; des Notables ont fait leur propre affaire de l'encouragement & de l'inſtruction du peuple en ce genre; pluſieurs ont conſacré à ce digne uſage leur ſuperflu, ailleurs dévoué à la débauche ou au luxe; ils ont préſenté des requêtes au Parlement, ils ont obtenu des loix, établi des uſages, tous rélatifs à cet objet. Les plus grands biens ont coulé de cette ſource, ſi foible en apparence dans ſes commencemens: en un mot, l'Irlande a changé & change chaque jour de face, & ſes produits ont doublé.

Pareil établiſſement en Bretagne.

Un rayon de cette lumiére propice a franchi les mers, & une pareille Société ſemble vouloir s'établir en Bretagne. La Providence a ſuſcité en même-tems quelques hommes en France, qui ont ouvert cette carriére de vérité. On a commencé à écrire qu'il falloit aimer & honorer l'Agriculture; & l'étude des bons eſprits ſemble ſe tourner de ce côté-là. Mais les grands Etats ont de grands intérêts, de grands reſſorts, une longue généalogie d'affaires & de préjugés; & rarement les vues ſimples y prédominent. Si l'Agriculture peut reprendre ſon rang naturel;

s'il eſt doux à l'homme de rentrer, du moins au phyſique, dans les vues de ſon Créateur, cette régénération ne peut jetter de profondes & inébranlables racines que chez un Peuple ſimple dans ſes loix & dans ſes mœurs, ſage dans ſon gouvernement, attentif au bonheur & à la proſpérité générale, éloigné de toutes vues d'ambition déréglée; dans un Pays où la cupidité de ceux qui ſont chargés de l'adminiſtration, ne ſauroit jamais être la raiſon d'Etat; dans un Pays où la dignité eſt attachée à l'honneur & à l'humanité; dans la Contrée enfin où la recherche, la fineſſe & l'artifice, ont fait le moins de progrès, & où toutes les voies humaines ſont le plus voiſines de celles de la nature.

Eſpoir d'une pleine régénération en Suiſſe.

A ce tableau tout le monde reconnoîtra la Suiſſe; & l'aurore du jour heureux, qui doit rendre l'humanité à ſes vrais intérêts, ſemble déja ſe montrer, puiſque dans la Capitale du Canton le plus puiſſant, il ſe forme une Société d'Agriculture. Le *Proſpectus* qu'elle vient de donner au Public, de tous les objets que ſes ſoins & ſes recherches patriotiques vont embraſſer, montre les vues les plus actives & les plus ſaines en ce genre, & donne les eſpérances les mieux fondées. Etranger à cet heureux Pays, il m'eſt impoſſible de concourir au bien qu'elle veut faire, en fourniſſant mon tribut au Journal Economique qu'elle ſe propoſe de

publier; mais animé d'un désir extrême de voir l'Agriculture se relever dans l'Europe entiére, & rapprocher de ses mains bienfaisantes les diverses branches d'une même famille, que le faux intérêt, ennemi des loix de Dieu & de la nature, voulut rendre rivales & ennemies, j'ai regardé comme un devoir de présenter une esquisse générale de mes foibles vues à ces dignes Citoyens, à l'occasion des Prix qu'ils offrent au concours pour l'année 1759. Ces Prix ne sont point mon objet; je suis trop éloigné pour combattre à armes égales, & d'ailleurs *combattre* est un mot proscrit dans ma conscience. Je veux seulement rendre hommage au plus digne des Tribunaux, & lui offrir mon foible tribut; mais tribut de zéle, de tendresse & de respect.

Le sujet proposé comprend trois points rélatifs à une des parties les plus intéressantes de l'Agriculture; & ces trois points sont indispensablement liés entre eux.

1°. Les raisons qui doivent engager la Suisse, par préférence, à la culture des bleds.

2°. Les empêchemens généraux & particuliers qui s'y rencontrent.

3°. Les moyens généraux & particuliers que ce Pays fournit rélativement à cette culture.

Je vais les traiter sommairement dans l'ordre prescrit, persuadé que l'indul-

gence de mes Juges fuppléera à ce que l'éloignement des lieux & l'ignorance des ufages publics & privés de leurs habitans me forceront d'omettre. Je ne puis expofer ici que des vues générales; mais c'eft ainfi qu'il faut inftruire les Agriculteurs. Il eft impoffible de les conduire dans les détails réfervés aux circonftances, au terrein, & à l'intelligence du cultivateur : on ne peut que les avertir. Il y a tant de diverfités locales, prifes dans la nature du fol, de l'expofition & du climat, diverfités quelquefois totales d'un côté à l'autre d'une haie, toujours telles entre deux afpects différens d'un Côteau, &c. que tout homme fage, qui ne peut connoître que par théorie tous les champs qu'il n'a pas femés, n'approche du laboureur que comme de fon maître, le confulte au lieu de l'endoctriner, lui propofe, & fur-tout l'avertit & l'éveille par des effais; car en tout & par-tout l'exemple eft la premiére des leçons, & prefque la feule fructueufe. Ce font les vues générales en ce genre qu'il eft important de répandre. C'eft là que fe rencontrent des certitudes, appliquables chacune à fon Canton, rélatives chacune à fon ordre de chofes. Là, le Gouvernement peut remarquer le genre de foment & d'appui qu'il doit à cette plante, dont les racines conftituent fon indépendance & fa fûreté, dont le tronc établit fa force, dont les branches embraffent fon étendue, dont les fruits conf-

tatent ſa puiſſance. Là, les Magiſtrats voient la profeſſion conſervatrice des mœurs, de l'innocence & de la liberté; les Propriétaires, l'éternelle régénération de leurs tréſors; les hommes enfin, la nourrice commune qui les rappelle à la fraternité & au partage de ſes dons. L'Agriculture, animée par les bienfaits de la Providence, ouvrant ſon ſein à la roſée & aux pluies tempérées, verſe d'une main paiſible la corne d'abondance ſur la terre préparée; & de l'autre montrant à l'humanité empreſſée les champs qu'elle doit cultiver, ſemble nous dire : Etats, voilà votre puiſſance; Propriétaires, voilà vos richeſſes; Magiſtrats, voilà les mœurs; Militaires, voilà votre nobleſſe : elle fut dans ſon principe annexée à la ſupériorité territoriale; le droit & le devoir de défendre la glebe dériva de ſa poſſeſſion, & l'exécution de ce devoir peut ſeule perpétuer votre prééminence : Commerce, voilà vos magaſins; Peuples, voilà votre ſubſiſtance.

Foibles interprétes de la grande Cibele des Anciens, détaillons quelques-unes de ſes loix ſur le plan qui nous fut preſcrit.

Les raiſons qui doivent engager la Suiſſe, par préférence, *à la culture des Bleds.*

S'il ne s'agiſſoit que de ſuivre ſervilement la régle donnée, & de remplir le *Proſpectus* en homme qui veut plaider avanta-

avantageuſement une cauſe unique, ſans aucunement enviſager les acceſſoires, j'adopterois le mot ſous-ligné dans cette premiére partie de mon ſujet, ſans en demander l'explication; mais les vues qui m'animent, m'élévent au-deſſus de la crainte de paroître téméraire, en enviſageant ce mot ſous les différentes faces qu'il préſente, & d'indiſpoſer de dignes Citoyens, qui ſe montrent ſi ſupérieurs aux petites délicateſſes de ceux qui prétendent à la ſcience des mots. Je demande donc ſi mes Maîtres ont voulu dire que la Suiſſe devoit s'attacher à la culture des bleds *par préférence* à toute autre culture, ou ſi cette Contrée doit, *préférablement* à tout autre Pays, être deſtinée à rapporter des bleds.

Dans le premier de ces deux ſens, je n'admettrois cette propoſition que rélativement & en raiſon de notions plus particuliéres que je dois ſuppoſer aux Membres de la Société d'Agriculture.

Avant d'entrer, à cet égard, dans les détails, il eſt néceſſaire de tracer ici en bref les raiſons générales qui déterminent le choix de la culture des terres & de leur emploi.

Si l'on ſuppoſoit un Pays iſolé & totalement privé de toute communication avec l'Etranger, ce Pays ſeroit alors réduit à tirer de ſon propre ſol toutes les productions néceſſaires pour les beſoins

& les commodités de ſes habitans. Dans ce cas, ce ſeroit la valeur uſuelle des denrées qui décideroit du meilleur emploi des terres; & la culture du bled ou d'autres grains, qui ſont denrées de premier beſoin, devroit toujours avoir la préférence ſur la culture des denrées de moindre beſoin. Mais une ſemblable hipothéſe eſt purement fictive, puiſqu'il n'eſt aujourd'hui, ni mers, ni montagnes, ni déſerts qui puiſſent rendre une Contrée inacceſſible au commerce, à moins que les fauſſes meſures du Gouvernement ne remplacent, à cet égard, les barriéres que l'induſtrie & la conſtance humaine ſont venu à bout de franchir.

Le commerce & les communications avec l'Etranger, telles qu'on les doit ſuppoſer dans tous Pays policés, changent entiérement ce point de vue. Partout où il y a un commerce, *le meilleur emploi des terres eſt celui qui procure le plus grand profit évalué en argent*, en ſuppoſant comme de droit, je le répéte, que lé Pays ait un commerce extérieur, libre & facile pour la vente de ſon ſuperflu, & pour l'achat des denrées qu'il veut tirer de l'Etranger, en ſorte que le profit qu'il retire de la vente de ſon ſuperflu, puiſſe, avec avantage, lui procurer l'achat de ce qui lui manque.

C'eſt, en effet, par la valeur en argent, que ſe meſurent de part & d'autre les

avantages & les désavantages de ce commerce réciproque. C'est donc par le plus grand profit sur les denrées du crû, évaluées en argent, qu'on peut juger du meilleur emploi des terres. La valeur usuelle des productions du crû ne doit l'emporter sur la valeur vénale, que lorsqu'on n'a, ni la possibilité, ni la facilité du commerce extérieur. Ces principes généraux, quoique simples, ont été trop peu envisagés jusqu'à ce jour, pour n'avoir pas besoin d'être développés avec un soin qui entraine quelque sécheresse. Nous ne sommes encore qu'à l'aurore des notions économiques, & les ténébres dont nous sortons furent d'autant plus épaisses, que le premier pas en ce genre crut tout-à-coup avoir atteint au but, & que l'on s'écarta en raison de ce que les faux préjugés à cet égard se flatterent d'abord d'être infaillibles.

Il résulte de ce qui est dit ci-dessus, qu'en supposant que le Gouvernement voulût diriger la culture & l'emploi des terres, il ne le pourroit que d'après les spéculations les plus étendues sur la police, les usages, les mœurs & la consommation des Nations voisines, que d'après l'attention la plus scrupuleuse, puisque ces choses varient à chaque instant. Mais de tels soins pourroient être assimilés à l'établissement d'une Ecole, pour nous apprendre à plier le bras quand nous voulons porter la main à la bouche, & à l'é-

tendre, s'il faut la porter devant ſoi. La nature & l'intérêt prochain nous enſeignent toutes ces choſes; ainſi la néceſſité inſtruit d'elle-même le Cultivateur à diriger ſes travaux vers le profit. Cependant ſi l'abſurdité que nous ſuppoſons ici n'a pas encore été complettement pratiquée par aucun Gouvernement, il en eſt bien peu qui ne fournît dans ſes annales quelques exemples de cette ridicule ſollicitude : prohiber, gêner, ou charger telle ou telle autre denrée, c'eſt opérer indiſpenſablement ſur la culture. Continuons notre ſpéculation ſur cet objet primitif.

Le meilleur produit des terres, évalué en argent, doit être conſidéré rélativement au produit total, y compris les fraix, comme auſſi rélativement au produit net, fraix déduits.

Par exemple, une terre peut être miſe en pré, & produire alors 100 liv. en foin ou pâturage. En ſuppoſant que les fraix de cette récolte coutaſſent 30 liv. le produit net ſe trouve de 70 liv. Employons cette terre en bled, & faiſons-lui produire de la ſorte 150 livres. Si les fraix de culture & de récolte coutoient 100 livres, il ne reſte plus que 50 liv. de produit net. Il faut maintenant examiner dans lequel de ces deux cas l'emploi de cette terre ſeroit le plus avantageux au Propriétaire, au Fermier, à la Population & à l'Etat.

Par rapport au Propriétaire, dont le revenu eſt toujours établi à raiſon du produit net, il eſt tout décidé que l'emploi de ſa terre qui donne le plus de produit net, lui eſt le plus avantageux. Dès lors la queſtion actuelle eſt éclaircie à l'égard des terres qui ſont affermées ; car le Propriétaire a droit d'exiger le prix du fermage à raiſon du plus grand produit net que la terre peut rapporter, & il eſt peu de raiſons d'Etat qui puiſſent légitimement donner atteinte à ce droit de propriété.

Quant aux petits Propriétaires qui cultivent eux-mêmes, & qui ont des familles nombreuſes à occuper aux travaux de la culture ; pour y trouver la ſubſiſtance de toute leur famille, il n'eſt pas douteux, par les raiſons que nous allons déduire dans l'article des Fermiers, que leur intérêt eſt de ſe procurer le plus grand produit total qu'ils puiſſent obtenir par une augmentation de travaux, & qui paie le ſalaire de ces travaux qui leur eſt attribué à profit, puiſque ce qui ſe conſomme en fraix fournit à la ſubſiſtance de leur famille.

Par rapport au Fermier : ſon état peut être conſidéré ſous deux points de vue. Dans le premier cas, où ſemblable aux petits Propriétaires dont nous venons de parler, il auroit une grande famille à faire ſubſiſter & à occuper aux travaux que la

terre demande pour en tirer, au préjudice du produit net, le plus grand produit total, la terre alors paie le ſalaire de cette famille, qui n'auroit pas beſoin de chercher ailleurs d'autres reſſources & d'autres gains pour ſubſiſter. Ce ſeroit alors le Propriétaire qui ſupporteroit le dommage du moindre produit net, ſuppoſé qu'il le voulût bien, ou qu'il ne connût pas aſſez ſes intérêts pour tirer de ſa terre le revenu qu'elle lui peut rapporter.

Cette ſpéculation peut, en paſſant, nous avertir du dommage qui peut provenir de la trop grande liberté abuſive qu'il y a à laiſſer impatroniſer tellement le colon ſur la glebe dont il n'eſt que le Cultivateur, que, par une convention populaire, il faſſe la loi au Propriétaire, qui ne trouveroit pas à qui louer ſa terre, s'il changeoit de Fermier, ou vouloit hauſſer ſon bail. L'expérience ſeule peut faire imaginer un tel abus; mais il exiſte dans une Province de France, en Picardie. Le Peuple entier ſe prête la main par une union expreſſe & uſagére. Le Poſſeſſeur a la propriété du fonds, & le Colon celle de l'exploitation. Cette propriété d'uſurpation entre dans leurs contrats, dans leurs partages, &c. Le droit d'exploitation d'une Ferme ſe vend ſouvent plus cher que le fonds même. Quelques Propriétaires, & des plus grands, ont tenté de ſecouer ce joug, d'attirer &

d'appuyer des étrangers, &c. mais en vain. Il n'eſt aucune eſpéce d'armes que les gens du Pays ne ſe croient permiſes contre les *dépointeurs*; c'eſt ainſi qu'ils appellent ceux qui vont ſur leur marché, & l'on n'a pu juſqu'ici rien changer à cette méthode. Cet abus eſt non-ſeulement une injuſtice contre le Propriétaire, mais il eſt encore nuiſible à la glebe & à l'Etat, dont l'intérêt eſt le plus grand produit net, comme nous l'allons voir.

Dans le ſecond cas où le Fermier payeroit les fraix à des domeſtiques ou ouvriers étrangers à ſes intérêts, il eſt alors dans la même poſition que le Propriétaire; il ne peut compter que ſur le produit net pour ſon profit, & pour payer le fermage & l'impôt, s'il en eſt chargé. Ainſi il s'attachera au plus grand produit net, & non au plus grand produit total, qui lui demanderoit de plus grands fraix, au préjudice du produit net.

Il ſemble que nous ne parlions ici que des travaux qui ne peuvent s'exécuter que par des hommes. Tels ſont, par exemple, la culture des vignes, des jardins, &c. Mais il nait de ces inductions que dans tous les travaux où l'on peut employer les animaux, comme chevaux, bœufs, &c. il y auroit à perdre à employer des hommes à ces travaux. 1°. Parce qu'ils ne ſauroient faire autant de travail. 2°. Parce que les hommes dépenſent

plus que les animaux, à moins qu'ils ne ſe réduiſent à une dépenſe auſſi bornée; ce qui ſeroit le ſuprême dégré de la miſére pour les hommes.

Je dis donc qu'à produit égal, la concurrence des hommes avec les animaux dans les travaux de la terre, ſera au déſavantage des hommes. Je dis à produit égal, parce qu'il peut y avoir, & qu'il y a en effet des diſpoſitions de terrein où, pour toute ſorte de culture, le travail des hommes auroit de l'avantage ſur celui des animaux pour mettre en bon rapport ces ſortes de terreins. Nous en parlerons, en entrant dans le détail du territoire de la Suiſſe. Mais toujours faut-il conſidérer que ces terreins ſont moins avantageux que ceux qui peuvent être cultivés à produit égal avec des animaux.

C'eſt pour cela que ces terreins difficiles demeurent ordinairement incultes dans les Pays où il ne manque pas de terre facile à cultiver avec les animaux. C'eſt encore delà que provient l'abandon des terres, même les plus fertiles & les plus commodes, ſitôt que des cauſes étrangéres à la cultivation en banniſſent les Cultivateurs en état de faire les fraix de la culture avec les animaux. Le peu de payſans qui demeurent, pourroit bien gratter la terre, en tirer ſubſiſtance & multiplier; mais pour peu qu'on veuille tirer ſur cette ſorte de culture, elle n'y

peut fuffire, & perfonne ici-bas ne travaille long-tems à perte. C'eft ce que la plupart des Citadins ne peuvent comprendre : ils taxent de pareffe les payfans des cantons dont les terres reftent incultes: ils ignorent que c'eft le produit net, qui fait le revenu du Propriétaire & de l'Etat ; que là où l'Etat veut percevoir un revenu, fans le fixer fur un produit net, il le ravit fur les fraix, d'où fuit néceffairement ceffation de culture. Venons au troifiéme afpect fous lequel nous devons envifager l'hipothéfe donnée.

Par rapport à la Population : c'eft à bien des égards un préjugé de croire que plus la culture occupe d'hommes, plus elle eft favorable à la population & à l'accroiffement des richeffes. L'Auteur d'un des premiers Ouvrages complets fur cette matiére qui ait paru dans notre Langue, & que la droiture de fes intentions a fait gouter affez généralement, femble avoir établi ce principe dans fon Traité de la Population. Il confidéroit les chofes dans les vues de l'humanité plus particuliérement que dans des vues politiques. En ces fortes de matiéres, les efprits droits fe rencontrent, fitôt qu'ils veulent approfondir de bonne foi. Un Etat aratoire eft formé de plufieurs claffes d'hommes. Plus la culture occupe d'hommes dont le travail ne produit que leur fubfiftance, moins les moiffons deftinées d'abord à la nourriture des Cultivateurs, donnent

d'excédent pour en former des revenus. Nous avons dit que c'eſt cet excédent ou produit net, qui fait ſubſiſter toutes les différentes claſſes d'hommes d'un Etat. Ainſi à produit égal, plus l'induſtrie & la richeſſe des Entrepreneurs de culture épargne de travail d'hommes, plus la culture fournit à la ſubſiſtance d'autres hommes.

Ces autres hommes ſont d'autant plus diſponibles pour tout autre exercice, pour les différentes profeſſions, pour la guerre, pour les travaux publics, &c. que leur pain eſt cuit & préparé, & qu'ils ne ſont pas attachés à la terre pour la réproduction annuelle des richeſſes. Le Cultivateur ne peut être ſéparé de la glebe qu'au préjudice de cette réproduction & de la Nation entiére. Ainſi, quand des travaux plus multipliés augmenteroient le produit total au préjudice du produit net, ces travaux & ce produit total n'en ſeroient pas plus favorables à la population, parce qu'elle diminueroit d'autant d'une part qu'elle augmenteroit de l'autre, toutes choſes étant d'ailleurs égales rélativement à la conſommation.

Il eſt pourtant vrai que, ſi le produit total augmentoit en multipliant le travail des hommes ſans préjudice du produit net, le produit total favoriſeroit alors la population à raiſon de ſon augmentation; mais il n'y auroit que des hommes de plus,

& non des revenus. Ce ſeroit cependant une grande raiſon d'humanité & de droit naturel pour accroître, autant qu'il ſeroit poſſible, ce moyen de population. Mais comme le produit net eſt l'objet du Propriétaire & du Fermier, l'un & l'autre ſeront toujours peu diſpoſés à faire des avances de fraix, qui ne tourneroient pas à leur profit, & qui multiplieroient les accidens auxquels les récoltes ſont expoſées. Ce moyen intéreſſant de population dépend donc uniquement des mœurs & uſages d'un Pays, de l'humanité & domeſticité qui y ſont en vogue.

Par rapport à l'Etat, enfin. Nous venons de démontrer que le produit net eſt tout ce qui compoſe des revenus, & qui lui donne des ſujets diſponibles. Le plus grand produit total peut bien lui nourrir un plus grand nombre d'hommes pauvres, attachés à la terre, ſans autre uſage que celui d'en tirer leur ſubſiſtance; mais ces hommes liés, pour ainſi dire, à la glebe, n'en peuveut être ſéparés, ſans éteindre le produit qui les fait ſubſiſter. On ne peut donc en tirer aucun ſervice, ni contribution quelconque, ſans les priver du néceſſaire. C'eſt une portion d'habitans, qui a droit à la vie comme les autres, mais qui, par le lot incommunicable de ſa ſubſiſtance & de ſon emploi, ne peut contribuer ni participer à ce qu'on appelle, politiquement parlant, la proſpérité de la Patrie.

A l'égard même de la consommation, il faut prendre garde de se faire de fausses idées en conséquence d'un principe sûr & incontestable rélativement à la population, considérée séparément & à part de tous autres avantages. Ce principe est qu'à égalité de produit, moins chaque individu consomme en particulier, plus il laisse de place à la subsistance de son semblable. Il semble, au premier coup d'œil, que le produit net qui est destiné à la subsistance des hommes disponibles dans un Etat, à l'entretien en un mot de toutes les classes de Citoyens qui ne sont pas attachés à la terre ; que ce produit, dis-je, qui par-là même est consommé dans les Villes, entretienne moins d'hommes que ne fait le produit total. En effet, il paroit que les Citadins font une consommation tout autrement dispendieuse que n'est celle des habitans de la campagne ; mais en voyant les choses de la sorte, on ne considére que les classes de Notables. Qui voudra parcourir dans une grande Ville les divers états & les basses classes du Peuple, verra que tout s'y consomme à profit, & que les restes de la profusion s'y commercent en tant de maniéres, que ce que les chiens dédaigneroient ailleurs, y tourne en consommation & nourriture pour des hommes.

Cette annotation n'entre ici que rélativement à la nécessité de considérer no-

tre hipothéfe fous toutes fes faces, fans en omettre aucune. Il demeure certain, d'après ces inductions, que la préférence des cultures eft & doit être prefque toujours décidée par le produit net, & non par le produit total. Guidés par ces points de vue généraux, qui font plus ou moins appliquables à la pratique, felon les principes & la conftitution du Gouvernement des Nations, mais toujours néceffaires à pofer comme bafe de la fcience économique, nous allons entrer dans les détails rélatifs à la queftion propofée.

La Suiffe plus particuliérement deftinée au pâturage.

Il eft certain que la nature en général femble avoir deftiné plus particuliérement le Territoire Helvétique au pâturage & au nourriffage des beftiaux, que tout autre Canton de l'Europe, proportion gardée. On ne fauroit nier que cette partie de l'Agriculture, bien entendue & bien ménagée, ne foit d'une grande reffource aux lieux où le fol fe refufe en grande partie à la culture des grains. Les beftiaux donnent leur lait, leur dépouille, un engrais continuel, foment indifpenfable de l'Agriculture. Ils fe multiplient à l'infini, avec moins de travail pour les maîtres, que n'en exige la culture des fruits de la terre. Leur inftinct & leurs organes aident à la raifon économique dans les foins qu'elle leur deftine. Ils vont chercher leur pâture & leur boiffon, retournent à l'étable, annoncent leurs befoins; ils vont au-devant des débouchés

& du commerce, fervent à l'homme d'aliment, & d'outil principal à l'Agriculture.

S'il faut encore confidérer les rapports des deux divers genres de vie économique, & les mettre en comparaifon rélativement aux mœurs, fpéculation toujours de la premiére importance, il fera vraî de dire que la vie paftorale a plus de rapport à l'ordre fimple de la nature que la vie aratoire qui tient plus à l'ordre de la Société politique, qui réunit des maîtres, des domeftiques, la fupériorité, la fubordination, le commandement, l'obéiffance, & des intérêts différens. Les troupeaux entrent avec leurs maîtres en une forte de fociété qui intéreffe ces derniers. Ils reconnoiffent la voix qui les appelle, la main qui les nourrit. S'ils demandent des foins journaliers, ce ne font point des travaux durs & pénibles; ils en donnent chaque jour la récompenfe. Leur lait rafraichit le pafteur au milieu des chaleurs de l'Eté; leur toifon & leur fouffle le réchauffent & le muniffent contre les rigueurs de l'Hiver. Ce rapport de fervices réciproques intéreffe le berger, lui conferve cette précieufe fenfibilité qui nous eft à tous fi néceffaire; & s'il eft vrai, comme on ne le peut nier, que la faculté d'aimer, caractére diftinctif de l'être raifonnable, foit en nous la racine de toutes les vertus, il eft certain auffi que cette faculté fe trouvant plus vi-

vante, plus exercée dans la vie paſtorale que dans celle du Cultivateur, cette première paroit préférable ſelon les mœurs. En effet, à peine deux ou trois génies ſublimes, & propres à tout animer, ont pu dans leurs tableaux donner une ſorte de vie aux vignobles & aux moiſſons, tandis que dans toutes les Langues, non-ſeulement de l'antiquité, mais encore de tous les âges, la peinture de l'amour des bergers pour leurs troupeaux & pour leurs chiens trouve le chemin de notre ame, toute émouſſée qu'elle eſt par les recherches du luxe & d'une fauſſe civiliſation.

S'il étoit donc queſtion de prononcer que la Suiſſe livrée à l'Agriculture, ainſi que le devroient être tous les Etats qui ont un territoire, doit, dans l'ordre des travaux divers qui ſont du reſſort de cet art divin, donner le premier pas à la culture des bleds, j'héſiterois ſans doute, quoiqu'il ſemble qu'on ne me permette pas la diſcuſſion du choix. Mais je dois ſuppoſer dans l'hipothéſe actuelle, que les dignes Citoyens qui s'occupent ſi eſſentiellement du bien général de leur Patrie, & qui en connoiſſent les uſages & l'Agriculture, ſavent que les parties qui concernent le *planturage*, nom qu'on donnoit autrefois au nourriſſage des beſtiaux, ſont en vigueur & en bon état dans leur pays : je dois croire qu'ils trouvent qu'au contraire on y néglige beaucoup trop la culture des bleds, qui, ſans con-

tredit, eſt la ſource des plus grandes richeſſes d'un Etat agricole; & que, comme leurs ſoins ont pour objet de réveiller les portions de l'Agriculture qui ſont engourdies, c'eſt rélativement à l'état actuel de l'Agriculture en Suiſſe qu'ils trouvent qu'on doit s'y adonner, *par préférence*, à la culture des bleds.

Dans l'autre ſens qui voudroit dire que la Suiſſe doit, *préférablement* à toute autre Contrée, s'attacher à la culture des bleds, il faudroit encore diſtinguer. La Suiſſe eſt montagneuſe, pleine de ſources, de riviéres & de lacs; les poſſeſſions y ſont circonſcrites & bornées par la nature, & par les principes du Gouvernement analogue à la nature du Pays, qualité qui le rend ſi heureux & ſi fort. Toutes ces diſpoſitions primitives paroiſſent contraires à la culture des bleds. Les terres les plus propres à cette production ſont les plaines. 1°. Parce qu'en général elles reçoivent plus également dans toutes leurs parties les influences de l'air, de la pluie & du ſoleil. 2°. Parce que des terres fréquenment & habituellement remuées, ſont ſujettes à perdre leur engrais & leur ſubſtance, à être emportées & ravinées, ſi elles ſont en pente. 3°. Parce que ſur un ſol vaſte & uni, il eſt plus aiſé de vaquer à la culture, d'étendre les poſſeſſions, & de ſillonner également, promptement, & à moins de fraix & de perte de tems.

Cepen-

Cependant il faut ſe garder de n'enviſager les choſes que ſous un aſpect, de ne voir que des troupeaux & des pâtures, ou de ne fixer les yeux que ſur la culture des terres. Ces deux objets ſont tellement liés enſemble, qu'ils ne peuvent bien réuſſir que par le concours mutuel de l'un & de l'autre. Dans l'Eté, les troupeaux diſperſés ſur les terres incultes nous paroiſſent indépendans de l'Agriculture; mais oublierions-nous que dans l'Hiver ils ont beſoin des fourrages, que la culture peut leur procurer au delà de la proviſion de foin que les prés fourniſſent pour cette ſaiſon, dont la durée eſt ſi inconſtante, & qui borne tant l'accroît des beſtiaux dans les Pays, où l'aliment pour l'Hiver n'eſt point proportionné à celui que les friches donnent pendant l'Eté? Or, ce n'eſt que par le labourage, qu'on peut réunir tous les avantages que l'on doit retirer d'un Pays favorable pendant l'Eté au pâturage des beſtiaux. Mais les beſtiaux ne ſont pas d'une moindre reſſource pour le labourage; car plus on peut les nourrir longtems à l'étable, plus ils fourniſſent de fumiers pour l'engrais des terres, & plus les récoltes donnent de fourrages pour la nourriture des beſtiaux. Voilà donc au moins la néceſſité de la culture des terres reconnue pour les Pays mêmes, qui paroiſſent les plus favorables au profit que l'on peut retirer des beſtiaux. Il ne s'agit donc plus que d'examiner quelle

eſt la culture qui doit être la plus profitable dans ces mêmes Pays. Hé ! pourquoi ne feroit-ce pas la culture du froment, qui eſt tout enſemble la plus riche, la plus abondante en fourrages pour la nourriture des troupeaux, & pour la production des fumiers ? Mais il eſt à ce ſujet une remarque fondamentale & bien importante à faire, avant que de ſe décider.

En toute œuvre les fraix doivent être prélevés avant de calculer le profit.

En toute œuvre des mains des hommes, & ſur-tout dans celle-ci qui eſt l'œuvre par excellence, il faut d'abord prélever les fraix, avant de calculer le profit. Cette vérité paroit bien ſimple, & cette opération bien indiſpenſable. C'eſt néanmoins faute de l'avoir faite, que tant d'Etats ſe ſont ruinés & épuiſés en prenant l'ombre pour le corps, en cherchant la richeſſe & la proſpérité dans la marchandiſe & la main d'œuvre, & en abandonnant le ſol créateur de toutes les marchandiſes, & la main d'œuvre par excellence, c'eſt-à-dire, le travail qui les tire de ce ſol.

Les fabriques de Lyon, vous dira-t'on, vendent à l'Allemagne, &c. pour quinze millions d'étoffes, plus ou moins ; l'horlogerie, modes, jouaillerie, quinquaillerie de Paris pour dix millions, je ſuppoſe : ne voilà-t'il pas un fameux commerce pour un grand Royaume ? Mais regardons-le un moment comme tel : il faut,

avant de calculer le profit, diſtraire d'abord le prix des ſoies étrangéres que les Fabriquans auront achetées, ainſi que les matiéres d'or & d'argent qui ſeront entrées dans la fabrication ; enſuite il faut prélever les ſommes employées au ſalaire des ouvriers des manufactures. Ceux-ci ne doivent, en langue de calcul, être conſidérés que comme des machines, telles que le *Ro* & la *Navette*, machines néceſſaires à l'exploitation, qui demandent un entretien journalier & diſpendieux; & ce ſont des hommes ſi peu à la diſpoſition de l'Etat, que ſi la fabrique ceſſe un inſtant, il faut qu'ils fuient & aillent chercher le travail ailleurs, ou qu'ils périſſent de miſére. Tout donc ce qui ſert à leur entretien, eſt purement en dépenſe, & doit être prélevé ſur le profit. Or, je demande, ces différentes ſommes diſtraites, ce qui reſte en richeſſes réelles: rien, que ce qui conſtitue la fortune de l'Entrepreneur ; & ſi dans les grands Etats il n'y avoit pas de fortunes plus ſubites & plus exorbitantes que celles des Fabriquans, la modeſtie publique ſeroit plus reſpectée, & les mœurs recevroient moins d'altération.

Je n'ignore pas que ces jeux de l'induſtrie, forcée par ſa nature & par celle de ſes appuis à ſe retourner ſur elle-même en mille maniéres, font l'iufluence & la proſpérité de ſes étapes & des villes où elle fixe ſon ſéjour; que l'entretien néceſſaire

à ces machines appellées *ouvriers*, eſt de la ſubſiſtance; que cette ſubſiſtance eſt de la conſommation; que la conſommation excite la production en donnant une valeur à ſes fruits, & que par cette chaîne de rapports, l'induſtrie vivifie l'Agriculture. Auſſi ne prétens-je blâmer en ceci que la tranſpoſition des êtres, que l'erreur qui ſubordonne l'art primitif à l'art ſecond & dérivé, que le ſoin de l'acceſſoire au préjudice du principal.

A l'égard même des avantages que j'accorde ici à l'induſtrie précaire & ſubordonnée, il eſt une réflexion profonde & politique à faire rélativement à la nature du Gouvernement; réflexion dont le réſultat feroit, en ſuppoſant que cette diſcuſſion fût de mon ſujet, de déconſeiller à la Nation dont j'analiſe aujourd'hui les intérêts, la recherche de ces frêles & dangereux avantages.

Rien ne peut plus promptement nuire à l'égalité des fortunes dans un Pays, que l'introduction des Fabriques.

En effet, ſi l'encouragement de l'induſtrie précaire, l'avidité de l'or & le déſir de profiter par ſon ſavoir-faire ſur ſes voiſins, change les principes, altére les mœurs, & enchevêtre la politique des grands Etats, qui n'ont qu'un Maître dont les volontés donnent le branle à toute la machine, & qui ne peut être, par état ni par préjugés, Commerçant ou Fabriquant, combien à plus forte raiſon cette manie ſeroit-elle dangereuſe en un Pays où l'intérêt & le vœu public ſe réduiſent

en un point, *la liberté?* Celle-ci porte ſur un pivot, *l'égalité;* & rien ne peut ſi promptement la détruire, que l'introduction des fortunes précaires. Le Commerçant, le gros Fabriquant ont à leur ſervice toutes les machines qu'ils font mouvoir & qu'ils entretiennent. Tel d'entre eux entretient dix mille de celles qu'on appelle *ouvriers*. Que deviendra la liberté publique en un jour d'élection, &c. ſi ces machines font une émeute populaire? une république marchande deviendra néceſſairement & promptement une oligarchie, ou quelque choſe de pire.

Rien de ſemblable n'eſt à craindre dans un riche Propriétaire de terres, à moins que la poſſeſſion de certaines terres ne donne des droits dans les élections, &c. Ce vice a lieu, dit-on, en Angleterre: en ce cas la liberté de ſon Parlement s'en reſſentira, ſi elle ne l'a déja fait. Mais, à cela près, de deux choſes l'une. Si le riche Propriétaire aime ſes terres & leurs Cultivateurs, alors il en eſt aimé; mais cette affection ne ſe gagne qu'au prix du partage de leurs travaux, de leur vie ſimple, frugale & laborieuſe, de leurs occupations innocentes. En ce cas je répons à la République, des cabales & des factions que cet homme ſera capable d'exciter. Il ne veut, comme ſes ſemblables, que la paix, la juſtice, la protection du ciel & celle des loix. Si, au contraire, l'ambition, les ſoins publics, l'amour des com-

modités & de la Société, le retiennent au centre des affaires & au milieu des villes, il n'eſt plus Propriétaire de fait que d'une convention, qui ſtatue les redevances que ſes Fermiers lui apportent; & ceux qui vivent ſur ſon bien le connoiſſent à peine, loin d'être aucunement diſpoſés à riſquer quelque choſe pour lui.

Cette digreſſion n'eſt point étrangére à mon ſujet, puiſqu'elle écarte les rivaux que la recherche moderne a voulu donner à l'Agriculture, au grand détriment des Etats qui ont embraſſé ce ſiſtême d'erreur. Le principe néanmoins dont nous ſommes partis, qui eſt qu'en toute œuvre des mains des hommes il faut prélever les fraix avant de calculer le profit, eſt applicable à l'Agriculture au moins autant qu'à tout autre travail. Les hommes qu'emploie l'Entrepreneur de l'Agriculture, ſont de ces machines appellées *ouvriers*, & tout ce qui eſt applicable à leur ſubſiſtance eſt (toutes autres choſes diſtinctes & ſéparées) une pure révolution circulaire qui n'a nul effet au-dehors, ſemblable à la feuille qui naît, croît, s'étend, verdit, ſéche, tombe aux pieds de l'arbre, & lui ſert de fumier pour la réproduction de l'année d'après.

Nous traitons de l'Art vrai & ſimple, & l'on ne ſauroit trop s'attacher aux principes & aux calculs. Par exemple, ma terre foiblement cultivée me rapportoit

cinq ſeptiers par arpent; par une culture plus ſoignée, je lui en fais rapporter ſix: de combien eſt-ce que je groſſis le produit de ma terre? Il ſe préſente d'abord à l'eſprit que je l'accrois d'un ſixiéme: point du tout. Les fraix de l'exploitation de ma terre, toujours plus couteux au fond en proportion de ce qu'ils ſont plus languiſſans, m'emportoient quatre ſeptiers des cinq que me donnoit la récolte; je n'en avois donc qu'un de profit: maintenant j'en ai deux: j'ai donc doublé le produit réel de ma terre.

Une bonne culture coute moins qu'une culture languiſſante.

Mais, me dira-t'on, vous poſez ici en fait une queſtion qui me paroit hazardée, à ſavoir qu'une bonne culture coute moins qu'une culture languiſſante. Entendons-nous. Je ne prétens point avancer qu'un ſeul labour donné négligenment coute autant que quatre ou cinq fortes raies, la marne, le fumier, la herſe, &c. mais ſuivez-moi. Dans les Pays de grande culture, par exemple, ſi ce gros Fermier qui a douze ou vingt chevaux, bien des beſtiaux & du fumier, entreprend de façonner neuf ou dix arpens de plus qu'il n'y en avoit dans ſon exploitation ordinaire, ce ſurplus eſt un jeu pour lui, & l'augmentation de fraix ne lui en ſera preſque pas ſenſible. Ce pauvre Payſan, au contraire, qui n'a que ſes bras, & qui gagne ſa vie à ſe louer aux récoltes l'Eté, & à battre en grange l'Hiver, poſſéde néanmoins deux ou trois arpens de terre;

pour les faire labourer, il faut qu'il en paie les façons : le Fermier voisin les lui fera, mais sans fumier, & dans la régle stricte; & ces façons sont si cheres, que le Paysan, las de n'avoir que l'espérance pour lui, est obligé de les louer à l'année au prix le plus modique. Comparons encore ce gros Fermier à un autre Fermier mal en fonds. Les chevaux de ce dernier sont mal nourris & dépérissent; il les achéte cher & les vend mal; leur travail, qui les épuise, ne vaut rien; nul profit de bestiaux, parce qu'il n'a pas les moyens d'en faire les avances, & parce que ses foibles récoltes ne lui fournissent pas assez de fourrages, d'où s'ensuit une dégradation progressive de sa culture, &c. & toutes ces pertes réunies écrasent l'un, tandis que l'autre prospére. Ce sont ici des détails; mais l'Agriculture n'en méprise aucun.

Il est donc vrai de dire qu'en général une bonne culture est moins couteuse qu'une culture languissante; que mon augmentation d'un septier est en pur profit; & que si j'en fais rapporter sept, je triple mon profit. C'est néanmoins sur le profit que roule la subsistance de tout ce qui n'est point attaché à la terre. Princes, Propriétaires, Magistrats, Chefs, Soldats, Artistes, tout enfin ne subsiste que sur ce profit. Que sera-ce donc, si, au lieu de cinq, je fais rapporter douze ou quinze à ma terre & au delà, par une

Agriculture telle qu'on la voit en Angleterre ? Car perfonne ne fait encore jufqu'à quel point notre mere nourrice peut être reconnoiffante de nos foins. Je connois une terre, à qui le Propriétaire fait rapporter annuellement la valeur du prix qu'il en donna en l'achetant à vie à quarante ans. Cet homme excellent, & qui a fait des biens infinis dans fon Canton, fait chaque jour de nouvelles découvertes. Puiffé-je connoître plufieurs de fes femblables !

Mais ce profit peut être confidéré non-feulement en-dehors, c'eft-à-dire, dans l'accroiffement de la production, mais encore en-dedans, c'eft-à-dire, dans la diminution des fraix. De même que depuis l'invention des métiers à bas, un homme en peut faire dix paires dans le tems qu'il employoit à en tricoter une feule; ainfi au moyen de la charrue, un homme, à l'aide de deux chevaux ou de quatre bœufs, peut labourer ce que vingt hommes ne laboureroient pas à bras. La culture exécutée par le travail des animaux a donc un avantage confidérable fur l'autre ; car moins je confomme en fraix, plus il me refte de produit net.

Profit confidéré dans la diminution des fraix.

Mais pour que l'avantage du labourage de la charrue fur la bêche ait lieu, il faut que les poffeffions foient affez étendues pour que l'attirail de la charrue ait fon plein jeu, il faut que les champs ne foient pas efcarpés, il faut qu'ils ne foient point

divisés de maniére que l'attelier perde tout son tems à passer d'un quartier de terre à l'autre, il faut que les engrais puissent y arriver facilement. A considérer donc la chose dans ce sens-là, on ne sauroit disconvenir qu'en général la Suisse n'ait de très-grands désavantages pour la culture des bleds, par comparaison avec les Pays de plaines & de grands héritages. Ces désavantages néanmoins seroient une raison de plus pour s'y attacher, *labor omnia vincit improbus*; & la question de la Société n'en seroit que plus sage & plus patriotique. Mais il est une autre maniére de considérer cet objet qui présente ses intentions dans leur véritable jour, & qui démontre qu'en général la Suisse doit s'attacher, *par préférence, à la culture des bleds.*

De plus grands fraix entrainent une plus grande Population, sont dans un autre sens un profit pour un Etat simple & borné.

Jusqu'ici nous n'avons considéré cette partie d'Agriculture que dans des vues de commerce & de calcul; envisageons-la maintenant selon les vues de l'humanité, &, je l'ose dire, dans celles de son divin Instituteur. Sous ces points de vue, les hommes ne sont plus des machines, ce sont nos peres, nos freres & nos enfans. C'est un être privilégié, fait à l'image de *celui qui est*, un être sensible, reconnoissant, qui sait sourire, pleurer les maux d'autrui, à qui Dieu donna la tendresse & l'amour, sentiment délicieux & d'une nature si sublime, qu'il en fait son propre partage, qu'il se l'est réservé

comme culte, & en a daigné faire la compenſation d'une immenſité & d'une éternité de bienfaits; c'eſt l'homme enfin, le fils chéri de la femme, cet être de beauté, de douceur & de dignité. Dans ce ſens, s'il eſt un Gouvernement aſſez heureux pour ne faire cas que de l'homme, pour ne point ambitionner la puiſſance, mais l'innocence & la tranquillité, celui-là conſidérera entre les Arts celui qui fait vivre le plus d'hommes, & entre les maniéres de l'exercer, celle qui emploie le plus de mains. Certainement de toutes les cultures, celle qui produit le plus d'alimens propres à notre nourriture, après le Jardinage, eſt la culture des bleds. De toutes les maniéres de cultiver les bleds, celle qui rapporte le plus, eſt la forte culture à bras. Il eſt vrai que ces bras conſomment ce ſurplus au moins; mais ce ſont des hommes laborieux, innocens, vertueux tant qu'on leur laiſſera la ſubſiſtance, ſains, forts; & ſi le Gouvernement de la Suiſſe eſt ce qu'annonce ſa réputation, c'eſt à avoir le plus grand nombre poſſible de ces hommes-là, que tend toute ſa politique: en ce cas il ne doit plus ſe plaindre des empêchemens que nous avons cités ci-deſſus, mais, au contraire, bénir la Providence de ce qu'elle a adapté la nature de ſon ſol aux principes de ſon exiſtence.

Il réſulte de ce peu de raiſons ſommaires, & que les bornes naturelles d'un

Mémoire ne me permettent pas d'étendre, que toutes les inductions prises dans les principes du bonheur de la Suisse, doivent l'engager, par préférence, à la culture des bleds. Passons au second article de mon sujet.

Les empêchemens généraux & particuliers qui s'y rencontrent.

Infandum, Regina, jubes renovare dolorem.

J'ai traité dans le précédent article de quelques empêchemens particuliers, qui résultent de la nature du sol & du climat de la Suisse, & je ne les crois point insurmontables. J'y apperçois même des avantages qui les contre-balancent, je veux dire les profits qui résultent du concours bien entendu du pâturage & de la culture. Dans celui-ci j'en embrasserai, sans doute, plusieurs qui lui sont étrangers. Mais les maux politiques sont tous contagieux : peut-être que l'épidémie est dans son voisinage. A tout hazard, je parle à l'univers. Que ceux qui ont suscité ma voix, me pardonnent l'extension de mes organes.

Le premier & le plus grand des empêchemens, la police des grains.

Le premier, & le plus fatal de tous les empêchemens que peut rencontrer la culture des bleds, c'est ce qu'on appelle *la police des grains*; mot à jamais détestable & détesté, si l'on savoit tous les maux qu'elle a faits à l'humanité. Je demande

pardon d'avance, en entrant dans cette queſtion, ſi la chaleur de la compoſition, liée à la force des raiſons, m'emporte à quelques expreſſions peu meſurées. On me connoitra en ouvrant le billet qui recéle mon nom, ſuppoſé que mon Mémoire paroiſſe en valoir la peine. J'ai proteſté d'avance, & je proteſte aujourd'hui de nouveau, que perſonne ne reſpecte plus que moi tous les Gouvernemens établis dans l'Europe, tous rélatifs au génie des Peuples dont ils ſont la ſûreté & l'exiſtence; mais plus ils ſont reſpectables, moins ils ſont à craindre pour un homme qui n'a d'intérêt que la juſtice & la vérité. Je la dirai donc, telle que je crois la voir après une étude ſuivie, réfléchie, & dans des vues qui ne ſauroient nous attirer l'anathême de l'aveuglement luimême.

Le délire de la plupart des Gouvernemens fut de ſe croire propoſés à tout faire, & d'agir en conſéquence, tandis qu'ils ne le ſont, en effet, qu'à laiſſer faire, & empêcher l'injuſtice & la léſion. Une des ſuites les plus naturelles de ce preſtige, & celle qui ſurprend le plus par l'apparence du devoir, c'eſt de ſe croire obligé de veiller à la ſubſiſtance des ſujets de l'Etat. Rome, la plus cruelle & la plus déſaſtreuſe des Républiques dans ſa ſplendeur, Rome qui portoit dans ſon ſein le dédain de l'humanité entiére, & la ſemence de cet orgueil dont elle fut ſi

cruellement punie, après avoir été le fléau de l'Univers, se croyoit, dans le tems même de ses mœurs austéres, obligée de faire des distributions de bled à des Citoyens oisifs, qui rendoient les délibérations de la place si orageuses, & ces distributions mêmes devinrent enfin le prix de son esclavage. Une branche de cette erreur a asservi & détruit la plus intéressante portion de l'Agriculture, & a introduit le monopole sur les campagnes & sur les Cultivateurs. On a cru devoir faire des magasins publics pour subvenir aux miséres du Peuple, & ces magasins, en plusieurs lieux, ont servi de prétexte au monopole d'achat & de vente. On a fait prendre au Peuple en aversion les greniers vraiment utiles, qui sont ceux des Propriétaires qui en rassemblent sur leurs terres, ou des Marchands qui en amassent à leurs fraix. On a voué, en un mot, le commerce des bleds à l'indignation publique, vrai moyen de l'ériger en brigandage; car, sitôt que vous livrez une profession quelconque aux risques & aux mépris, vous la corrompez en l'avilissant.

Les magasins publics pouvoient avoir une sorte d'utilité dans les tems où le commerce étoit inculte ou inconnu. Chaque Peuple alors concentré dans son territoire, & borné au secours de ses productions, pouvoit craindre des tems de disette, des années malheureuses; & les

Villes, toujours furchargées d'oififs, devoient peut-être prévoir des tems où leur banlieue ne fauroit fournir à leur fubfiftance. Mais aujourd'hui que les chemins font ouverts d'un monde à l'autre, alors que le commerce toujours éveillé par la concurrence & la cupidité, eft fans ceffe attentif à chercher les débouchés des marchandifes & des denrées les plus fuperflues, comment peut-on craindre que celle qui eft de la premiére néceffité, manque un feul inftant aux lieux où la néceffité l'appelle ? Le bled eft comme l'eau; il cherche toujours fon niveau : il accourra, en refluant d'un port à l'autre, d'Egypte en Sibérie, & cela d'une rapidité inconcevable, fans qu'on puiffe l'en empêcher, fi une fauffe prudence, ou l'avarice des prépofés de l'autorité, ne forme des digues pour l'arrêter.

Ces digues font les précautions fpécieufes du Gouvernement pour le retenir, ou même pour l'appeller. Je dis l'avarice de fes prépofés; parce que celle des Marchands, modérée par une concurrence intérieure & extérieure parfaitement libre, n'eft point nuifible; au contraire, pourvu que des caufes étrangéres ne réduifent pas l'Agriculture à la néceffité de vendre. Une compagnie de Marchands avides entreprendroit d'épuifer de grains le plus petit Canton de l'Univers, qu'elle en feroit, au contraire, le

théâtre de l'abondance. Le bled des voisins reflueroit de proche en proche dans ce Canton, où il trouveroit son prix; les fraix d'échange, de transport, de magasin, de remuage, seroient au profit du Pays, & l'avidité de ces Vampires seroit le principe de toute l'action & du commerce du Canton.

C'est par les ressorts de détail de cette opération, que je pose ici en un point dans toute son étendue, que cette avidité marchande est l'artére principale du débit des blebs, &, par conséquent, de leur culture. Le premier & l'unique intérêt du Cultivateur est de vendre promptement après la récolte, pour retrouver le montant de ses fraix & la somme qui doit lui revenir en profit, pour pouvoir fournir promptement aux nouveaux fraix de la nouvelle culture, pour débarrasser ses greniers & ses granges, pour ne pas perdre son tems & son argent en fraix de remuage, pour ne pas supporter le déchet inévitable des magasins. Tout ce qu'il lui faut, est un gain fixe, assuré, médiocre, & à tems préfix; mais si cela lui manque, les plus cheres années, les ventes les plus exorbitantes le ruinent plus encore qu'elles n'épuisent les autres classes de Citoyens. Cette vérité demande d'être démontrée par un calcul de comparaison que je placerois ici; mais, comme on peut le voir dans plusieurs Ouvrages

ges que l'on a fous la main, (*a*) je crois que je puis m'en difpenfer. Le point décifif fur cette matiére confifte à connoître exactement la marche du prix courant des grains entre les Nations commerçantes; mais nous pouvons fuppofer les preuves de détail, qui font auffi connues qu'inconteftables. Qu'on me paffe feulement de m'étendre ici fur celles de raifonnement, qui préfenteront une matiére feche en apparence, mais d'une importance d'autant plus indifpenfable, que l'étude en ce genre nous fait découvrir avec facilité la fauffeté d'un grand nombre de préjugés qui fervent de bafe à des ufages très-contraires au bien.

Ce que j'ai dit ci-deffus être un foin inutile & même dangereux pour le Gouvernement, à favoir la connoiffance des prix à l'effet de diriger la culture vers telle ou telle denrée; cette follicitude que j'ai foutenu nuifible, attendu que la vermine du monopole & de la concuffion cherche toujours à fe cacher fous le manteau de l'autorité, & qu'étendre & éviter les plis & replis eft le feul moyen d'empêcher qu'elle ne s'y gliffe : ce principe, dis-je, n'eft point applicable à une So-

(*a*) *Effai fur les Monnoies par Mr. Dupré de Saint-Maur. Effai fur la Police des Grains. Avantages & Défavantages de la Police de la Grande-Bretagne. Elémens du Commerce. Obfervations fur la liberté du Commerce des Grains &c.*

ciété d'Agriculture, aſſemblée bienfaiſante, inſtruite, attentive, & qui n'a & ne veut avoir, ni autorité, ni moyens coërcitifs. Celle-ci ne ſauroit trop, au nom de la Nation, avoir un œil fixe ſur la marche du prix courant.

Une Nation, qui n'a pas de bled à vendre, du moins dans l'état actuel de ſa culture, & qui au contraire en achéte, penſeroit peut-être que ces recherches lui ſeroient indifférentes. Mais, ſoit qu'on vende ou qu'on achéte, on a également intérêt de connoître les prix. Il y a plus: cette connoiſſance eſt un des points de la queſtion propoſée; car on ne peut décider de la préférence de la culture du bled ſur d'autres cultures, que par la valeur vénale des produits. Or, on ne peut juger ſolidement de la valeur vénale des produits, que par la connoiſſance du prix courant entre les Nations commerçantes, examiné dans les différens tems & dans les différentes circonſtances.

Je dis dans les différentes circonſtances; car, ſi l'on ſe bornoit à la connoiſſance du prix du bled dans un Pays où la Police y influeroit plus que le marché libre du commerce, on confondroit l'erreur morale avec la réalité; & ce n'eſt pas ſur de telles connoiſſances qu'on peut ſtatuer ſur l'avantage ou le déſavantage de tel ou tel autre genre de culture dans un Pays.

Voulez-vous juger ſainement, & décider au juſte, quelle eſt la Nation à laquelle la cultivation ou le commerce des bleds ont été le plus favorables; prononcez hardiment pour celle où vous découvrirez le moins de variations dans le prix courant du bled: c'eſt là où la vie & la ſubſiſtance humaine auront été le moins en péril & en compromis. C'eſt par-là que ſans ſoins on eſt plus raſſuré contre l'inquiétude des famines, que par tous les magaſins qu'une Police peu éclairée voudroit établir ailleurs. La Hollande, qui n'a ni territoire ni d'autres magaſins que ceux de ſes Marchands, ne connut jamais la diſette.

Cette égalité dans le prix des bleds a été le fruit permanent & preſque non interrompu de la liberté que l'Angleterre a donnée à ſes grains, en ouvrant le commerce avec l'Étranger.

En France, on voit par les recherches que les Savans ont faites rélativement aux monnoies & aux valeurs anciennes, que dès les premiers tems de la Monarchie le ſeptier de bled de Paris peſant environ 240 livres, a toujours été évalué, année commune, le tiers du marc d'argent, prix auquel il doit ſe ſoutenir. La liberté & la concurrence le maintinrent à ce prix, malgré les inconvéniens réſultans néceſſairement pour l'Agriculture, des troubles civils, & de l'anarchie qui régna

dans plusieurs intervalles de cette révolution de siécles. On n'en trouve qu'un seul, entre le regne de Charles VII. & celui de François I, où le prix du bled étoit tombé au neuviéme du marc d'argent, par des circonstances difficiles à développer. A cela près, cette utile denrée s'est maintenue en général sur le pied que j'ai dit ; & dans tout ce tems, les famines & disettes ont été très-rares, malgré les causes étrangéres qui eussent dû les rendre continuelles.

Quand Mr. de Sully entra dans le ministére des Finances de la France, le bled étoit à un prix exorbitant, par le dépérissement de l'Agriculture causé par les guerres civiles. Ce Ministre trouva dans la liberté du commerce extérieur des bleds le secret de rétablir l'Agriculture, & de ramener le prix des grains à un taux modique & constant. Quel tems prit-il pour soutenir la liberté du commerce extérieur? Celui où la cherté auroit été un obstacle pour un esprit timide & borné; & la France, au moyen de cette liberté, aidée de l'autorité d'un grand Roi & des soins économiques d'un grand Ministre, devint presque aussi-tôt le grenier de l'Europe. Les Anglois se plaignoient en 1621. de ce que les François leur fournissoient une si grande quantité de bled, & à si bas prix, qu'ils ne pouvoient soutenir dans leurs marchés la concurrence de leurs propres bleds auprès de ceux de leurs voisins. Ce

bas prix cependant, ainſi qu'on le voit par les tarifs de ce tems-là, étoit le tiers du marc d'argent; mais les Anglois, moins habiles Agriculteurs alors que les François, & moins verſés dans l'économie & l'intelligence ruſtique, ne ſavoient recueillir qu'en dépenſant beaucoup.

L'Agriculture ſe ſoutint dans ce bon état en France, à l'aide de la liberté du commerce extérieur des grains, juſqu'aux tems malheureux de la guerre civile ſous la minorité de Louis XIV. Enſuite commença le ſiſtême aveugle, qui a fait de ſi terribles progrès depuis, & dont l'abſurdité eſt tellement ancrée dans les têtes, qu'elle force aujourd'hui même les Miniſtres les plus éclairés à tâtonner le rétabliſſement des droits de la nature à cet égard. Mr. Colbert, pour favoriſer ſon plan d'établiſſement des Manufactures de luxe, crut devoir procurer, à bon marché, la ſubſiſtance des ouvriers, par l'approviſionnement prémédité des villes & lieux de forte conſommation chez l'Etranger, comme auſſi par des commencemens de défenſe de l'exportation des grains, ſous le prétexte ſpécieux de prévenir les diſettes; prétexte toujours accueilli par le bas Peuple, qui ne pénétre pas juſqu'à quel point ces prétendues précautions lui ſont funeſtes. Mr. Colbert néanmoins, en arrêtant le commerce eſſentiel de la Nation, ſacrifia les revenus du ſol à la chimére des Manufactures,

& parvint à faire croire au Peuple qu'il avoit fait fleurir le commerce en France, & ce Peuple fut long-tems la Nation entiére. Les Propriétaires perdoient leurs revenus : tel homme croyoit voir croître la Ferme de ſa terre, s'il la hauſſoit d'un ſixiéme, tandis que le marc d'argent avoit réellement hauſſé d'un tiers. Les impôts ſurchargeoient les biens, les terres tomboient en friche dans pluſieurs Provinces du Royaume, les diſettes devinrent fréquentes & preſque périodiques, tandis que les Auteurs politiques, les Poëtes & les Hiſtoriens prodiguoient des louanges au nouveau ſiſtême, & blâmoient le grand Sully de n'avoir pas favoriſé le brillant commerce des Manufactures ; commerce précaire, qui peut, à chaque inſtant, être enlevé par les autres Nations, & qui ne peut jamais dans ſa plus grande ſplendeur être comparé aux biens fonds, pour produire à l'Etat de véritables revenus.

Bon prix des denrées de premier beſoin; avantage pour tous.

C'eſt une erreur profonde, invétérée, & pour cela même bien digne d'être combattue, de croire qu'il ſoit utile à quelque choſe de tenir les grains à bas prix dans un Etat ou dans une Cité. Ce n'eſt que le ſurhauſſement ſubit & imprévu, qui eſt redoutable & qui entraine la miſére du pauvre Peuple. A cela près, le bon prix de la denrée eſt utile à tous; car 1°. ce qu'on compte gagner ſur la main d'œuvre par la diminution du prix des

denrées, on le perd ſur le produit net de la culture du ſol, & l'on ruine la Nation pour enrichir quelques Commerçans. Or, défiez-vous du Marchand qui tire ſes profits ſur la Nation, qui ne fait circuler de l'argent que pour enlever celui de ſes Concitoyens. Plus ſa fortune s'accroit, plus elle ſépare de l'Agriculture les richeſſes qui font renaître les richeſſes, & plus cette fauſſe proſpérité en impoſe à la Nation en faveur du commerce de ſon Pays. Un Etat aratoire ne doit être attentif qu'au commerce qui ſoutient la valeur vénale des productions du ſol. La facilité & la liberté du débit procurent le bon prix, le bon prix anime la culture & améne l'abondance ; l'abondance & le bon prix forment les revenus, favoriſent la Population, & procurent l'aiſance des Habitans. 2°. La diminution ſuivie du prix des bleds dans un Etat eſt auſſi préjudiciable au bas Peuple, qu'aux Propriétaires des terres. Cette allégation a beſoin d'être raiſonnée & ſuivie.

Le prix ordinaire de la journée du ſimple Manouvrier a été, de tout tems, à peu près le vingtiéme du prix d'un ſeptier de bled évalué année commune. Si le prix commun du ſeptier de bled, peſant 240 livres, eſt de dix liv. en monnoie, le ſalaire du Manœuvre eſt de dix ſols par jour, & le total, pour l'année, d'environ 130 liv. Si ce Manouvrier & ſa famille conſomment dans l'année douze

ſeptiers de bled méteil, ſa dépenſe en bled ſera de 100 liv. il ne lui reſtera que trente liv. pour fournir à ſes autres beſoins. Mais ſi le prix commun du bled étoit à vingt liv. le Manœuvre gagneroit par an 260 liv. ſa dépenſe en bled ſeroit de 200 liv. il lui reſteroit ſoixante liv. pour ſes autres beſoins, c'eſt-à-dire, une fois plus que dans le premier cas. On voit chaque jour, ſans vouloir en examiner la cauſe, que le bas Peuple abandonne les Provinces où le bled eſt à bas prix & en non-valeur, tandis qu'il abonde aux lieux où la ſubſiſtance eſt plus chere. Se peut-il que des raiſons auſſi ſimples, appuyées de l'expérience, aient échappé aux calculs des Adminiſtrateurs ſubalternes, qui, ſous prétexte de la Police des grains, croient bien ſervir le Peuple & l'Etat en arrêtant dans les Provinces le débit des grains, dans le deſſein de les tenir à bas prix en faveur du Peuple, & qui l'expoſent, au contraire, à de fréquentes famines par le dépériſſement de l'Agriculture ; & par le monopole qui s'introduit dans le commerce national des bleds ?

On m'objectera peut-être que l'augmentation du prix des bleds cauſant une plus grande dépenſe par l'augmentation des ſalaires, les Entrepreneurs & les Propriétaires ne tireront pas un plus grand profit. On conviendra toujours qu'il y a un profit décidé en faveur de

ceux qui reçoivent cette augmentation de ſalaire; d'où il s'enſuivroit, du moins, qu'en raiſon égale pour le produit net, l'avantage qui en réſulteroit auroit une prodigieuſe influence dans l'économie politique : mais il eſt aiſé de prouver que le produit net de la culture augmenteroit conſidérablement, & qu'il y auroit beaucoup d'épargne ſur tous les travaux.

En effet, les travaux s'exécutent, en grande partie, par le ſecours des animaux qui ne conſomment pas de bled; ainſi l'augmentation du prix du bled ne porte pas ſur les fraix des travaux de ce genre, ſur ceux qui vont par des machines, ſur les ſecours par leſquels on épargne les fraix de tranſport, comme la navigation, &c. Or, il eſt viſible que rélativement à cette partie des travaux, qui eſt la plus conſidérable, l'augmentation du prix du bled revient entiérement en produit net, &, par conſéquent, en augmentation de revenu pour les Propriétaires, en accroiſſement de dîmes, de champarts, &c. objet qu'on doit encore regarder comme revenu de Propriétaire.

Exemple.

Soit le produit d'un arpent de bled 7 ſeptiers à 12 liv. Total, 84 liv.

Fraix de travail d'hommes,	30	60 liv.
Pour les autres fraix,	30	
	Reſte net,	24 liv.

Différences.

Soit le produit d'un arpent de bled 7 feptiers à 18 liv. Total, 126 liv.

Fraix de travail d'hommes,	45	75 liv.
Autres fraix,	30	
	Refte net,	51 liv.

Le falaire des hommes eft ici augmenté à proportion de l'augmentation du prix du bled. L'accroiffement du produit net eft de vingt-fept liv. un peu plus que du double.

La dépenfe de cet accroiffement de revenu, foit dans le commerce avec l'Etranger, ou dans le commerce du Pays, fera toujours à l'avantage du Propriétaire : car il n'eft pas douteux que plus on a de revenu, plus on peut acheter de l'Etranger; & l'on voit, tous les jours, les Propriétaires des Pays, où l'Agriculture eft en pleine vigueur, & la vente des bleds fur un pied égal & avantageux, étonner les Nations chez lefquelles ils voyagent, par leur prodigue curiofité en toutes fortes de dépenfes. Cet avantage ne paroit peut-être pas auffi évident à l'égard des dépenfes qu'on fait dans le Pays, où les fraix de tous les travaux quelconques font devenus plus confidérables à caufe de l'augmentation des falaires: mais, comme nous l'avons remar-

qué, cette augmentation de fraix ne porte que ſur la partie qui s'exécute par des hommes ; &, pour tout le reſte, l'augmentation des revenus eſt au profit des Propriétaires de tout genre & de l'Etat.

Conſidérez que dans l'exemple précédent le ſalaire des hommes, quoiqu'augmenté d'un tiers, n'augmente les fraix que d'un cinquiéme. Tandis donc que les marchandiſes de main d'hommes auront hauſſé d'un cinquiéme de prix, & monté de quatre livres à cent ſols, les revenus des Propriétaires auront plus que doublé. Or, dans un Etat, ſi l'on en excepte le Rentier & le Commerçant avec l'Etranger, tout homme eſt, ou Propriétaire, ou ſtipendié. Le ſtipendié y gagne, nous l'avons démontré, & le Propriétaire beaucoup plus encore. Le Commerçant avec l'Etranger modéle ſon commerce ſur ce pied-là, & cherche le rabais par ſon économie, ſa vigilance & ſon activité. Le Rentier peut y perdre ; mais nous verrons tout-à-l'heure quel eſt l'intérêt qu'un Etat doit prendre en ce genre de poſſeſſion. D'ailleurs, il eſt peu de Rentiers qui n'exercent quelque profeſſion lucrative, par laquelle ils participent au profit commun ; ſinon permis à eux d'être oiſifs, mais qu'ils ne cherchent pas, du moins, à troubler les vues du Gouvernement pour le bien général de la Nation.

Le haut prix conſtant du bled procure encore une autre augmentation de richeſſe, qui conſiſte dans la multiplication des beſtiaux; car lorſque le Laboureur profite ſur la culture du bled, il emploie toute ſon aiſance à la rendre la plus abondante qu'il eſt poſſible. Il couvre la terre de beſtiaux pour ſe procurer plus d'engrais, & cet accroiſſement de beſtiaux en fait diminuer le prix en faveur de la conſommation de la Nation. Le Cultivateur en eſt ſuffiſanment dédommagé par les riches moiſſons qu'il recueille; & le pauvre Peuple, qui, comme nous l'avons prouvé, profite ſur la cherté du bled, profite encore ſur le bon marché de la viande.

Il réſulte de tout ce détail de raiſons & de calculs qu'on n'a pas cru devoir rendre plus ſommaire, attendu l'importance de l'objet, & l'oppoſition des vérités qu'on vient de déduire avec les préjugés courans; il réſulte, dis-je, que la cherté conſtante du bled que fourniſſent d'abondantes moiſſons, & dont le commerce avec l'Etranger eſt libre, ne peut être que très-avantageuſe à toute une Nation.

Mais il n'eſt pas en ſon pouvoir de ſe procurer cette cherté; car une Nation de plus, qui vient participer au commerce actif & extérieur des grains, ne doit pas eſpérer, ſans doute, qu'elle fera augmen-

ter le prix courant des bleds entre les Nations commerçantes. Elle doit penser, au contraire, que c'est un poids de plus dans la balance, & qu'entrant en concurrence avec les Nations qui vendent la même marchandise, elle en fera baisser le prix de toute la portion dont elle vient accroître la masse générale. Il n'en est pas tout-à-fait ainsi; mais il seroit impossible de nier en entier l'hipothése. Cependant il résulte toujours de ceci le même avantage qu'on peut & doit se promettre dans tout autre commerce, qui est de prendre part au bénéfice commun, & de diminuer d'autant le gain exclusif de ses rivaux. C'est beaucoup que cela pour une culture jusqu'alors bornée à la consommation de son propre Canton, & souvent encore gênée dans cette étroite prison. Mais un avantage certain, & celui qu'on doit sur-tout envisager dans cette utile, nécessaire & indispensable liberté du commerce extérieur des grains, c'est l'égalité de prix.

C'est précisément cette égalité de prix qui rend ce commerce si profitable aux Nations qui l'exercent; car, comme l'ont démontré les Auteurs cités à la marge, cette égalité seule augmente beaucoup le revenu des terres, sans que les Habitans paient le bled plus cher. (*a*)

(*a*) *Essai sur l'Amélioration des Terres, par Mr. Patullo. Observations sur la Liberté du Commerce des Grains.*

On voit par ce ſimple détail des faits, & par les preuves auxquelles nous avons renvoyé, combien il importe que la vente des bleds ſoit toujours prompte & égale; & que l'exceſſive cherté des grains, toujours annoncée par leur non-valeur précédente, eſt encore plus ruineuſe pour le Cultivateur, que pour ceux qui conſomment & ne produiſent rien. Il s'enſuit de cette démonſtration, que l'égalité commerçable du prix des grains eſt le plus néceſſaire agent d'une utile culture. Or, cette égalité de ventes & d'achats ne peut ſe ſoutenir que par le concours du commerce des bleds & de ſes agens, tant en gros qu'en détail, qui ne ſauroient être trop multipliés, trop libres, & trop protégés dans toutes leurs manœuvres patentes, quel que ſoit le motif qui les fait agir. Les greniers qu'ils rempliſſent dans les années abondantes, procurent aux Cultivateurs preſſés le débit de leurs grains, & ſouvent des réſerves pour les mauvaiſes années, ce qui bannit les non-valeurs & les chertés. Mais un tel commerce ne s'établit pas d'abord; il faut qu'il ſoit fondé ſur une liberté aſſurée par une loi irrévocable, qui ne laiſſe au Commerçant aucune inquiétude ſur les avances qu'exige un commerce ſi conſidérable. On permit en France en 1701, 1702, 1703, &c. l'exportation des bleds; mais ces permiſſions paſſagéres & incertaines n'eurent aucun effet favorable au débit de cette denrée.

La liberté aſſurée eſt même le ſeul moyen d'ôter au motif d'intérêt des Commerçans tout autre eſpoir que celui d'une traite favorable, d'une vente prochaine, d'un profit modique, mais certain & ſouvent répété; ce qui eſt la vraie pierre de touche du commerce utile. En effet, les plus cupides d'entre eux ſeroient bientôt déſabuſés d'attendre une diſette, quand ils verroient un eſſaim de rivaux concourir à éteindre le feu qu'ils voudroient allumer. En un mot, le Marchand de bled, le Courtier, le Blatier de détail, &c. doivent être des hommes ſacrés dans tout état où l'on aſpire à voir proſpérer ce genre de culture.

C'eſt le contraire néanmoins de ce principe, qu'opérent les Gouvernemens qui veulent ſe mêler de cette partie délicate. Dans les tems où la pédanterie prit la place de l'adminiſtration, on ſubſtitua *la Police des grains* aux magaſins publics déja nuiſibles & abuſifs, mais qui l'étoient infiniment moins que cette inſpection. On crut devoir peſer le pain à tous les ſujets de l'Etat, fermer les débouchés quand on craint la cherté, empêcher l'entrée des grains étrangers dès qu'on ſe croit dans l'abondance; tenir enfin ſans ceſſe dans des mains toujours trop foibles & trop incertaines pour un tel emploi le thermométre de la ſubſiſtance publique, & marquer le tarif d'une denrée dont il eſt impoſſible de connoître le prix

naturel. Que résulte-t'il delà pour l'agriculture d'un Pays gouverné par ce régime décevant & fatal?

1°. Les bleds étant la moins libre de toutes les denrées, celle qui vous livre le plus à l'inquiétude du Gouvernement, aux soupçons que ce soin continuel donne au Peuple toujours aveugle, toujours avide de faux bruits & de fausses allarmes; les bleds, dis-je, tombent en défaveur auprès du Cultivateur paisible, & il préfére toute autre production à celle-là, d'où s'ensuit qu'on se dégoute de cette culture.

2°. Elle devient, en effet, très-défavorable; car dans les tems d'abondance, le commerce, qui effarouché par tant d'inquisitions, de faux bruits, &c. n'a point ouvert les routes des débouchés, ne vient pas vous débarrasser de votre superflu, & le débit alors se trouve borné à la consommation des Provinces voisines, qui toutes ont quelques grains & peu d'argent : d'où s'ensuit que le Cultivateur demeure surchargé de son bled qui embarrasse son attelier. Il en supporte le déchet, il perd l'aisance & les facultés nécessaires pour faire les fraix des travaux préparatoires de la récolte prochaine; en un mot, autant vaudroit, ou peu s'en faut, qu'il n'eût rien recueilli.

3°. Dans les années disetteuses, au contraire, autre & plus grand inconvénient

nient encore, s'il eſt poſſible ; vous empêchez alors ſa ſortie, & la tourbe aveugle applaudit à vos ſoins paternels ; & vous ne voyez pas que jamais les grains ne ſortiront d'un Pays qui en manque, puiſque le Cultivateur trouve à ſa porte un bon prix, & que pour l'aller chercher ailleurs, il faudroit d'abord que ce prix fût accru des frais de tranſport, au hazard de l'incertitude d'une meilleure vente, qui en effet n'a pas d'exemple dans le commerce extérieur, où le prix n'eſt pas ſuſceptible de pareilles variations.

Mais, direz-vous, ce ne ſeront point les Cultivateurs qui le porteront ailleurs : mais les Marchands dont vous me parliez tout-à-l'heure, ſavent en quels lieux eſt la plus grande diſette, ils la prévoient ; & tandis que nos Cultivateurs, bornés à leurs ſoins domeſtiques, ne voient rien par-delà les bornes de leur exploitation, ces frêlons viennent leur offrir un prix marchand de leur bled ; les Laboureurs vendent d'abord, & les Marchands déſenblavent ainſi tout le Pays. La diſette éclate alors, & ces mêmes Marchands viendront revendre au double & au triple le même bled qu'ils ont ci-devant acheté.

Ces Marchands, ſans doute, ne s'empareroient pas de nos bleds lorſqu'ils ſeroient chers ; ils n'acheteroient donc que quand ils feroient à bas prix, c'eſt-à-dire, dans les années abondantes où nous au-

rions du ſuperflu : alors ils nous feroient d'un grand ſecours ; vous ne craindriez pas que leurs achats excédaſſent notre ſuperflu ; leur finance, fût-elle de deux cens millions, ne l'épuiſeroit pas, & nous reſterions encore bien garnis. En effet, rappellez-vous que je vous ai démontré ci-devant, qu'au moyen de la liberté ſacrée & abſolue du commerce des bleds, & d'une protection conſtante à tous les Marchands en gros & en détail de cette précieuſe denrée, vous verrez évanouir ces fauſſes eſpérances des Monopoleurs qui croient affamer un Pays, pour lui revendre enſuite bien cher leurs funeſtes ſecours. Ils feroient trompés par la concurrence du commerce des autres Nations. Les récoltes des Pays commerçans ſe contre-balancent réciproquement & ſucceſſivement ; foibles cette année dans un Pays qui alors a beſoin d'acheter, & abondantes dans d'autres, qui dans le même tems ont beſoin de vendre leur ſuperflu ; & tour à tour il s'établit toujours un niveau entre les récoltes fortes & foibles des différens Pays commerçans. Delà vient l'égalité conſtante du prix des grains chez les Nations où le commerce eſt libre. Une mauvaiſe récolte chez une Nation de l'Europe commerçante, eſt ſemblable à une grêle qui détruit les moiſſons de quelques Laboureurs, & qui ne cauſe point de cherté dans le Royaume. Vous verrez donc ces ſpéculations parricides s'évanouir par la même raiſon que le niveau

eſt toujours aſſuré entre la Méditerranée & l'Océan, & que perſonne n'a encore entrepris de pomper l'eau de l'une de ces deux mers pour faire une belle pêche. Toutes les vues de ces Marchands ſeront donc bornées à ce que j'ai dit : *traite favorable*, *vente prochaine*, *profit modique*, *mais certain & ſouvent répété.*

O vous, qui voyez d'un œil paternel, mais ſoucieux, les dangers qui ſemblent menacer les Peuples qui ſont commis à vos ſoins, & dont le cœur s'ouvre à des craintes dont la cupidité, couverte du maſque du bien public, fait profiter, étendez un inſtant vos regards, & cherchez par quel Canton de l'Europe, par quelle partie de l'Univers, le feu d'une diſette univerſelle peut pénétrer, ſans que les pompes de l'abondance l'éteignent auſſitôt, dès qu'on les laiſſera couler. Eſt-ce par l'Eſpagne, Pays ſec & aride en partie, qui nourriſſoit autrefois cinquante-deux millions d'ames, & que la chute de l'Agriculture réduit à moins d'un dixiéme de cette Population? Ses ports ſont ouverts de toutes parts : l'intariſſable fécondité du Nord de l'Afrique eſt à ſa porte d'un côté, de l'autre l'Angleterre, la France, le Nord. Sera-ce l'Italie? Pays par-tout abondant, ſi on vouloit le rechercher, qui comprend la Sicile, la Calabre, &c. Contrées qui rapportent en dépit même de leurs habitans. Sera-ce par l'Angleterre & ſes Colonies? Elle

qui voudroit nourrir l'Univers, & dont les vues politiques tendent à porter des bleds également en Portugal d'une part, & en Weſtphalie de l'autre. Sera-ce la France? Contrée qui reçut en même-tems la roſée du ciel & la graiſſe de la terre, & grenier naturel de tout le midi de l'Europe : *Sua ſi bona norint*. Sera-ce enfin l'Allemagne, la Pologne, la Livonie? Ces noms ſont ſinonimes à l'exceſſive fertilité. Et vous, ſages Helvétiens, dont les mœurs, la ſageſſe, le courage & la modération vous ont concilié la confiance & le reſpect univerſel, vous, chez qui la paix & l'humanité ſouvent exilées, preſque toujours inquiétées par-tout ailleurs, établirent un empire aſſuré & tranquile, vous qui poſſédez la ſimplicité laborieuſe & l'innocence raiſonnée, les deux plus forts ramparts dont un homme, dont une Cité, dont un Peuple puiſſent être munis, riſqueriez-vous d'en perdre l'appui dans le point le plus important de tous? Donneriez-vous dans les vues compliquées qui agitent ailleurs les humains? Environnés de tant de ſecours contre les malheurs de la diſette, oublieriez-vous que la crainte eſt le ſeul moyen de l'appeller? Un proverbe ſu des grands & des petits dit : *cherté fait abondance*. Ce proverbe infaillible auroit lieu pour les bleds, plus encore que pour toute autre choſe, ſi les fauſſes ſpéculations du Gouvernement n'en arrêtoient l'effet. Mais ſi, ſourds à tant de vérités ſimples,

la crainte, ou le penchant à l'imitation vous déterminent à prendre ces deſtructives précautions, je vous ai dit ce qui en arrivera. Dans les années d'abondance, le Cultivateur aura tout perdu. Eh bien! il ne pourra regagner du moins quelque choſe dans les années de cherté. Au ſignal de vos précautions, le Peuple, prêt à s'émouvoir, verra, d'un œil ennemi, tout grenier voiſin, tout Propriétaire ſoigneux & prévoyant. Vous obligerez à vendre la denrée au-deſſous de ſon prix, & cependant elle hauſſera toujours, parce que ces ſortes de maux ſont cent fois plus grands par l'opinion que par la réalité. C'eſt l'imagination alors qui a faim, c'eſt la peur qui délibére & qui réſout. Cette frayeur ſe communiquera; vos voiſins fermeront auſſi les débouchés, & ne vous laiſſeront arriver des ſecours que quand votre crainte, devenue extrême, vous les fera acheter à tout prix; que quand le monopole, qui ne vit que de bagares, aura pris chez eux ſa part ſur les grains qui ſortent, & chez vous ſur ceux qui entrent. Ces ſecours mêmes, vous ne les recevrez qu'à vos portes; & comme chez vous, tout jeu, toute pulſation feront interceptés par la crainte & par les prohibitions, il faudra que le Public faſſe la dépenſe du tranſport & de la diſtribution à grands fraix, tandis que le commerce & le troc l'euſſent fait de proche en proche & inſenſiblement. Mais tout cela comporte

des longueurs : vous avez été avertis tard ; votre prévoyance a précipité le mal, & accéléré les accidens. Ils ont eu leur jeu, tandis que vous cherchiez des ſecours ; & quand ces ſecours arriveront, ils trouveront l'eſpérance prochaine d'une récolte, des fruits avant-coureurs déja venus ; les maladies & l'expatriation auront diminué la conſommation ; la crainte aura ceſſé, &, par conſéquent, la plus grande partie des beſoins. On ne veut pas de vos bleds trop chers, quoique vous les offriez à perte. Le tout vous demeure & ſe gâte ; car vous n'oſeriez imaginer l'attentat ſacrilége que j'ai vu exécuter en certaines Régions, de forcer les Peuples à conſommer les proviſions faites de la ſorte, & des bleds déja échauffés.

C'eſt par cette marche que dans un Pays conduit par un tel régime, il eſt impoſſible que cette denrée ne ſoit ſujette à des variations de prix exorbitantes : d'où s'enſuit, comme je l'ai démontré ci-deſſus, que la culture en tombera certainement. Il eſt impoſſible que le Cultivateur faſſe ſes affaires, s'il n'eſt ſûr d'un débit conſtant & uniforme, d'un gain fixe & proportionné ; & quand on voit en un Pays le taux des grains ſujet à des variations conſidérables, c'eſt un ſigne certain que la culture des bleds y tombe & s'anéantit.

Somme totale, la liberté abſolue, générale, indéfinie, du commerce des grains,

en guerre comme en paix, avec amis & ennemis, ſans que, pour quelque raiſon que ce puiſſe être, même pour le ſalut de l'Empire, il ſoit permis d'en approviſionner autrement que de gré à gré, & l'argent à la main, comme auſſi ſans qu'on puiſſe jamais trouver mauvais qu'un homme ou une compagnie en amaſſe en quelque quantité que ce puiſſe être, eſt le pivot principal de l'Agriculture, la premiére loi divine & phyſique de l'humanité ; & toute intervention de l'autorité quelconque en cette partie, doit être miſe, chez un Peuple ſage & éclairé, au niveau des crimes des incendiaires des temples, des empoiſonneurs des fontaines, des attentats contre les Gouvernemens. Si jamais un Peuple établit & exécute cette loi, & qu'il ſouffre enſuite de la diſette, je conſens à être condamné au ſupplice de ce pere ſi connu par le trait qu'on appelle *la charité Romaine*, à languir en priſon ſans autre nourriture que le lait de ma propre fille, & à mourir dans ſes bras en le voyant tarir.

Corvées, impôts, empêchemens inconnus en Suiſſe.

Les bornes de ce Mémoire m'ont obligé de ſerrer extrêmement un article qui demanderoit des volumes, ſi l'on vouloit le traiter rélativement à l'importance dont il eſt. D'autres inconvéniens conſidérables affligent ailleurs l'Agriculture, qui ne peuvent devenir communs à la Suiſſe, tant que ſon Gouvernement actuel ſubſiſtera. De ce nombre ſont,

par exemple, le tems & les beſtiaux du Cultivateur, dévoués aux travaux publics ſans ſalaire & ſans ménagement; la ſurcharge des impoſitions & leur exaction en argent, tandis que le Fiſc embarraſſe les débouchés du commerce, & l'empêche de venir donner une valeur vénale aux denrées, ſeule reſſource de l'Agriculteur; l'aviliſſement de cette profeſſion honorable & maternelle; le luxe des villes, qui lui enléve ſes enfans, ſes richeſſes & ſes ſoutiens, &c. Mais il en eſt un qui peut porter plus encore à certains égards ſur un Peuple économe, que ſur les Nations dépenſiéres.

Empêchemens, rentes & Rentiers.

Je veux parler de l'établiſſement des rentes & des Rentiers. L'uſure a toujours perdu les Républiques; &, à le bien prendre, toute redevance d'argent prêté, qui de ſa nature ne s'uſe pas plus par l'uſage que la taſſe que je prête à mon voiſin pour boire après moi, étoit une uſure dans la Morale, avant qu'elle le fût dans la Religion. Mais, à ne conſidérer ici que le tort que cet abus fait à l'Agriculture, nous trouverons qu'il eſt immenſe. L'Etat n'emprunte point en Suiſſe, & c'eſt un article bien eſſentiel; mais, ſans doute, les prêts ſont en uſage entre les Particuliers, ce qui néceſſairement tend à amonceler les fortunes & les propriétés. Car, pour que je ſois Propriétaire dans le fait de la terre de mon voiſin, il n'eſt pas toujours néceſſaire que par

un contrat il m'en ait tranſporté la propriété ; il ſuffit que ce contrat m'en attribue les fruits, à moi & aux miens à perpétuité. A la vérité, il peut me rembourſer, & rentrer ainſi dans la jouiſſance de ſa terre ; mais ce ſera toujours une aliénation réelle à pacte de rachat ; & ce rachat, quand peut-il s'opérer ? Ma fortune, qu'une jouiſſance franche de tout entretien, & indépendante des calamités qui détruiſent les fruits de la terre, rend chaque jour plus conſidérable, me met en état d'envahir de nouveaux fonds par de nouveaux contrats ; & la ſienne, au contraire à lui, dont le partage eſt déſormais de travailler & de riſquer pour autrui, ira toujours en dépériſſant, & le forcera à contracter de nouvelles dettes.

C'eſt ici d'abord un vice politique en un Pays, où l'inégalité des fortunes contraſte avec la nature du Gouvernement ; mais c'eſt encore un grand inconvénient pour l'Agriculture : car ſi j'avois réellement acheté cette terre, elle auroit paſſé dans les mains d'un Poſſeſſeur en état de la faire valoir. La nouveauté lui auroit donné un prix auprès de moi, & un droit de plus à mes ſoins ; car chacun chérit ſon aquêt. Au lieu d'en conſommer les fruits dans l'oiſiveté, ou, qui pis eſt, de les amaſſer pour en groſſir mes fonds, j'en aurois mis une partie & quelquefois le tout à la réparer, à l'améliorer, &c.

Au lieu de cela, elle demeure à un Propriétaire épuisé, qui, sans cesse, abattu à l'aspect de la rente qu'il doit payer, se voit forcé de toujours tirer de sa terre, & de n'y rien mettre. En un mot, la culture languit de nécessité, & c'est là le plus grand mal pour l'Etat.

Il importe donc à toute forme de Gouvernement, mais sur-tout au Gouvernement républicain; il importe à tout Etat, mais sur-tout à un Etat agricole, de faire baisser, autant qu'il est possible, dans son Pays l'intérêt de l'argent, cette roüille universelle de toute industrie, & sur-tout de l'Agriculture.

Le haut intérêt nuit sur-tout à la culture des bleds, parce qu'elle demande de plus fortes avances, & plus souvent répétées que toutes les autres; car les bois croissent & approchent du tems de leur coupe, sans autres fraix que les soins de leur garde : les étangs n'ont besoin que de l'entretien des chaussées, & des fraix de la pêche; les prairies ne se fauchent qu'une ou deux fois par an; les rigoler, les étauper, les fumer même, sont des travaux qui donnent peu d'emploi. Jacob peut, avec du soin & le secours de la Providence, voir multiplier les troupeaux de Laban; mais le Laboureur a toujours affaire sur sa terre, plusieurs façons à lui donner, rompre les mottes, garnir de bestiaux, fumer, herser, semer, sar-

cler, recueillir enfin, & à l'inſtant recommencer les cultures. Tout cela demande, non-ſeulement un ſoin journalier, mais une aide continuelle, nombreuſe, diſpendieuſe par conſéquent : il faut toujours de l'argent en un mot; & ſi l'uſure en hauſſe le prix, l'eſpoir du Laboureur eſt engagé d'avance, & tout ce que le Prêteur retire eſt autant de refuſé, d'enlevé à la terre qui eût rendu dix talens pour un.

Le haut intérêt de l'argent eſt auſſi un impôt ſur les marchandiſes; il en ſurcharge le prix, & retombe ſur la vente de la premiére main. Le Commerçant calcule les fonds qui entrent dans ſon commerce, & précompte l'intérêt, pour le faire payer à celui qui lui vend, ou à celui qui achéte ſa marchandiſe, & enſuite il tire ſon profit; en ſorte que l'Acheteur même qui paie comptant, & le Vendeur, qui ſouvent accorde du crédit, paient dans leurs achats, ou dans leurs ventes, l'intérêt de l'argent qui s'eſt élevé à un taux abuſif dans la Nation. Ainſi cet intérêt onéreux devient une taxe générale, tant pour celui qui emprunte que pour celui qui n'emprunte point. C'eſt dans le commerce un droit que la marchandiſe doit à l'argent, & que le Marchand préléve ſur tous ceux qui traitent avec lui, au préjudice de la valeur vénale de la marchandiſe.

Indépendanment des prêts entre Particuliers, & de l'intérêt de l'argent, dont Placement ſur

les fonds publics des Etrangers ; autre empêchement.

l'Etat eſt à peu près le maître, il eſt une autre ſorte de placement, moins nuiſible à la vérité, mais qui l'eſt toujours beaucoup pour un Etat agricole, & ſur-tout pour une Nation économe : c'eſt de placer dans les fonds publics des Etrangers.

Le crédit public des Etats emprunteurs eſt une loupe politique, qui n'a pas, à beaucoup près, cent ans d'ancienneté. Cette nouveauté n'avoit pas encore duré un demi ſiécle, quand tout-à-coup on vit en 1720. une ſecouſſe preſque générale en Europe, avertir la cupidité empreſſée à courir à toute lueur, qu'elle s'appuyoit en ceci ſur un roſeau foible qui ne pouvoit que rompre ſous le poids dont on le ſurchargeoit. La paſſion ne fait point réfléchir, & l'on a vu cette vogue depuis reprendre ſon eſſor avec plus de confiance que jamais. Ce n'eſt pas ici le lieu de démontrer le fort ou le foible de ces ſortes de ſpéculations ; les inconvéniens rélatifs à la politique, aux mœurs, au commerce, &c. ne ſont point de mon ſujet. Je les enviſage uniquement du côté de l'Agriculture.

Comment eſt-il poſſible que cet Art, qui décuple les dons qu'on lui fait, mais qui ne rend rien auſſi à qui lui refuſe, puiſſe proſpérer en un Pays, où l'on livrera la terre aux lumiéres & aux forces de ſes moindres habitans, où toute l'aiſance qu'elle procure, expatriée auſſi-tôt

que reçue, ira ſe perdre dans la vaſte région des calculs & de l'agio, où toutes les vues ſeront tendues vers cette optique de fantômes? Il faut, pour faire proſpérer l'Agriculture, & ſur-tout celles d'entre ſes parties qui demandent le plus de ſoins, de forces & d'attention, qu'elle ſoit conſidérée comme le principe radical de toutes les richeſſes, & comme le point central de leur réunion. Je m'explique.

Toute richeſſe vient de la terre; on ſait cela. Des denrées qu'elle rapporte, les unes paſſent en conſommation, & ſervent à l'aliment des hommes; les autres, transformées en marchandiſes par les ſoins de l'induſtrie, pourvoient aux néceſſités ſecondes & aux commodités. Appropriées à la durée & au tranſport, celles-ci vont chercher au loin la rétribution des travaux de l'Agriculteur, celle du Fabriquant & du Voiturier; & comme toute richeſſe ne peut être échangée que contre une autre richeſſe, les hommes ſont convenus d'une eſpéce de richeſſe d'une meſure & d'un prix déterminés, tranſportable & diviſible, qui eſt, dans l'échange des marchandiſes, le gage intermédiaire de leur valeur vénale. Mais tout ici-bas fait un cercle exact, & tout ce qui ſort de ce cercle perd tous ſes attributs d'utilité. De même donc que de ce qui ſort de la terre, tout ce qui paſſe en conſommation prochaine doit retourner à la terre, ſoit en engrais, ſoit en

travail, ſoit en influence réſultante de la préſence du Maître ; toute la portion auſſi qui eſt transformée en marchandiſe, & qui va chercher au loin ſa rétribution, doit y retourner en argent.

Cet argent eſt le meilleur & le plus indiſpenſable fumier qu'on puiſſe répandre ſur la terre. Dans les Pays de grande culture, il ſuffit d'avoir de gros Fermiers, la plus utile eſpéce d'hommes; mais ces gros Fermiers, qui ne ſauroient proſpérer qu'en ſe levant devant l'aurore, qu'en ſe couchant les derniers de tous, & dormant, pour ainſi dire, debout, qui ſont dans une action perpétuelle, qui font vivre toutes les familles d'ouvriers, Cultivateurs bornés à leur ſalaire journalier, qui entretiennent l'indépendance des Propriétaires, & ſoutiennent toutes les charges de l'Etat; ces gros Fermiers, dis-je, ont beſoin d'avoir devant eux des fonds conſidérables pour les fraix de la culture, & pour parer aux calamités trop ordinaires, aux fléaux des ſaiſons, des mortalités de beſtiaux, des non-valeurs, &c. ſans cela, le premier malheur les accable pour toujours, & avec eux le territoire. Dans les Pays bornés à la petite culture, par les qualités du ſol, & par la circonſcription des propriétés, ſi les Propriétaires ne tiennent pas la place de ces êtres utiles & bienfaiſans, la culture des bleds ſera toujours bornée à la foible & modique ſubſiſtance des Cultivateurs, toujours aſ-

ſujettie aux accidens accablans, & ne ſera d'aucun rapport en dehors, ſur-tout ſi ces petits Colons n'ont pas les facultés ou l'aiſance néceſſaire pour faire proſpérer leurs travaux, & pour en tirer le fermage de la terre. Ainſi une des conditions eſſentielles pour la culture du bled, qui exige beaucoup de travaux & de dépenſes, & qui fait attendre long-tems la récolte; une des conditions eſſentielles, dis-je, dans le Pays où cette culture ne peut pas être traitée par de grands Entrepreneurs, parce que les terres cultivables y ſont diviſées & ſéparées par petites portions, eſt que les campagnes ſoient peuplées d'habitans en état de faire les avances qu'exigent ces petites parties de culture pour produire de riches moiſſons.

Sans cette condition, ils tourmenteroient la terre en vain par le travail de leurs bras. Il faut des beſtiaux, parce qu'il faut des engrais pour fertiliſer la terre. Il faut avoir des avances pour gagner le tems de la moiſſon, parce que le bled la fait attendre deux années, & qu'il faut ſoutenir les pertes, les *vimaires*, & la ſtérilité des mauvaiſes années. C'eſt ſous ces points de vue qu'on doit enviſager la ſûreté des ſuccès de la culture du bled; car le propos du Bourgeois au Payſan déſœuvré, *vas labourer la terre*, ne ſuffit pas pour faire proſpérer l'Agriculture. On ne manque pas de ſpéculateurs qui entrevoient ce qu'il faut

faire pour exécuter une bonne culture; mais ils oublient toujours les causes & les moyens nécessaires pour en rendre l'exécution possible, c'est-à-dire, les richesses pour en faire les fraix, la facilité & la liberté du commerce pour obtenir, par le débit & la valeur vénale des productions, le profit & la restitution des dépenses. On envisage le bled comme une bonne denrée pour la nourriture des hommes; mais qu'on demande au Laboureur, pourquoi il cultive du bled, il répondra que c'est pour le vendre : en effet, excepté la partie destinée à sa consommation, la vente du surplus est son objet immédiat pour ramener annuellement des richesses à la culture. C'est en ce sens qu'on doit entendre le proverbe, *tant vaut l'homme, tant vaut la terre.* Les besoins animent l'industrie; mais la pauvreté l'éteint. On regarde aujourd'hui en Poitou (*a*) comme un paradoxe, l'évaluation du produit des terres, telle qu'elle est fixée par la coutume.... Et les habitans, bornés à des efforts impuissans, pensent ingénument que les terres sont moins fécondes aujourd'hui, que lors de la rédaction de cette coutume. Heureusement la Suisse n'est pas accessible aux pernicieuses maximes de ces hommes barbares & iniques, qui veulent persuader aux Princes & à leurs Ministres, qu'*il est avantageux que les Paysans soient pauvres,*

(*a*) *Essai sur l'Administration des Terres.*

vres, que la miſère anime leur activité, & fait proſpérer leurs travaux, que le Payſan riche eſt indépendant & proceſſif, que plus il eſt chargé, plus il eſt docile, & mieux il marche. Le Bourgeois glorieux, les valets impérieux du Seigneur, le Financier & ſes ſatellites avides applaudiſſent à ces maximes infernales, qui favoriſent l'orgueil des uns & l'injuſtice des autres. Mais elles font horreur aux hommes pénétrés des ſentimens d'humanité, & qui n'ignorent pas qu'un Payſan qui ne peut rien conſerver, ne travaille que pour ſe procurer le néceſſaire rigoureux; qu'il s'abandonne à la pareſſe dans les années où les vivres ſont à bas prix; qu'il eſt brutal, nuiſible, braconnier, vagabond, larron, inſolent, inſenſible à l'honneur, parce qu'il eſt mépriſé, qu'il n'a rien à perdre, ni à ménager; qu'au contraire le Payſan qui peut ſe procurer de l'aiſance, qui peut la conſerver, eſt excité au travail pour ne la pas perdre, pour l'augmenter, & pour procurer le bien-être à ſa famille & un établiſſement aſſuré à ſes enfans dans leur Patrie. Il eſt animé par le ſuccès; il eſt honnête, parce qu'il eſt ſenſible au mépris; il inſpire les mêmes ſentimens à ſes enfans; par ſon exemple, il les rend laborieux & économes; il les éloigne de l'ivrognerie, du déréglement, de la rapine, de la baſſeſſe, de la mendicité, de toute action ignominieuſe & reprochable. Il eſt ſoumis à l'autorité &

à la juſtice, parce qu'il a à perdre; il reſpecte les loix, parce qu'elles le protégent; il eſt paiſible, parce qu'il eſt continuellement occupé au travail : il ne paroit processif qu'aux petits tirans, qui voudroient abuſer de ſon impuiſſance, pour exercer leur dureté & leur injuſtice.

Mais pour tenir la place des riches Laboureurs dont je parlois tout-à-l'heure, il ne ſuffit pas de ſe lever matin comme eux, d'avoir l'œil à ſes travaux, de prévoir les accidens, de ſavoir où ſont les meilleurs marchés & les plus utiles ventes; il faut encore ne connoître que le même genre de richeſſes. Qu'on exhibe, s'il ſe peut, la liſte des intéreſſés dans les fonds publics de l'Europe, des actionnaires de toutes les compagnies, des porteurs de billets de toutes les ſang-ſues, & qu'on m'y montre le nom d'un gros Fermier, tels que ceux dont je viens de parler : j'en excepte néanmoins l'Angleterre, Pays dont je ne connois point les détails, Pays dont la vivification peut être aujourd'hui comparée à l'action d'un corps vigoureux, livré à l'intempérance. Mais en France, par exemple, Région d'où l'on n'a que trop banni cette reſpectable eſpéce d'hommes, il en eſt encore quelques-uns dans certaines Provinces, qui ont juſqu'à cent mille écus de bien; mais ces biens conſiſtent en atteliers de labourage, en chevaux, en agrêts, en

beſtiaux de toute eſpéce, en grains, en lins, en laines, &c. & en argent comptant de réſerve pour parer aux inconvéniens inévitables, pour pouvoir payer le maître au courant, fournir aux travaux circulaires, & quelquefois au rachat des beſtiaux, & n'être pas forcés à des ventes déſavantageuſes.

Vous, Peuples heureux, qui voulez aujourd'hui ſonder les voies de la vraie proſpérité, Peuples ſages par nature, par principes & par néceſſité, voilà les véritables & innocentes richeſſes. La terre les renferme toutes dans ſon ſein; il n'eſt aucun commerce plus utile, plus rapportant, que celui que vous établirez entre elle & vous. Un Auteur (*a*) a judicieuſement remarqué que trois millions des denrées du crû vendues à l'Etranger, apportent plus d'argent dans un Etat, que la vente de dix millions de marchandiſes de main d'œuvre. Tout autre commerce que celui de propriété, ne peut vous enrichir que des dépouilles d'un autre être ſemblable à vous. Ici les profits que vous ferez, ſont pour l'Etat & pour tout le monde: eh! n'eſt-ce rien que l'innocence & la charité? Si ces vertus, racine & centre de toutes les autres, étoient perdues dans l'Univers, ce ſeroit chez vous qu'il faudroit chercher le foyer de Veſta, retrouver le phénix ſous ſes cendres. Laiſ-

(*a*) *Eſſai ſur l'Adminiſtration des Terres.*

ſez les Nations orageuſes, livrées aux vapeurs de l'ambition ou de l'intérêt, graver ſur des feuilles légéres la carte imaginaire des poſſeſſions de la cupidité; laiſſez leurs ſpéculateurs avides attendre aux portes de l'antre de la Sybille le vent qui doit donner une valeur à ces tréſors épars, évitant de prévoir le moment où l'orage peut tout diſperſer, ou l'inſtant du calme qui fera aller à fond peu à peu ce monceau de preſtiges: mais vous, ne faites cas que des biens que la Providence a mis ſous vos pieds, que du ſoleil qui luit ſur vos têtes, que des freres que Dieu plaça à vos côtés, que des vertus qu'il grava dans leurs cœurs & dans le vôtre. Aimez la juſtice, l'innocence & la ſimplicité. La juſtice peut regner ailleurs, mais elle n'eſt citoyenne que dans les champs; l'innocence eſt un effort dans les villes, ſon contraire le ſeroit dans les campagnes; la ſimplicité eſt héroïſme ſous le dais, elle eſt contenance ſous le feuillage. Aimez vos champs, mais aimez-les comme un bon pere aime ſes enfans. Il ſe refuſe à lui-même pour accroître leur ſubſiſtance; il regarde ſes biens comme leur héritage, &, ſon entretien ſimple prélevé, tout le reſte leur eſt deſtiné. Je dis plus, l'eſtime des Concitoyens eſt parmi vous ce qui conduit à la conſidération & à l'autorité. Eh bien! eſtimez vos Magiſtrats, ces hommes vénérables, dont la ſageſſe & l'habilité font l'admiration de tout ce qui a le bonheur de les

connoître, en proportion de ce qu'ils eſtimeront & protégeront l'Agriculture. Je ſais que les travaux du Gouvernement, la qualité reſpectable d'organe de la juſtice, ne permettent pas les ſoins de détail que demande l'art nourricier. Je ſais que Cincinnatus eût manqué à ſa Patrie, ſi l'amour de ſa charrue l'eût empêché de paroître au Sénat; mais je ne le vois que plus grand, ainſi que l'ont vu tous les Peuples de la terre, quand à la tête d'une armée victorieuſe, il avertit que ſon champ va demeurer ſans culture. Cet homme n'avoit pas compté ſur le Public, ni ſur les fonds publics des Etrangers pour ſa ſubſiſtance.

Les deux inconvéniens que je viens de traiter, ſont généraux & de la plus grande importance. On ne s'attend pas, ſans doute, que je ſois fort abondant ſur les détails, puiſque je ne les connois pas, & ſuis, pour ainſi dire, obligé de les prévoir. Un de ceux que je dois le plus ſuppoſer en un Pays de liberté, ce ſont les Communes, ou biens qui peuvent être cultivés, dont les Paroiſſes jouiſſent en commun, ſoit en pâturage, bois, &c.

Communes nuiſibles à la culture.

Il paroit d'abord que c'eſt ici le bien du Public, &, par conſéquent, la propriété du pauvre qui y fait paître quelques beſtiaux, dont le rapport pourvoit aux menus droits de ſa ſubſiſtance, qui en tire ſon chauffage, &c. Mais dans le vrai,

c'eſt autant de territoire en non-valeur, perdu, par conſéquent, pour l'Etat, & plus encore pour le pauvre qui n'a d'intérêt que d'être au milieu d'une forte Agriculture, dont les travaux multipliés le font vivre, & le rendent néceſſaire. Ce ſont des pauvres laborieux qu'il nous faut; & ce que j'ai dit ci-deſſus des diſtributions de bleds des Romains, peut s'appliquer à tout genre de Communes & d'Hôpitaux. Si les Communes ſont des bois, ils ſont ravagés, coupés en tout tems & ſans ménagement, broutés, détruits. Si ce ſont des champs, ils ſont en friche, & ne rapportent rien. Si ce ſont des dépaîtres, ils ſont en rouches & roſeaux, mal tenus, foulés ſans ménagement. Le riche y envoie beaucoup de beſtiaux, & accroit ainſi ſon héritage de celui du Public; le pauvre n'y peut mener que quelque bête maigre & languiſſante, & il lui faut une perſonne pour la garder. L'attentive Angleterre a ſi bien connu la vérité de ce que je dis ici, qu'elle a converti chez elle preſque toutes les Communes en propriétés. Sitôt que quelques-uns des part-prenans à une Commune préſentent requête au Parlement, à l'effet d'ordonner la diſtribution de ces biens au marc la livre à tous les ayans cauſe, que les autres le veuillent ou non, le Parlement nomme douze Jurés experts, qui, avec les formalités requiſes par les loix, vont faire la répartition de ce territoire, dont chaque portion devient ainſi

propriété incommutable dans les mains de chaque Particulier. Je ne ſaurois m'empêcher de conſeiller la même choſe en Suiſſe, avec les formalités rélatives aux uſages du Pays & aux principes du Gouvernement.

Défenſes des clôtures; tirannie nuiſible à la culture.

J'ai autrefois paſſé en Suiſſe, mais dans ma premiére jeuneſſe, âge où l'on ne s'inſtruit de rien. Je me rappelle cependant avoir ouï dire qu'il falloit une permiſſion pour pouvoir fermer ſes poſſeſſions d'une haie vive, & qu'on payoit un droit ſi exceſſif pour cette permiſſion, qu'il approchoit du ſixiéme de la valeur du fonds. J'oſerai dire à des hommes juſtes, & qui gouvernent par l'équité & par l'amour, que, ſi cela eſt vrai, c'eſt une injuſtice. Je n'aurois pas été ſurpris de la trouver en des lieux où l'on ſacrifie des récoltes entiéres au plaiſir d'avoir du gibier, comme on a de la volaille dans une baſſe-cour: mais dans les Régions de l'humanité, je l'interroge, & j'oſe lui demander, ſous quel prétexte elle voulut faire des ordonnances dans ſon ſommeil. Dira-t'on que c'eſt qu'un Pays fourré eſt moins acceſſible à la police, à la ſûreté, à la largeur & netteté des chemins? Dira-t'on qu'une propriété encloſe a l'air de ſe ſouſtraire à la communauté de jouiſſance, qui eſt la baſe inſtitutive de la République? Qu'un Pays montueux & ſcabreux de ſa nature n'a pas beſoin d'être rendu plus difficile dans ſes

communications, plus ſolitaire aux yeux du voyageur égaré qui cherche des habitations, & qui ne peut les trouver dans leur fort? Dira-t'on enfin que les haies mangent la terre, font un ombrage nuiſible, & que ſi le Propriétaire qui veut ſe clorre, croit y trouver ſon intérêt, il eſt de droit auſſi de conſulter l'intérêt du Propriétaire voiſin dont le champ doit nourrir une partie de ſon plan? Je cherche, je forge des raiſons autant qu'il m'eſt poſſible, & je n'en puis trouver qu'il ne ſoit aiſé de combattre & de détruire.

Un Pays fourré eſt moins acceſſible à la Police & à la ſûreté des chemins, quand ce fourré ſera déſert; mais quand ce ne ſera que par des enclos bien cultivés, les habitations ſe multiplient; tout eſt vivant dans un tel Pays; tout y eſt ſemé d'hommes qui ont une horreur naturelle de tout ce qui a l'air de la violence; tout y eſt prêt à courir ſus au brigandage, & à prêter main forte à la police, s'il en eſt beſoin.

Quant à la largeur & netteté des chemins, il n'y a que les grandes voies qui aient beſoin d'une certaine largeur: toutes les autres communications ſe font preſque toujours à dos de chevaux ou de mulets. La largeur des routes inutilement multipliées, emploie en pure perte beaucoup de terrein à une Nation qui n'en a point à perdre. La Suiſſe s'eſt maintenue libre par ſa valeur; mais ſa

valeur, elle la doit à l'âpreté de fon territoire, ainfi que fa fûreté. Pourquoi vouloir dénaturer fes avantages? Qu'elle porte beaucoup d'hommes dans fon fein; voilà fa deftination. Qu'elle en reçoive beaucoup de ceux qui viennent y emporter le fuperflu, y exciter l'abondance, ou y étudier les mœurs; mais qu'elle foit toujours inacceffible à ceux qui voudroient y venir en troupes. Elle n'a pas plus befoin d'auxiliaires, que d'ennemis. Je dis plus; elle doit, pour conferver fes mœurs, fe refufer à elle-même fes propres commodités d'un certain genre. Il feroit trop long de dire pourquoi dans le droit; mais il eft démontré par le fait, que depuis que nos femmes vont en carroffe, elles n'ont plus, ni tenue, ni fanté, ni fraîcheur.

Quant à la propreté des chemins, j'avoue qu'elle ne me touche pas autant que celle des rues. Les voifins y font en certains Pays leurs fumiers, & en les enlevant enfuite, ils creufent ainfi peu à peu les chemins. Cela eft déteftable pour les chaifes de pofte & les berlines, qui voudroient aller chez Mr. un tel; mais ils y jettent auffi leurs pierres; ce qui fait bien en même-tems pour les champs & les chemins. Et à tout prendre, race de braves hommes, attirez les fumiers chez vous, & laiffez les parfums en Italie.

Une propriété enclofe a l'air de fe fouftraire à la communauté de jouiffance:

cette raiſon eſt trop recherchée ; car la communauté de jouiſſance n'eſt autre que celle des travaux & des fruits ; & plus un territoire eſt cultivé & conſervé, plus celle-là a lieu dans le Pays. Il eſt certain que les avantages qui réſultent de la méthode d'enclorre les vignes & les pâturages ſont infinis. Ces enclos ont quelquefois décuplé les revenus d'une terre, & jamais on n'a eſſayé de s'en ſervir ſans y avoir beaucoup gagné. Les haies garantiſſent les bleds du vent dans leur maturité, & des vents froids du Printems; elles conſervent la vigueur du ſol, & la fertilité qu'il reçoit par les engrais : enfin, la même quantité de fumier ou de labour profite au double dans un champ bien clos, de ce qu'elle feroit dans un champ ouvert. D'ailleurs, pour avoir des engrais, il faut par-tout des beſtiaux ; il n'y a pas par-tout des fourrages naturels, il faut s'en procurer d'artificiels. Les Anglois ſe ſont à cet égard mis dans l'abondance par le moyen des trefles, du ſainfoin, de la luzerne, de la Bourgogne, du trefle de Flandre, & autres, ſelon la qualité des terres. Tous ces fourrages ſi rapportans, & qu'on fauche trois & quatre fois l'année, n'épuiſent point la terre: ils la bonifient au contraire, parce qu'ils la délivrent des mauvaiſes herbes, attirent les ſucs, & ſe nourriſſent plus avant dans la terre, parce qu'il reſte enfin dans le défrichement des racines ſucculentes qui ſe convertiſſent en engrais. Pour que

ces fourrages ne foient point foulés & ravagés par les beftiaux étrangers, & pour éviter les querelles que fufcitent entre voifins les maux que fait le bétail échappé, il eft très-à-propos que les champs foient enclos. Cette défenfe double même, en quelque forte, le gout de propriété du Poffeffeur, & l'on voit toujours les enclos mieux cultivés que tout le refte. On y plante des arbres fruitiers qui font en fûreté, & fouvent les arbres difperfés dans un champ avec intelligence, procurent une fraîcheur & un abri avantageux dans les terreins arides & brûlans : ils ont auffi leurs avantages dans les terreins trop humides, en perçant la terre par leurs racines, qui forment des filiéres où l'eau pénétre profondément, & la quantité que ces racines pompent, diminue auffi l'humidité furabondante. Le poirier eft préférable au pommier pour les terres cultivées, parce que fes branches font plus éparfes, & que fon ombre eft plus foible & nuit peu à la récolte ; mais on redoute moins l'ombre des arbres fur les prés & les pâturages : les fruits y naiffent fans fraix, & font d'une grande reffource pour les habitans des campagnes. Or, je le répéte, c'eft dans la plus grande & la meilleure culture que l'Etat en général, & chaque Communauté & chaque homme en particulier trouvent fon intérêt.

Un Pays fcabreux & montueux de fa nature, n'a pas befoin d'être rendu plus dif-

ficile dans ses communications : non, sans doute ; mais rien ne distingue mieux les chemins & communications que cette méthode. Car, 1°. il faut que chacun puisse aller à son enclos, non-seulement lui, mais ses chevaux, ses voitures pour le fumier, &c. selon la nature du Pays. 2°. Les Laboureurs & Fossoyeurs n'entameront & ne rompront plus les chemins de traverse, comme il arrive dans les Pays ouverts. 3°. Plus de procès pour les limites, les bornages, &c. D'ailleurs, plus le Pays est montueux, plus il importe de clorre les héritages; car les terres remuées deviennent meubles & faciles à emporter : les orages surviennent, & toute la surface des côteaux & des terres en pente vient combler, & puis ensabler les vallées & les riviéres.

Les haies enfin *mangent la terre, font un ombrage nuisible, & l'intérêt du Propriétaire doit être combiné avec celui de son voisin.* Quand on parle de clôtures de haies, on ne dit point des clôtures d'arbres. Ce n'est pas qu'il ne soit très-important d'y placer d'espace en espace quelques ormeaux, comme l'on fait en Angleterre. Ce bois fait ce qu'on appelle des feuillards, sert au chauffage, &c. Mais l'on peut s'en rapporter à l'intérêt du Propriétaire, pour ne pas trop multiplier ce secours, qui lui nuiroit à lui-même tout le premier, puisque le soleil tourne pour tout le monde, pour parler en Phy-

ſicien du vieux ſtile. A l'égard des ſimples haies, il eſt des climats, rares toutefois, où le moindre ombrage peut nuire ; mais ces climats n'ont rien de commun à celui de la Suiſſe, analogue à ceux d'Angleterre, de Flandre, de Normandie, &c. où les épis viennent & croiſſent juſques dans la haie. Quant à ce que la haie épuiſe le terrein, on ne borne pas l'eſpéce, dont peut & doit être la clôture. Rarement celles d'épine blanche qui ne court point, ſont-elles nuiſibles; mais enfin on en peut faire de bien des natures. Le ſaule, l'oſier, l'aune, le peuplier, par exemple, ſont propres également à clorre & au chauffage, & ſervent dans des terreins trop ſpongieux pour d'autres clôtures. Dans des terreins trop ſecs, pour avoir des haies vives, on trouve ordinairement des pierres; & dans ceux où l'humidité trop forte empêche la crue des buiſſons, on peut ſe ſervir de l'eau même, en y faiſant des foſſés. On ſent que ces deux derniéres façons ſervent en même-tems à dégager le terrein. En un mot, rien n'empêche le Propriétaire de ſe clorre de murs, s'il en veut faire la dépenſe, pour ſe procurer des aſpects, élever des eſpaliers, &c. ou de terre glaiſe, de claies, de palis, ſelon les lieux, &c. Si le voiſin ſe plaint que la haie prend ſur la ſubſtance de ſon champ, plus ſouvent auſſi ſera-t'il fort aiſe de trouver la beſogne faite, ſans qu'il lui en coute rien; mais, au pis aller, on

peut obliger chaque haie à avoir un foſſé en dehors, ce qui coupe le chemin aux racines, & ſtatuer que celui ſur le terrein duquel ſera fait le foſſé, en aura le recurage.

Fermez vos champs, dignes Eléves de la nature, fermez vos champs; mais en plantant vos clôtures, ſongez que cette terre vous fut donnée par le Pere univerſel. Il interdit autrefois à ſon Peuple de muſeler le bœuf qui enlevoit la moiſſon. Les oiſeaux, dont il peupla les airs, ont un droit naturel ſur les fruits ſauvages qui rougiſſent vos haies. Mais ſi la mûre du buiſſon, la groſeille, la neſfle, l'épine-vinette, la prunelle, la meriſe, les pommes ſauvages, les raiſins de treilles, ſauvages, &c. peuveut appaiſer la ſoif du voyageur altéré, & procurer des boiſſons aux pauvres habitans, quelle ſatisfaction ne devez-vous pas reſſentir de voir vos clôtures exercer le droit d'hoſpitalité, ce droit ſacré parmi les Anciens, & qui l'eût dû toujours être? Le célébre La-Quintinie, Directeur des Jardins de Louis XIV. obtint pour un de ſes enfans une Abbaye dans cette partie de la Champagne qui confine au Baſſigny. Il fut voir le manoir de ſon fils, & fut reçu dans la maiſon d'un Gentilhomme voiſin, qui le traita de ſon mieux, & lui offrit enſuite ſes ſervices pour la régie du temporel de l'Abbaye. La-Quintinie avoit examiné le jardin de ſon hôte : bon ter-

rein, belle ſituation ; mais tout y étoit champêtre & mal tenu, & l'art n'avoit en rien aidé à la nature. Il part fort ſatisfait de la réception qu'on lui avoit faite ; & peu de mois après, le bon Gentilhomme voit arriver un Jardinier du Roi avec quatre garçons qui s'emparent de ſon enclos, le retournent, le replantent ; & quand tout eſt fait, ils s'en vont, & lui laiſſent un des garçons pour avoir ſoin déſormais de ſes fruits. Ce Jardinier, appellé chez les voiſins, provigna bientôt les bonnes eſpéces dans tout le Canton : elles s'y ſont multipliées & perpétuées ; & comme ce Peuple eſt bon, quand un Payſan paſſe au long d'un bois ou d'une haie, & y voit un ſauvageon, il le greffe ſur le champ de bons fruits, en diſant : *Celui qui paſſera par-là & mangera de ce fruit, ſe ſouviendra de moi.* Oui, dignes Agriculteurs, celui qui doit à vos ſoins ce rafraîchiſſement gratuit, devient votre tributaire d'autant plus indiſpenſable, qu'il vous connoit moins. C'eſt dans le giron du grand Etre, que ſe dépoſent tous les bienfaits que notre avare foibleſſe croit perdus. Fermez vos champs aux ravages ; mais que leurs remparts ſoient couverts des drapeaux de l'hoſpitalité. Que ces truchemens de l'abondance de vos cœurs, muets à l'oreille, mais parlans à la vue, invitent le Pélerin à participer aux dons que le ciel vous départit. On n'ébranchera jamais les vergers de celui qui excite les paſ-

ſans à prendre part à leur abondance. Laiſſez les clefs & les verrouils reſſerrer les richeſſes dont la ſource eſt honteuſe, dont le partage eſt refuſé; mais vous, qui ne devez les vôtres qu'à Dieu & à la ſueur qu'il vous ordonna de répandre, c'eſt à vous qu'eſt réſervé la gloire & la douceur d'être bienfaiſans.

En un mot, c'eſt, à mon ſens, une loi barbare, que d'empêcher le Propriétaire de clorre ſon champ, ſon pâturage, ſon bois; c'eſt violer les droits de la propriété, baſe des loix; & cette prohibition, ſous quelque prétexte qu'elle puiſſe s'introduire, eſt indigne de tout Gouvernement légitime, &, à plus forte raiſon, d'un Gouvernement fondé ſur l'équité & la liberté.

Je crois en avoir dit aſſez, ſur-tout pour un Etranger, ſur les empêchemens qui nuiſent à la culture des bleds. Les queſtions propoſées rappellent ſouvent les mêmes objets, pour être examinés ſous différentes faces; car tout ſe réduit au fond aux avantages de la culture du bled, aux cauſes & aux moyens néceſſaires & favorables au ſuccès de cette culture. La privation de ces avantages, de ces cauſes & de ces moyens, eſt le plus grand empêchement; les attentions du Gouvernement à les procurer ou à les favoriſer, ſont les encouragemens les plus infaillibles. Les piéces de la machine

ne peuvent ſatisfaire à leur uſage, ſans le ſecours de ceux qui la font mouvoir, & qui en réglent les mouvemens. Mais s'ils connoiſſoient mal eux-mêmes la conſtruction de la machine, & ſes effets, leur ſecours & leur attention ne pourroient y apporter que des obſtacles & du dérangement. Ce que je pourrois dire encore ſur cette matiére trouvera naturellement ſa place dans la troiſiéme Partie, où je vais traiter des encouragemens : c'eſt, ſans doute, cela que l'on demande par le troiſiéme Article.

Les moyens généraux & particuliers que ce Pays fournit rélativement à cette culture.

La modération du Gouvernement de la Suiſſe, d'où dérive celle des Particuliers, l'honnêteté des mœurs, la ſalubrité du climat & des eaux, la force des habitans, leur patience au travail, la fécondité des femmes, l'aiſance pour élever les enfans avec ſoin, tous principes qui concourent également à la population; le génie tranquile, conſtant & raſſis du Peuple en général, ſon attachement à ſes anciens uſages, ſa modeſtie & ſa ſimplicité, ſont autant d'excellens matériaux, qui, mis en œuvre, peuvent exciter la plus abondante culture. Tels ſont en gros les moyens généraux & particuliers de la Suiſſe, rélativement à la culture des bleds; mais c'eſt l'art de les mettre en

œuvre qui doit être l'objet de nos ſpéculations actuelles. Il n'y a pour cela que deux moyens, *le réglement*, ou *l'encouragement.*

Tous les Gouvernemens qui ont regardé le *réglement* comme le principe de l'action politique, & qui ont agi en conſéquence, n'ont fait qu'introduire le monopole dans toutes les parties, & gangréner toutes les veines de l'Etat. Cette queſtion n'eſt que trop démontrée par les faits, & un plus grand détail à cet égard feroit étranger à notre objet. Ici la vérité ſe préſente d'elle-même aux bonnes intentions. Il n'eſt donc de moyen que *l'encouragement*, & c'eſt des différentes parties qu'il renferme que je vais traiter.

Toutes les parties de l'Agriculture s'entre-aident réciproquement.

La premiére ſpéculation que doivent former les Protecteurs de l'Agriculture, c'eſt que dans cet Art d'inſtitution divine, toutes les parties s'entre-aident, & rentrent les unes dans les autres; de maniére qu'il eſt impoſſible d'en faire proſpérer une, ſans les encourager toutes; comme auſſi d'en négliger une, ſans que toutes en ſouffrent plus ou moins, en raiſon de ce que les rapports ſont plus ou moins prochains entre elles, mais toutes ſenſiblement.

Quand je dis toutes, j'entens celles, ſans doute, auxquelles la nature du ſol

& du climat ne se refuse pas. Les pâturages sont nécessaires à l'entretien des bestiaux qui servent au labourage, & de ceux qui donnent les engrais. Les bois donnent le chauffage, les outils, la charpente, &c. Le labourage emploie tout cela, &, par la même raison, donne un débouché au produit des pâcages & des forêts. Les travaux des vignes cessent dans le tems des moissons, & permettent aux Vignerons d'aller secourir le Laboureur dans ses travaux les plus pressans; ils y trouvent une récompense qui leur est nécessaire pour subvenir aux dépenses de leurs travaux : en un mot, toutes les parties de l'Agriculture s'entre-aident réciproquement.

A l'égard du choix de ces différentes productions, on peut s'en rapporter à l'intérêt des Propriétaires & des Colons; on ne doit même consulter que ce juge-là. Cet intérêt éclaire suffisamment le Cultivateur, & toute la théorie de l'Univers n'est qu'ignorance auprès.

Qu'importe ce que l'on tire de la terre, si l'on en tire le meilleur produit net, évalué en argent. Ce produit donne du vin, du bled, des vêtemens, &c. Une terre qui produit avec le plus de profit une seule denrée, les produit toutes virtuellement, & en plus grande quantité que si elle les produisoit réellement. Il y a dans un Royaume une Province, où

le froment eſt fort eſtimé pour faire de la poudre à poudrer, & de l'amidon. Un ſeptier de froment employé à cet uſage, profite autant que deux employés à faire du pain. On a défendu cet emploi, & l'on achéte de l'amidon de l'Etranger. Il en coute la valeur de deux ſeptiers de bled, pour un qui ſeroit converti en amidon. Si vous avez quelque Canton qui produiſe du froment qui ait la même prérogative, vendez de l'amidon. Les François ſe plaignoient autrefois, dans une de leurs aſſemblées d'Etats, que les Anglois achetoient leurs vins, & ne leur rendoient que de l'étain. Le Commerçant plus aviſé ſait qu'il y a plus de profit d'acheter de l'étain en Angleterre avec l'argent qu'il reçoit de la vente de ſon vin, que d'apporter l'argent en France. Il y vend ſon étain avec gain pour l'uſage de la Nation, & l'argent qu'il en retire retourne chez le Vigneron, qui lui revend du vin, & qui, par ce commerce, perpétue la culture de ſes vignes & les revenus de ſa terre. Si l'argent avoit mieux valu que l'étain, le Commerçant ne s'y ſeroit pas trompé; mais l'aſſemblée des François ne calculoit pas d'après la valeur vénale, & ne penſoit pas qu'une livre de plume péſe autant qu'une livre de plomb. On retrouve là les Gaulois dans Rome, peu habiles en Arithmétique. Dans des Pays voiſins de la Suiſſe, on eut tout-à-coup l'aviſement ſublime de trouver qu'on s'adonnoit trop à la culture des vignes. Non-

ſeulement on défendit d'en planter de nouvelles, mais encore on eut la cruauté d'ordonner d'arracher les anciennes. De grands Propriétaires de vignes ont trouvé ces réglemens très-favorables. Il n'y a point d'erreur en ce genre, qui n'ait des Partiſans intéreſſés. J'ai ouï dire que cette épidémie avoit paſſé juſqu'en Suiſſe, où le même décret avoit échappé; mais que le moyen ayant paru trop violent, on ne l'avoit jamais exécuté.

Ordonnance d'arracher les vignes, bévue tirannique.

O ſages Aréopagites! faut-il devoir aux ſentimens d'humanité, qui ſont la baſe de votre conduite, ce qu'un peu plus de préſomption à vous croire (ce que vous êtes) plus habiles dans votre ſimplicité, que ne le ſont vos voiſins au milieu de leurs ſpéculations compliquées, vous eût fait décréter? Eh! conſidérez les neiges qui couvrent le ſommet de vos montagnes, les eaux qui rempliſſent vos vallons, & jugez ſi c'eſt à vous à repouſſer de deſſus vos campagnes quelques filets de cette liqueur précieuſe que Dieu donna à la terre pour réjouir le cœur de l'homme. Quand il y a beaucoup de vignes dans un Pays, c'eſt un ſigne certain qu'elles y ſont d'un bon produit, ou que la culture des bleds y eſt inquiétée & rebutée. La vigne, à certains Cantons privilégiés près, où la valeur de la denrée apporte de grands profits, rapporte en général bien moins, & coute plus que la bonne culture des grains, délivrée de la tiran-

nie de la Police. On ne cultive la vigne qu'à bras d'hommes; il lui faut trois façons au moins : elle ne donne qu'une récolte fautive, sujette à la gêlée, au coulage, à la grêle, à la verdeur, &c. mais cette récolte peut être mise en tonneau, en eau-de-vie, en liqueurs. Quels que soient les droits & les empêchemens dont on barre son passage, au moins ne court-on point sus à ses Marchands; & en payant le droit, ils n'ont point besoin de permission d'entrer & de sortir leur denrée. Ils la préférent donc au bled, qui essuie tous ces inconvéniens; & comme c'est le commerce qui donne un prix à toute denrée, & le prix qui peut seul dédommager le Cultivateur, le Propriétaire poussé de toutes parts, avant d'abandonner tout-à-fait sa terre chérie, tâche d'en tirer les productions les moins malheureuses.

I. Encouragement, liberté des grains.

Voilà ce qui peut multiplier, avec perte d'un meilleur produit, les plantations des vignes. Voulez-vous arrêter naturellement ces plantations, donnez la liberté & l'encouragement à la culture & au commerce des grains; bientôt cette culture reprendra ses avantages naturels. Mais vouloir établir cette culture en étouffant les autres, c'est multiplier les friches; c'est comme si, en ébranchant mes sauvageons, je prétendois qu'il faudroit bien à la fin que l'arbre devînt franc, faute de pouvoir être autre chose.

Mais ces dangereux Inſpecteurs d'Agriculture, dont l'éducation eſt ſi étrangére au Gouvernement économique, ont-ils examiné la valeur des productions; ſur-tout des productions privilégiées du territoire ? ont-ils appris combien une terre peut rapporter d'argent par la culture des vignes & des grains, &c ? Cette ſcience eſt réſervée au Cultivateur, inſtruit par l'expérience, & guidé par l'intérêt. Il y a en France des millions d'arpens de terres mal cultivées, ou en friche, qui produiroient d'abondantes moiſſons de bled, ſi on n'apportoit pas autant d'obſtacles aux ſuccès de cette culture ; & l'on fait encore arracher les vignes dans un Royaume voiſin de Nations que la rigueur de leur climat prive d'une production ſi précieuſe, & où la biére, boiſſon ſi peu convenable aux habitans de ces Régions glacées, n'auroit jamais préjudicié au commerce des vins, ſi on n'avoit pas dérangé le cours de cette ſource abondante de richeſſes, qui eſt d'ailleurs ſi favorable à la culture des grains. Les travaux de la vigne occupent beaucoup d'hommes, qui par leur conſommation augmentent le débit du bled, & qui aident le Laboureur à recueillir ſes moiſſons. On a, au contraire, encouragé la plantation des mûriers pour étendre & perpétuer dans la Nation un luxe préjudiciable au débit des laines, à l'accroît des troupeaux, & à la production de l'engrais qui fertiliſe les terres.

On n'apperçoit pas la ſource primitive des richeſſes ; on remarque ſeulement ſi le Payſan a beaucoup d'enfans. On les regarde comme une eſpéce d'hommes ſerviles & laborieux, qui ne peut être trop multipliée. On ne s'inquiéte pas de leur ſubſiſtance ; on croit qu'il ſuffit d'avoir beaucoup d'hommes, pour avoir beaucoup de richeſſes. On ne penſe pas que c'eſt par les richeſſes, au contraire, qu'on multiplie les hommes & les richeſſes. Olivarès eſpéroit repeupler l'Eſpagne en favoriſant les mariages, lorſque les habitans étoient chaſſés du Royaume par la miſére. Ce Miniſtre ne prit pas pour modéle Abderame, Roi de Cordoue, qui, en moins de trente ans, rétablit un Royaume dévaſté ; mais ce fut par les progrès de l'opulence qu'il hâta les progrès de la population. On ne manqua jamais de Miniſtres bornés aux idées ridicules d'Olivarès ; mais il n'appartient qu'à de grands Hommes de s'élever juſqu'aux principes lumineux d'Abderame.

II. Encouragement, ouvrir les débouchés & faciliter les tranſports.

Le premier encouragement eſt donc la liberté de la culture des terres, & du commerce de ſes productions : mais comme le principal avantage de cette liberté eſt d'en faciliter le débit, ſans lequel les denrées ne peuvent avoir un prix, une ſuite naturelle de cet encouragement, & le ſecond encouragement donné à la culture, doit être d'ouvrir les débouchés,

de faciliter les tranſports & les voies au commerce.

Le commerce ne vit que du gain qu'il fait ſur ſes voitures. Tout ce qu'il lui en coute en fraix de voyage eſt néceſſairement pris ſur la production, ou ſur la conſommation. Mais comme la conſommation eſt libre de choiſir, elle choiſit toujours la denrée à meilleur marché. Toutes les denrées de l'Univers s'offrent concurrenment à la conſommation; toutes ſont chargées des fraix de production & des fraix de tranſport. Ces derniers n'ont d'autre baſe que la denrée, & conſéquenment les fraix de tranſport portent ſur la production. Afin donc que votre denrée ſe préſente plus avantageuſement à la concurrence, il faut, autant qu'il eſt poſſible, diminuer les fraix de tranſport: c'eſt là le ſoin digne du Gouvernement.

J'ai dit que le commerce des bleds devoit ſe faire de proche en proche, & par le moyen de blatiers & de regratiers de détail. Il ne faut à ce commerce-là qu'une liberté abſolue. Il eſt, à cet égard, une obſervation importante à faire.

Des hommes d'Etat, très-reſpectables d'ailleurs, ont ſouvent penſé à établir dans leurs Contrées, l'uniformité des poids & meſures. Cette idée eſt une branche d'un projet ſemblable rélative-

ment aux Coutumes & Loix civiles. Ces hommes-là avoient oublié le principe excellent, qui dit que les loix politiques ne ſauroient trop imiter les loix de la nature : celle-ci eſt uniforme en grand, variée dans les détails. La nature qui fit les Méridionaux ſecs & bruns, & les Septentrionaux blonds & charnus, & qui dérive ainſi dans ſes nuances d'un Canton à l'autre, avec autant de diverſité pour les qualités de l'ame que pour celles du corps, n'a point varié les inclinations, pour qu'elles puſſent être, ou contraintes, ou appuyées par les mêmes réglemens & conventions. Le plus grand des Empires n'aquit l'autorité abſolue ſur l'Univers, qu'en reſpectant & appuyant les Loix & Coutumes particuliéres de tous les Peuples du monde connu, & ne la perdit que lorſqu'il voulut tout ſoumettte au régime arbitraire de la Capitale. Mais l'article des Loix & Coutumes n'eſt pas de notre ſujet. La diverſité des poids & meſures dérive de celle des uſages; elle eſt rélative à des différences de conſommation & de beſoins: elle tient, en un mot, au caractére national; car dans les premiers tems, chaque Canton faiſoit Nation à part & Nation différenciée. Voyez combien Céſar en cite dans les Gaules, & toutes diverſes en mœurs, courage, politique, &c. Et qu'on ne m'oppoſe pas que ces différences de meſures ſe trouvent ſouvent à des diſtances d'une lieue & moins;

pour peu qu'on connoiffe la campagne, qu'on ait remarqué les mœurs, on aura vu, à demi-lieue l'un de l'autre, deux Villages, dont les habitans font paifibles & honnêtes dans l'un, querelleurs & frippons dans l'autre. A fix lieues d'une Ville frugale & concentrée, s'en trouve une autre livrée aux feftins & au défordre. Il eft des guides & des correctifs dans les loix; il eft auffi des phénoménes dans la nature : la vraie Politique perdroit fon tems & fes foins à vouloir les expliquer. Il fuffit de favoir fi les ufages qui en dérivent, peuvent être appropriés au bien public, & certainement la diverfité des poids & mefures eft très-utile au troc & au commerce de détail. Le gain qui revient au blatier par la retenue du furplus d'une mefure à l'autre, eft une maniére de menue monnoie dont il eft nanti d'avance par fes mains. Ce profit eft imperceptible à l'Acheteur, & c'eft le nolis du tranfport, dont on eft convenu d'avance. L'argent n'eft qu'une matiére convenue pour faciliter les échanges; & s'il eft fi néceffaire dans les campagnes qu'elles ne peuvent que languir fans lui, ce n'eft qu'en qualité de facilité. Or, s'il en eft d'autres prifes dans la denrée même, & qui faffent, fans lui, ou avant lui, fes fonctions, c'eft égorger le commerce que de les fupprimer. A l'égard de l'embarras qu'on prétend, au contraire, que cette variété met dans les ventes & les achats, ceux qui objectent cette

raiſon, ne prennent pas garde que ce n'eſt qu'eux que cela embarraſſe, & que ce métier-là n'eſt point leur affaire. Qu'un Légiſlateur, dont toutes ces broutilles enchevêtrent la mémoire, demande à la femme de charge de ſa maiſon, ſi elle s'eſt jamais trompée à la différence de l'aunage & du boiſſeau. Cette note eſt ici d'autant plus eſſentielle, que beaucoup de réformateurs oiſifs & bruyans ont donné vogue à l'opinion de l'uniformité, qui tout-à-coup feroit venir des brouſſailles dans tous les ſentiers du menu troc.

Il eſt très-important de faciliter auſſi les tranſports & les débouchés en grand. Votre Pays montueux, & naturellement clos, a dans ce genre des déſavantages; mais il a auſſi des avantages bien conſidérables, par la multiplicité d'eaux, de riviéres & de lacs, dont il eſt coupé. Les eaux ſont les plus faciles, les plus unis & les plus durables des chemins. L'eau ſoutient de ſon poids des fardeaux immenſes, & les achemine à l'aide de ſa fluidité. Engagez l'Etat à conſtruire des canaux de communication entre vos lacs; attirez, par ce moyen, dans vos Contrées l'induſtrie de la navigation. De la conſtruction des bateaux propres aux tranſports ſur les canaux, on paſſera rapidement à celle des bâtimens néceſſaires à la navigation de vos lacs. Cette navigation ceſſera d'être dangereuſe, & l'on apprendra

bientôt à forcer la nature à livrer des ports & des abris à ces utiles Voituriers. Les contributions publiques sont très-fructueuses, quand elles sont employées à des travaux publics, qui font vivre des hommes, & qui augmentent les revenus de la Nation; mais malheur à un Etat où ces travaux sont le prétexe de la tirannie des corvées.

Jamais vous n'aurez une forte culture, si vous n'avez un commerce intérieur, & des débouchés extérieurs bien libres & bien fréquentés. Nobles & augustes Concitoyens, élevez vos regards sur l'horizon, & considérez les qualités du territoire de vos voisins. Une portion de vos frontiéres confine, il est vrai, à l'Alsace & à quelques parties de l'Allemagne, Provinces fertiles en grains; mais la Franche-Comté, le Bugey, la Savoie, les parties de l'Italie & du Tirol, qui vous ceignent ailleurs, tout cela doit recevoir de vous autant au moins que vous donner.

Tournez toute votre ambition vers la liberté. Vos vertus ont aquis des franchises à votre nom seul. Etre originaire Suisse, est un privilége recherché. Eh bien! obtenez à vos grains cette même franchise; qu'ils ne soient ennemis nulle part. Faites représenter par vos agens, que résolus à ne jamais fermer vos barriéres aux denrées de vos voisins, il est juste que les vôtres jouissent chez eux

du même avantage. Digne racine de liberté, étendez chez nous vos feuillages prospéres ; alors il en sera de vos grains, comme de vos eaux. Vos sources sont l'abondance & la fraîcheur de toute l'Europe ; vous vous désaltérez les premiers, & vous nous laissez venir le reste ; ainsi feront vos bleds.

III. Encouragement, faire prendre à chacun en gré son héritage.

Après la liberté & les débouchés, on ne peut plus traiter que des *encouragemens* de détail. Un des plus fructueux en ce genre, & dont le soin embrasse bien des rameaux, c'est de faire prendre en gré à chacun son héritage. Chacun aime son champ en proportion de ce qu'il est à sa bienséance, de ce qu'il se trouve à portée de lui donner ses soins & d'en jouir. On a observé dans bien des campagnes, qu'un territoire avoit beaucoup gagné à des échanges de biens, qui donnassent aux Paysans les champs & les possessions à portée des Villages, réservant ceux qui sont éloignés pour le Seigneur ou autres Notables, qui ont des Fermes dans les écarts, & des chevaux & voitures pour les travaux & les engrais. Par ce moyen le Paysan évite la perte de tems pour aller à son travail, & les fraix pour porter son fumier, &c.

Les fruits de cette spéculation ont paru aux Anglois mériter toute l'attention du Gouvernement. Cette idée a été au point, que par une Loi du Pays il est permis à

tout Propriétaire qui convoite le champ de fon voifin, de préfenter requête au Parlement, dans laquelle il demande l'échange, offrant, à dire d'Experts, de donner l'équivalent en poffeffions plus à la bienféance de celui qu'il veut déplacer. Sur fa requête, on nomme le même nombre de Jurés-Experts, avec les formalités dont j'ai parlé ci-deffus, qui font l'eftimation refpective; & fur leur rapport, un acte intervient, qui ordonne l'échange des poffeffions. L'exemple que je cite ici, n'eft que pour montrer qu'une Nation éclairée & très-attentive aux avantages de l'Agriculture, a cru devoir aller jufques-là, pour procurer celui-ci. Je me garderois bien d'ailleurs de confeiller de porter auffi loin les droits de cet axiome fi dangereux : *Salus Reipublicæ fuprema Lex efto.* Il n'eft point de Gouvernement auffi affuré de fe garantir des violences internes du crédit & de la faveur, que le peut être une affemblée de cinq cens cinquante-fix Notables Députés de tous les Cantons de l'Etat; affemblée dans laquelle l'exceffive liberté & la délation publique font fouvent un mérite. Je fens que la Loi dont je parle ici, dangereufe par-tout ailleurs, conviendroit encore mieux à un Gouvernement d'équité & de douceur, qu'à tout autre. J'infére donc uniquement de ceci, qu'on ne fauroit trop, dans un Etat agricole, promouvoir & faciliter les échanges des poffeffions.

IV. Protection des Propriétaires à l'égard des Fermiers, attention de bâtir des maisons à portée des champs.

Mais si le champ ne peut s'approcher de l'habitation, faites en sorte que l'habitation s'approche du champ. Les Propriétaires ne doivent pas négliger cet avantage en faveur de leurs Fermiers, ou plutôt en faveur de leurs biens : mais les soins du Propriétaire doivent s'étendre plus loin ; ses revenus doivent, en quelque sorte, être en commun avec les profits du Fermier. Celui-ci doit être aidé dans les pertes, dans la mortalité des bestiaux. Le Propriétaire doit, selon les régles de l'équité & du profit commun, coopérer avec lui à l'amélioration fonciére des biens ; il doit, dans les années de non-valeur de productions, attendre, pour les payemens du fermage, les tems favorables à la vente des denrées. Si le Fermier perd, la terre dépérit au préjudice du Propriétaire. S'il y a des impôts sur les biens-fonds, sur-tout des impôts incertains ou arbitraires, ils ne doivent point être aux risques du Fermier. Ses richesses, destinées à la réproduction des richesses, ne peuvent lui être enlevées qu'au préjudice des revenus de la Nation ; & le peu de sûreté des richesses employées à la culture, détourne de la terre cette semence de richesses qui produit les moissons. La semence du grain, fécondée par celle des richesses, peut rapporter douze ou quinze pour un : mais il n'en est pas de même pour la semence des richesses qui fertilisent la terre ; elles ne produisent au plus que deux pour un dans la culture

la

la plus profitable. La terre ne produit donc des richeſſes qu'à proportion de celles qui lui ſont confiées ; il faut donc beaucoup ſemer, pour beaucoup recueillir : mais les richeſſes que l'impôt, ou toute autre ſurcharge, enléve au Fermier, retranchent à la terre cette ſemence qui la fertiliſe. Le Propriétaire ne peut prévenir ce dépériſſement qui dégrade ſon bien, & qui fait abandonner la profeſſion de Fermier, qu'en garantiſſant le Fermier des riſques des augmentations d'impôts pendant la durée de ſon bail. Le Propriétaire, qui s'en charge lui-même, raſſure le Fermier ; il en tire un meilleur loyer, parce que le Fermier travaille, & fait valoir ſes richeſſes à découvert & ſans inquiétude. La Ferme bien cultivée aſſure le fonds & les revenus du Propriétaire, & attire à la fin du bail la concurrence des Fermiers ; mais s'il eſt ſage, il conſervera ſon Fermier qui a proſpéré, qui a amélioré ſa Ferme, & dont il connoit l'induſtrie & l'activité. Cet arrangement des impôts n'intéreſſe pas moins l'Etat que les Propriétaires ; car le principe général, que l'impoſition appliquée aux biens fonds ne doit pas porter ſur la charrue, mérite une grande attention de la part du Gouvernement. Heureuſement cette partie a peu d'influence ſur le produit des biens en Suiſſe.

Les ſecours & la protection que les Propriétaires & les riches doivent à l'A-

griculture, ne doivent pas ſe borner aux grandes parties; il faut les étendre aux petits objets de culture réſervés aux Payſans qu'il faut aider à ſe pourvoir de beſtiaux. On s'arrange avec eux pour une partie du profit; ce n'eſt que par ce moyen qu'ils peuvent avoir des engrais pour fertiliſer les portions de terre qu'ils cultivent. Mais excitez, aidez auſſi le Payſan à conſtruire des maiſons à portée de ſon patrimoine; faites-en même les fraix, s'il eſt néceſſaire, ô dignes Aſſociés! C'eſt la plus grande charité que vous puiſſiez faire, & la plus fructueuſe pour l'Etat & pour vous. Mais l'un ne ſuit-il pas de l'autre? Que le Dieu qui nous créa, qui nous ſoutient, nous meut & nous éclaire, eſt bon de nous avoir ordonné la charité comme expiation de nos crimes, comme accompliſſement de ſa Loi! Eh! que ſommes-nous ici-bas, que les membres d'un même corps, indiſpenſablement néceſſaires les uns aux autres? Si ma main fléchit ſous le poids, l'autre ne vient-elle pas au ſecours? Si mon pied gliſſe & porte à faux, un effort naturel de l'autre pied ne ſoutient-il pas le fardeau qui fut entre eux partagé juſques-là? Ce qu'une impulſion méchanique nous enſeigne, ce qu'un mouvement machinal exécute, ſe peut-il que le ſentiment, l'expérience & la réflexion aient de la peine à nous le perſuader? Quoi! ſi j'aide, excite & fomente la terre, ſa reconnoiſſance me nourrit abondanment; ſi j'éleve & ſoigne

des animaux, leur toiſon me couvre, leur lait m'abreuve, leur croît m'enrichit; & ſi je fais du bien à l'homme, le plus reconnoiſſant, le plus habile, le plus fructueux des animaux, je crains de perdre ce bien qui tombe ſur un ſol ſi fertile, & d'un rapport ſi varié. Mais cet homme eſt mon frére; il eſt mon ſang; il a les mêmes ſenſations, les mêmes idées, les mêmes ſentimens que moi. Si j'ai ſoif, que penſé-je de celui qui accourt pour me donner à boire? Si j'ai froid, de celui qui me réchauffe dans ſes bras? Si mes enfans ſont en péril, que ne donnerois-je pas à celui qui ſe hâte de les retirer de deſſous le char qui alloit les écraſer? Et j'héſite à rendre ces bons offices ſur mon paſſage, & j'ai beſoin qu'on me montre un Dieu tonnant ſur ma tête, pour livrer comme dépouille un ſuperflu que j'euſſe dû craindre d'offrir en vain. O profondeur des ténébres de la cupidité! Mais c'eſt à nous, Amateurs & Promoteurs de l'Agriculture, à montrer que plus l'homme eſt ſimple dans ſes mœurs & dans ſes occupations, plus il vit éloigné des recherches vaines de l'eſprit & de l'art, plus auſſi eſt-il éclairé par l'innocence, par la nature & par le cœur. Cherchons notre intérêt dans celui des hommes qui nous entourent; donnons-leur des toits ruſtiques, des meubles ſimples, des uſtenſiles & des outils; nous ne les leur donnons pas, nous les leur confions: ils vont nous

les rendre en produit & en travaux avec uſure. Cherchons notre intérêt préſent & phyſique dans la charité & dans la bienfaiſance, & nous l'y trouverons.

Quels animaux il faut ſoigner, quels il faut détruire.

Quand j'ai dit que le ſoin des animaux étoit fructueux dans l'Agriculture, chacun ſait quelles ſont à peu près les eſpéces qui ſimpatiſent avec ſes travaux, & ſur-tout avec la culture des grains. Il en eſt auxquels nous devons une éternelle guerre. Tels ſont les animaux carnaſſiers & deſtructeurs, que la nature même nous enſeigne à craindre & à chaſſer. Il en eſt encore qui nuiſent ſourdement & furtivement aux fruits de la terre; & les ſecrets pour s'en garantir, compoſent une partie des ſoins de l'Agriculteur, & de la ſcience que ſes Protecteurs doivent chercher à lui procurer. Ce n'eſt pas qu'en cette matiére l'homme n'ait chaque jour occaſion de mépriſer la foibleſſe de ſes propres vues, & d'admirer l'étendue de celles du grand Ordonnateur. Rien ne paroit nuire qui n'ait ſon utilité. Si toute l'adreſſe humaine, portée ſur un point, parvient à trancher à peu près dans quelque Canton la chaîne immenſe des êtres ſucceſſifs, le mal apparent qu'on extirpe, fait place au dommage qu'il arrêtoit. Dans ces lieux, où, à force de gardes & de dépenſe, on parvient à détruire entiérement ce qu'on appelle la bête puante, on ne peut rien ſemer qui ne ſoit dévoré

par les mulots, & ainſi du reſte. Contentons-nous de nous garantir par l'attention & la vigilance qui nous fut ordonnée pour mériter notre ſubſiſtance, de ceux des animaux dont l'atteinte eſt le plus viſiblement dangereuſe à nos moiſſons, & aux animaux domeſtiques qui nous paient ſi abondanment le droit d'hoſpitalité. Donnons à cet égard tout à la néceſſité, rien à l'orgueil & à la recherche.

Orgueil, ennemi fatal de l'humanité depuis la premiére heure qui lui fut donnée, & toujours vivant pour la rendre malheureuſe, ton nom odieux me rappelle ici une des plus cruelles inventions que ta digne fille, la tirannie, ait originairement établie contre l'Agriculture, & qui, conſacrée par l'uſage, s'exerce aujourd'hui quelquefois au nom des meilleurs Princes, & des Seigneurs d'ailleurs bienfaiſans, ſous le nom de plaiſirs, ou droit de chaſſe. Je n'entens point parler ici de la brutale rigueur de ces hommes puiſſans, qui paroiſſent avoir fait, avec les bêtes fauves leurs ſemblables, une ligue offenſive contre l'humanité : le ſiécle de la civiliſation n'en a laiſſé qu'un petit nombre ſur la terre, qui ſe condamnent volontairement à vivre errans parmi les repaires des brutes qu'ils protégent & épouvantent tour-à-tour; mais ſeulement de ces réſerves que le faſte des Cours établit pour les plaiſirs des

Grands, & dont l'avarice des Courtiſans, ce Protée inſatiable, cherche ſans ceſſe à étendre les limites. Tout dans le territoire malheureux circonſcrit dans ce bizarre reſſort, eſt ſoumis à leurs loix dénaturées. On ne peut ſe clorre ſans leur permiſſion, & ſans leur avoir payé un droit; on ne peut recueillir dans le tems de la maturité, défendre ſa ſemence, mener paître ſes troupeaux. Il eſt prohibé, même aux voiſins des forêts, de ſe garder contre les invaſions de la nuit; & tandis que par des ſoins idolâtres on porte dans les tems durs de l'Hiver la pâture à ces animaux privilégiés juſques dans le fort, on veut ignorer qu'on la ravit par violence à des milliers d'habitans & de Propriétaires condamnés à être dévorés vivans par les bêtes, comme les eſclaves criminels l'étoient autrefois chez des Peuples inhumains. Il n'eſt point d'erreurs plus contagieuſes dans l'humanité, que celles qui s'introduiſent ſous l'appareil de la grandeur & de la prééminence. Le faſte dénaturé, dont je parle ici, paſſe des Princes chez les Grands, & des Grands chez ceux qui le veulent être. Ainſi tout un Pays ſe couvre de Gardes, milice inſtituée pour la défenſe de la bête contre le genre humain.

Vous n'avez pas de ſemblables excès à craindre, vous, Peuples, dont le Gouvernement & les uſages portent ſur l'é-

galité & la modération. Songez feulement, quant à cet article effentiel, que la bafe & l'objet des foins & des travaux d'un Peuple Agriculteur, doit être de tourner tout en profits & en rapports: c'eft là la véritable économie. La Providence vous a défigné les animaux dont la multiplicité peut être utile; elle les marqua de l'inftinct de la domefticité : les autres fuient à votre afpect. Evitez la perte inutile du tems que vous employeriez à les pourfuivre; contentez-vous de les écarter de vos moiffons, & de les détruire, quand ils fe trouvent à votre portée. Le cerf & la biche gâtent les bois & les bleds; le fanglier perd les vignes, foule & ravage les moiffons; le lapin n'épargne rien, & défole tout, & le liévre ronge jufqu'aux racines du potager en Hiver; les corneilles font périr les futaies où elles fe retirent, & couronnent les arbres; les autres oifeaux voleurs enlévent vos fruits: la perdrix, la caille, & les oifeaux de paffage, ne font aucun dommage fenfible. Telle eft à peu près l'efquiffe du jugement que vous devez porter des animaux, de l'attention qu'un Peuple Agriculteur doit donner, foit à leur entretien, foit à leur chaffe. La connoiffance des moyens de pourvoir à ces deux objets, eft un détail d'inftruction, d'expérience, qu'il eft bon de mettre à la portée des Cultivateurs; & les foins qu'on fe donnera pour cela, font un encouragement utile & néceffaire.

L'inſtruction, excellent encouragement.

Oui, ſans doute, l'inſtruction en tout genre, rélative aux ſoins tendres & ſatiſfaiſans de l'Agriculture, eſt un excellent encouragement à donner aux Cultivateurs & l'aide peut-être la plus néceſſaire. Ne croyons pas que la ſimplicité des Eléves de cet Art primitif les rende peu ſuſceptibles d'inſtruction. Tout homme ſage & droit, qui aura ſubtilement, profondément, opiniâtrément étudié quelque matiére que ce puiſſe être, trouvera au terme de ſes études une vérité grande & frappante : c'eſt qu'en tout & par-tout, il en faut revenir à ce qu'un enfant auroit dit & trouvé. Le ſimple eſt le précurſeur du vrai, & le vrai eſt la baſe de toutes Sciences. Il en eſt peu qui ne puiſſent ſervir à l'avancement de l'Agriculture; mais il importe uniquement au Cultivateur de ſavoir ce que le Légiſlateur univerſel voulut apprendre au Peuple privilégié à qui il daigna donner des Loix. Il lui importe, dis-je, uniquement de ſavoir ce qu'il doit à Dieu, ce qu'il doit à ſes ſemblables, & les moyens de tirer de ſon champ tout le produit qu'il en peut eſpérer. La dépendance continuelle du ciel le retient & l'inſtruit ſans ceſſe ſur le premier point; une vie volontairement dure, & le beſoin du ſecours de ſes voiſins, diſpoſent ſon cœur à ſe rappeller ſouvent le ſecond Article : il ne s'agit de l'inſtruire que du troiſiéme.

C'eſt là l'objet qui vous raſſemble, dignes Citoyens. Vous en avez ſenti l'im-

portance, vous en avez connu la voie, vous en cherchez les moyens. Bientôt les diverfes connoiffances, éparfes & difperfées dans des retraites obfcures, fe raffembleront auprès de vous, & formeront fous vos aufpices un corps d'inftructions locales & fûres. Je ne faurois annoncer tout ce que j'en augure, tout ce que j'en efpére en ce moment; mais ne négligez pas les découvertes de ceux qui vous ont précédé dans cette digne carriére. Les Anglois ont d'excellens Ouvrages en ce genre, fur toutes les parties; je n'entreprendrai pas de vous les détailler ici. Un cependant mérite d'être cité, d'autant qu'il a été trouvé fi utile dans fon propre Pays, qu'un grand nombre de Paroiffes en tiennent un exemplaire enchainé fur un pupitre dans la Sacriftie, pour l'ufage des habitans. C'eft un *Corps complet d'Economie Ruftique*, extrait des papiers originaux de feu Mr. Thomas Hale, & augmenté d'un grand nombre d'articles, fournis par les hommes les plus célébres dans leur Patrie, pour les fuccès de nouvelles méthodes dans divers genres d'Agriculture. Cet Ouvrage eft très-étendu, & chacun y trouve à prendre & à laiffer. J'efpére le faire traduire en François, & imprimer avec les planches, qui font en grand nombre, & qui renferment une quantité de nouvelles inventions propres à faciliter les travaux de tout genre. En attendant, j'ai fait faire l'extrait le plus abrégé des fix pre-

miers Livres, & j'ose vous l'offrir. (*a*) Cette ébauche vous suffira pour en envisager l'utilité. La France a peu produit en ce genre, & l'on n'y connoit encore de célébre, que les Ouvrages de Mr. Duhamel; mais ceux-ci, dont le mérite se fait si bien sentir aux amateurs & aux connoisseurs, sont trop étendus & trop savans pour les Cultivateurs. J'oserois vous annoncer encore les différens Ouvrages ou morceaux détachés que j'ai cités en marge, & l'*Essai sur l'Amélioration des Terres, de Mr. Patullo.* Cet Ouvrage simple & calculé est à la portée de tout le monde. J'en ai envoyé à des Cultivateurs de plusieurs Provinces, bien diverses en culture, sol & climat, & partout on l'a fort gouté. Il traite uniquement de la culture des grains & des prairies artificielles, & enseigne, je crois, en général, la meilleure culture. Bientôt vous nous rendrez avec usure ce que vous pouvez aujourd'hui recevoir de nous. Puissiez-vous nous surpasser autant que vous le devez! nous n'en serons point jaloux. L'innocente & fraternelle Agriculture ennoblit toutes les affections de l'humanité; chez elle l'émulation ne peut jamais dégénérer en envie; en elle & par elle, tous les Peuples réunis abjurent toute partialité nationale : l'Agriculture est le patrimoine universel & la pépi-

(*a*) Nota. *Cet Extrait se trouvera à la suite du présent Mémoire.*

niére des hommes. Les Nations plus peuplées s'enrichiſſent les unes les autres par leur commerce réciproque. Nous chériſſons tous notre Patrie & nos Souverains.

Ille meas errare boves, ut cernis, & ipſum
Ludere quæ vellem calamo permiſit agreſti.

Nous aimons nos Maîtres, Dieu voulut être aimé; mais nous honorons & reſpectons ceux qui aſſurent à nos ſemblables la jouiſſance des mêmes biens, & nous ne voyons dans le ſuccès de nos voiſins que la fortune de nos freres.

L'exemple, la meilleure des inſtructions.

En toute choſe néanmoins, la meilleure des inſtructions, ſans contredit, eſt l'exemple. N'eſpérez pas faire aiſément adopter de nouvelles méthodes au Cultivateur, qui riſque tout, s'il hazarde les fruits de ſon travail, à moins que vous né mettiez ſous ſes yeux des eſſais fructueux, & que vous ne le déterminiez à l'imitation la plus impérieuſe des Loix. En vain inonderez-vous le Pays des Mémoires, apporterez-vous les preuves les plus authentiques des ſuccès de ce que vous enſeignez : le Cultivateur croit tout ce qu'on lui raconte; mais il ne ſe rend de fait qu'à ce qu'il voit. Donnez-lui l'exemple, vous qui êtes en état de riſquer des fraix, il rira long-tems de vos tentatives. Uliſſe paſſa pour fol, parce qu'il ſema du ſel; & l'on ſait aujourd'hui que c'eſt un agent excellent dans certaines

terres & pour certaines productions. Mais votre voisin examinera au tems de la récolte, petit à petit il se redressera; & plus il aura été lent à vous suivre, plus il sera désormais opiniâtre à vous imiter.

Respecter les préjugés de l'Agriculture.

Craignez, sur-tout, d'apporter aux champs des mœurs & des sentimens étrangers à ceux de leurs habitans. L'orgueil & le dédain leur sont antipatiques, rien ne les éloigneroit tant. En prônant votre méthode, ne méprisez pas la leur. Paroissez les consulter, & consultez-les en effet : vous serez surpris quelquefois des lumiéres pratiques que cache leur écorce grossiére. Si vous attaquez leurs superstitions, que ce soit avec ménagement, & sans affecter de supériorité. Une fois prévenus, ils vous croiroient sorciers, plutôt que de renoncer aux prestiges de leur imagination, que vous confirmeriez au lieu de les détruire. Il est aussi des usages fondés sur l'expérience, dont elle ne sait point rendre raison, plus habile en cela que la Philosophie, qui veut tout soumettre au tribunal de sa sagacité. Tous les Agriculteurs, par exemple, les Bucherons, Charpentiers, Constructeurs de navires, &c. s'obstinent à reconnoître les influences de la Lune, tandis que les Savans en parlent comme d'un préjugé méprisable & généralement méprisé. Quand la science aura pénétré les causes de la nature, nous pourrons la croire infaillible sur ses effets; en at-

tendant, qu'il nous fuffife de favoir que l'abime abfolu de l'ignorance eft la fcience préfomptueufe. N'en apportons aucune trace auprès de nos chers & précieux Cultivateurs, ne heurtons point de front leurs préjugés, & ne déïfions point les nôtres. Nous fommes tous fils d'un même pere; & les moins déshérités d'entre fes enfans font ceux dont les mœurs font les plus innocentes, & les occupations les plus utiles. Dites-vous bien cela, & vous le répétez fans ceffe, en portant vos pas dans les champs.

Il eft bon auffi de répandre l'émulation dans les campagnes. La Société de Dublin s'eft bien utilement fervie de la méthode de diftribuer des prix à ceux qui ont le mieux réuffi dans les différens genres. Je n'entrerai point dans le détail à cet égard; je dirai feulement que je voudrois qu'on tournât ces prix, autant qu'il fe pourroit, en diftinctions honorifiques, rélatives à ce qui peut flatter ces bonnes gens; place marquée à l'Eglife ou dans les Confeils, fuivant le genre de fervice; couleurs exclufives fur les vêtemens, &c. Le mercenaire excite la cupidité, l'honorifique engendre l'émulation. Émulation.

J'ai dit qu'il falloit affectionner le Colon aux campagnes, par les facilités de voifinage & d'exploitation, par la propriété, ou par ce qui lui reffemble, la

permanence ſur le même terroir. Dans les grands Etats qui comportent de trop grands Propriétaires, &, par conſéquent, des terres livrées à des Fermiers, on a regardé comme un grand bien, dans ceux du moins où l'on fait cas de l'Agriculture, de faciliter l'extenſion des baux, de maniére que le Fermier puiſſe s'affilier ſon champ. En Angleterre, on a mis à côté de la Loi de perſécution, qui défend aux Catholiques d'aquérir, celle de ne leur pas permettre de baux de plus de trente & un an. Vous, qui vivez ſous des Loix qui bornent les propriétés par des moyens doux & proſpéres, vous n'avez pas beſoin de créer des ſubſtituts de Propriétaires. Vous êtes tous à portée de revoir vos champs, & dans le deſſein d'y être vus ; mais ſouvenez-vous que tels que ſoient chez vous les Cultivateurs, Tenanciers, Cenſitaires, Fermiers ou Domeſtiques, il importe ſur-tout qu'ils s'affectionnent à vos champs. La terre eſt comme un enfant qui perd toujours à changer de nourrice. Que d'âge en âge vos Colons ne connoiſſent que leur Contrée, qu'ils y retrouvent le tombeau de leur pere, le berceau de leurs enfans.

Pour pouvoir les conſerver & les perpétuer ainſi, il faut les avoir bons; & pour les avoir tels, je ne ſais qu'une recette, & je vous la donne. Voulez-vous que vos inférieurs ſoient bons, ſoyez-le

vous-mêmes. Rien n'adoucit les mœurs les plus rudes, les plus féroces mêmes, comme l'exemple & l'odeur de la bonté: c'eſt là l'harmonie qui entraine les tigres & les ours. Viſitez, ſecourez vos Colons dans leurs maladies; ſachez l'âge & le caractére de leurs enfans; récompenſez leur petit travail; grondez leur oiſiveté; ſoyez modeſtes & ſages dans vos mœurs, ſimples & tranquiles dans votre maintien, attentifs à leurs affaires, tendres dans vos actions, fermes Protecteurs des opprimés. Tout vous aimera; leurs bénédictions, ſi ſonores à l'oreille du grand rémunérateur, voleront ſur vos pas. J'ai pleuré, je l'avoue, en voyant à mon retour dans une terre, où je n'avois été depuis quatre ans, mon reſpectable ami Bouſſaton venir au-devant de moi, & me préſenter deux de ſes petits-fils, nés depuis mon abſence, & Bouſſaton pleuroit auſſi. Larmes douces! puiſſé-je en verſer de ſemblables ſur les enfans de mes enfans à mon dernier inſtant! Quels plaiſirs plus réels, plus délicieux peuvent vous offrir la carriére fantaſtique de l'ambition, l'ombre paſſagére des plaiſirs! Soyez bons, ſimples & paternels. En rappellant ainſi les mœurs des Patriarches, vous hériterez de leur autorité, de leur fortune & de leur bonheur. Tout vivra pour vous, tout croira vous devoir la vie, tout ſe réjouira à votre aſpect, tout languira en votre abſence, & hâtera par des vœux votre retour.

Mirabar quid mœſta Deos, Amarilli, vocares,
Cui pendere ſuâ patereris in arbore poma.
Tityrus hinc aberat: ipſæ te, Tityre, pinus,
Ipſi te fontes, ipſa hæc arbuſta vocabant.

Un dernier ſoin ſur-tout que je ne ſaurois trop recommander, c'eſt de répandre la gayeté ſur les campagnes. Etabliſſez des fêtes; excitez la muſique champêtre, les danſes publiques, les jeux d'exercice, objets d'émulation d'une jeuneſſe forte & laborieuſe; faites des Romances dans la Langue du Pays, décorées d'images champêtres; que les actions honnêtes des peres de famille, des jeunes gens, la beauté & la ſageſſe des jeunes perſonnes y ſoient célébrées; qu'on y rende graces au Dieu des moiſſons; qu'on y chante la vertu de vos Magiſtrats, la bienfaiſance des notables du Canton, l'habileté de tel Laboureur, de celui ſur-tout qui gratifie ſes Moiſſonneurs au delà de ce qu'il leur a promis; qu'on y vante l'adreſſe à la courſe d'un jeune homme, ſon audace contre les loups, ſa force pour ſupporter les plus rudes travaux; la modeſtie d'une jeune perſonne, ſon obéiſſance ponctuelle à ſa mere, ſon habileté à la tâche deſtinée à ſon ſexe. Que ces chanſons ſoient répétées dans les hameaux, après avoir concouru au prix ſur des théâtres ruſtiques, entiérement éloignés de la parure & du clinquant des nôtres, & dans des fêtes, où tout peigne l'innocence & les mœurs, où les meres les

les plus âgées aient le premier rang, où les vieillards jugent, où la plus belle fille & la plus honnête distribue les prix. Une joie pure, une gayeté vive & innocente est le plus doux & le plus actif aiguillon au travail.

La vie pastorale, telle que nous la supposons dans nos Idylles, dans quelques Romans & dans les Ballets, ce tissu gracieux de plaisirs simples, de fêtes riantes, de douceur de mœurs, & de politesse du cœur, dont les images fardées ont néanmoins encore pour nous un attrait semblable à celui qui porte sans cesse l'oiseau vers les barreaux de sa cage; la vie pastorale, dis-je, n'est point un rêve, enfant de l'imagination des Poëtes; c'est le tableau des occupations, des gouts, & des sentimens des hommes fidéles à l'innocence de leur destination primitive, dans les tems où tous les grades de la société, confondus dans le même genre de vie, ne présentoient la dignité & le commandement, que sous l'emblême de la bonté & de la douceur, & l'obéissance que sous celui d'amour & de respect. Age Patriarchal, âge d'or, pourquoi n'espérerions-nous pas de te revoir dans les campagnes, sous les auspices d'un Gouvernement fondé sur les vertus des Patriarches, & sur la simplicité, compagne nécessaire de toute vraie dignité, & mere féconde du bonheur? Il ne faut pour cela, que procurer une juste

aiſance aux Cultivateurs, les aimer & les honorer, comme ils méritent de l'être.

Eh! quels lieux ſeroient mieux le ſéjour de l'innocence & du bonheur, que les champs rendus à la paix & à leur fertilité naturelle? Qu'êtes-vous devenues, Nations, qu'une frêle & fauſſe urbanité livra au dédain de la vie champêtre? Je cherche l'homme dans vos Villes, & je n'y trouve que des Etres défigurés par la contrainte, par la recherche & par l'imitation; des paſſions dénaturées par la fermentation & la ſatiété; des eſprits éteints par l'eſclavage volontaire, égarés dans le dédale des vaines opinions, épuiſés par la recherche des futilités. Eſt-ce à vous à mépriſer la profeſſion utile qui nourrit votre oiſiveté? Eſt-ce ce Peuple ſale, groſſier, hébété, que de ſombres aſiles vomiſſent les matins dans vos rues, que vous préférez aux Laboureurs, aux Vignerons, aux Bergers, qui couvroient les campagnes des Nations où l'Agriculture fut en honneur, à ces hommes, à qui la bonne foi, l'hoſpitalité, l'amour chaſte, & la crainte du Ciel tenoient lieu de Loix & de Police? Vos Artiſans intéreſſés, trompés s'ils ſont confians, trompeurs s'ils veulent faire leur fortune; vos bourgeois oiſifs, niais dans leur ignorance, préſomptueux dans leur ſavoir, étonnés de tout, ne prévoyant rien, vous paroiſſent-ils ſupérieurs à de gros Fermiers, dont les travaux, les ſoins, le

bonheur & la vigilance font la reproduction de tous les biens dont vous abusez, la force de l'Etat, & la sauve-garde de vos déprédations? Seroient-ce enfin vos Grands & vos riches, plongés dans un luxe inhumain, (puisqu'ils se croient permis ce qui est refusé au reste de leurs semblables,) avides du bien d'autrui, prodigues du leur, animés, mus, égarés, agités, bourrelés par l'intérêt, n'ayant d'idole que leur fortune, & ne connoissant de fortune que la soif de l'hidropique, la richesse du dissipateur? Seroient-ce ces richesses injustes que vous mettriez au-dessus d'un digne Propriétaire, qui, résidant au centre de son patrimoine, anime d'un coup d'œil les travaux qui font sa richesse & celle de l'Etat; à ce maître bienfaisant, qui consacre son superflu à l'amélioration des fonds d'où elle provient, des fonds qui nourrissent tout son petit empire, qui vit sobrement, consomme avec abondance, donne l'exemple de l'activité, des bonnes mœurs & de la charité? Je parcours, je cherche les titres de votre orgueil: c'est dans les Villes que résident les hommes qu'on appelle instruits, les Savans, les Philosophes; mais en font-ils plus d'honneur à leur discernement & à leur éducation, par leur travers & leur dédain sur le plus grand objet de la Philosophie? Qu'ils regardent comme délassement les petites découvertes, les petites expériences curieuses des Académies, les recherches,

les differtations problématiques des Antiquaires ; qu'ils fachent apprécier ces jeux du loifir auprès de l'étude des objets effentiels du Gouvernement économique, envifagés dans les différens tems, dans leurs divers rapports, dans leurs différens effets. C'eft là la clef de l'hiftoire des Nations, rélativement à leur puiffance, à leurs fuccès, à leur profpérité, à leur gloire, à leur indigence, à leur abaiffement, à leur décadence. Que font jufqu'ici tous nos Hiftoriens de Cités? des conteurs de batailles, de fiéges, de procédés politiques, d'adreffes, d'aftuces, de différens rôles joués par les grands acteurs, en religion, en politique, en guerre, en galanterie; farce en plein vent que tout cela. Ils ont ignoré les principes des révolutions qu'ils racontent; ils ont méconnu l'état de la bafe des Nations. Que font ces Philofophes, qui s'écrient qu'ils tiennent école de bonheur, & dont les leçons peignent la triftefle de l'orgueil avide & mécontent? Leurs fiftêmes de bonheur factice font un vêtement tendu, qui ne fauroit aller à différentes tailles, aux gouts, aux génies, aux caractéres divers : ils nous promettent l'indépendance, & gémiffent eux-mêmes dans les fers. Eh! qu'ils nous parlent du bonheur naturel, qu'ils nous invitent à le chercher dans les campagnes. Là, le Laboureur aifé, qui n'efpére que dans fes travaux, dans fon induftrie, fa vigilance, qui a borné fon

état & son ambition à sa Ferme, qui s'y est fixé par un bail volontaire, est vraiment indépendant par état, à moins qu'on ne l'opprime : il ne sollicite que sa terre, il gouverne, il ordonne en chef. Endurci aux injures des saisons, sans cesse occupé à des exercices intéressans, & toujours variés, il ne connoit, ni l'ennui, ni le besoin de chercher des plaisirs & des amusemens, ni la langueur forcée à recourir aux illusions du faste; rien n'irrite ses désirs; tout est sous sa main pour les satisfaire : il trouve son bonheur dans la société de sa famille & de ses amis, dans le spectacle de ses champs, de ses récoltes, de ses troupeaux, dans ses exercices, dans son repos, dans ses délassemens, dans le soin du verger qu'il a planté. Sans inquiétude pour sa subsistance, ni pour ses besoins réels, sans desseins chimériques, sans impatience de sortir de son état, sans dégouts, sans projets ambitieux & importuns, sans intrigues & sans agitations tumultueuses, il jouit de son indépendance, de sa modération, de la vue d'objets intéressans qui le récréent & qui l'attachent, du plaisir de pourvoir à ses besoins, d'agir, de se reposer, de converser, de vivre, d'aimer. C'est là vivre, c'est là le bonheur naturel, qui ne peut être contrefait par les sistêmes, qui se refuse à l'oisiveté, à la mollesse, à la magnificence, à l'ambition, à la délicatesse, maladies de l'ame, aussi difficiles à contenter, qu'à garantir

des incommodités, du dégout, des revers & du mal-être.

Et c'eſt là l'état que nous oſerions mépriſer, & confiner dans un ordre intermédiaire entre le maître & l'eſclave! Suppoſons ici que le Peuple des Cours, des Villes & des Armées, fût tout-à-coup tranſplanté à mille lieues de celui des campagnes, lequel des deux manqueroit le plutôt à l'autre? lequel devroit céder le pas dans le traité fait pour les rapprocher? Sur quoi donc notre puſillanime & ridicule élégance prétendroit-elle donner des loix à la nature? La ſtructure primitive de l'homme a-t'elle quelques traits manqués, ſi l'annelure de ſes cheveux, les parfums, la ſoie & l'or n'achevent l'image du Créateur? La femme, pour être belle & douce, a-t'elle beſoin d'afféteries & de fard? Eſt-ce dans les Villes que le culte de l'Etre ſouverain fut établi d'abord? Les grandes loix fonderent la paix des campagnes, la propriété & le partage des terres; les petites chicanes dévorent le mobilier des Cités. Eſt-ce ſous nos lambris qu'on connut, qu'on admira la marche des Planétes, & qu'on apprit à les prendre pour guides? Eſt-ce ſur nos baſſins que s'eſt formé le grand Art de la navigation? Les Arts mêmes, la Sculpture, la Peinture, dûrent leur premier eſſor à l'amour ſimple. Il a pris ſon être, où Homére prit ſon génie, dans la nature, modéle des beautés

de l'art, & exempte de ſes caprices. L'harmonie & la voix, ces organes d'une joie pure qui n'habite que dans les campagnes, y ſont invitées à ſe mêler au concert univerſel, tandis qu'au milieu du bruit des Villes, tout eſt tumulte, tout eſt diſcordance. On y voulut tout perfectionner; mais, loin d'y créér quelque choſe, rien ne s'y offre, au moral comme au phyſique, dont l'eſſence & le cannevas ne ſoient tirés des campagnes; & nous oſons les dédaigner au milieu de nos entraves & de nos fers, tandis que l'Agriculteur, coulant des jours heureux, riche d'affections, modéré dans ſes déſirs, conſtant dans ſes ſentimens, toujours préſent aux objets qu'il chérit, ne demande au Ciel, que de bénir ſes travaux journaliers, & aux hommes, que de ne lui rien ôter : quand la nature l'avertit qu'il touche au terme de ſa carriére,

Rien ne trouble ſa fin; c'eſt le ſoir d'un beau jour.

Il tranſmet à ſes enfans la bénédiction qu'il reçut autrefois de ſes peres, que dans tout le cours de ſa vie il leur apprit à reſpecter, & qu'ils tranſmettront un jour à leurs deſcendans.

Eh! quelle vie peut être plus acceſſible à la joie pure & naturelle, qu'une vie d'innocence, de liberté & de paix? Vi-

vez heureux, dignes habitans des campagnes; béniſſez le Dieu de vos peres, le Dieu des ſaiſons, des fleurs & des fruits; n'enviez point le faſte de nos Villes. Victimes décorées ou flétries de l'intérêt, de l'ambition, de la molleſſe, de l'habitude & des préjugés qui nous entourent, on nous précipita dès l'enfance dans la carriére des erreurs & des faux biens: ils ne nous repaiſſent que d'eſpoir ou d'ennui; ils ne nous laiſſent de libre que quelques vains regrets pour la liberté. Errans au hazard, nous vivons ſans nous chercher, nous mourons ſans nous être connus. Tout eſt factice dans nos ſenſations, tout eſt hazard dans nos démarches, tout eſt angoiſſe dans nos réflexions & dans notre fin. Vivez heureux, livrés aux occupations du premier homme encore juſte & fidéle, que Dieu a preſcrites à ſes deſcendans, & qu'il a daigné enrichir de mille douceurs.

At ſecura quies, & neſcia fallere vita,
Dives opum variarum: at latis otia fundis,
Speluncæ, vivique lacus; & frigida Tempe
Mugituſque boüm, molleſque ſub arbore ſomni
Non abſunt: illic ſaltus ac luſtra ferarum,
Et patiens operum, parvoque aſſueta juventus;
Sacra Deum, ſanctique patres: Extrema per illos
Juſtitia excedens terris veſtigia fecit.

Virgil. Georg. Lib. 2.

Soyez heureux, vous ſur-tout, Peuple, qui vivez ſous un Gouvernement équitable, modéré, paiſible, & uniquement occupé du ſoin d'entretenir parmi vous la ſimplicité de vos peres; ſous un Gouvernement qui ne vous demande rien, qui veut votre bonheur, qui veille ſans faſte à établir, à continuer parmi ſes enfans le regne de la juſtice, à vous garantir des vices épidémiques de vos voiſins, & à maintenir l'immunité de votre territoire.

Je te ſalue, ô Terre nourriciére d'un Peuple ſage, vaillant & modéré! Conſerve & régénére d'âge en âge les rians hoſpices de la ſimplicité, & ſous ces toits ruſtiques le feu ſacré de l'innocence & de la fidélité. Ainſi que les montagnes verſent les eaux & la fécondité dans l'Europe entiére, que le ſurcroît de leurs habitans y vienne répandre l'odeur des vertus qui ombragerent leur berceau; deviens le ſéjour & l'école de l'art primitif, de l'art par excellence; que les peuples qui te cultivent, jouiſſent de toutes les bénédictions que Dieu promit à l'homme juſte, & daigne en ce moment recevoir avec bonté l'hommage du partiſan le plus zélé de l'Agriculture, & d'un ami déclaré de ſes ſemblables.

MOTS DE LA DEVISE.

Et quis eſt qui vobis noceat, ſi boni æmulatores fueritis?

I. Petr. 3. ℣. 13

EXTRAIT

DES SIX PREMIERS LIVRES

D' U N

OUVRAGE ANGLOIS,

INTITULÉ:

CORPS COMPLET

D'ÉCONOMIE RUSTIQUE,

Envoyé à la Société de BERNE, *avec le Mémoire précédent.*

TITRE ENTIER

DU LIVRE

INTITULÉ:

CORPS COMPLET

D'ÉCONOMIE RUSTIQUE,

Contenant des Régles pour faire valoir les Biens de campagne, de la façon la plus avantageuse pour le Fermier & pour le Gentilhomme, dans la Culture des Terres, le Plant des Arbres, & les Pâturages des Bestiaux; la maniére de connoître les différentes espéces de Graines, & de juger des Engrais convenables; comment il faut gouverner les Terres labourables & les Prairies, avec les méthodes les plus approuvées, & qui réussissent le mieux dans la semaille jusqu'à la moisson; de la maniére d'élever, de faire profiter les Bestiaux, & de guérir les Maladies auxquelles ils sont sujets; de la conduite du Vergèr, de la Brasserie, & de la Laiterie: extrait des Papiers originaux de feu Mr. THOMAS HALE, *& augmenté par*

l'Editeur, de quantité d'articles intéressans & nouveaux, tirés des Recueils du Colonel STEPHENSON, *de Mrs.* RANDOLPH, *HAWKIUS*, STORE, OSBORN, TURNER, *& autres : Ouvrage fondé sur l'expérience, & calculé pour l'utilité générale, consistant principalement en améliorations, faites sur l'Economie par les Agriculteurs modernes, & plusieurs découvertes qui paroissent ici pour la premiére fois.*

Le tout orné d'un grand nombre de Planches, qui représentent les différents Instrumens d'Agriculture, les Plantes salutaires & vermineuses; & plusieurs autres sujets, gravés d'après les desseins originaux.



ÉCONOMIE RUSTIQUE.

LE défaut ordinaire des Traités ſur l'Agriculture eſt de trop bâtir ſur la théorie, & de hazarder des maximes qui ne ſe vérifient pas toujours dans la pratique. D'après les magnifiques promeſſes & les aſſurances poſitives de la plupart de ces Auteurs, un Lecteur, ſans expérience, s'imagine qu'il n'a qu'à les ſuivre pour devenir riche. Malheureuſement ceux qui ont voulu réaliſer de tels projets, ont trouvé, après une expérience couteuſe, que la montagne n'avoit enfanté qu'une ſouris.

L'Ouvrage, dont nous faiſons l'analiſe, ne doit pas être confondu avec ceux dont nous venons de parler. Les matériaux ramaſſés avec ſoin & avec intelligence, viennent d'une perſonne morte depuis peu, qui les alloit mettre au jour. Ils contiennent ce que l'étude des meilleurs Ecrivains ſur cette matiére lui avoit fourni de plus intéreſſant, ce qu'il avoit appris des Fermiers les plus intelligens, & ce qu'une pratique conſtante de plus de trente années lui avoit fait connoître.

Le but de cet Ouvrage eſt d'apprendre au Laboureur à retirer le plus grand avantage de ſa Ferme, ſans endommager le ſol, & ſouvent, au contraire, en l'améliorant.

Il eſt diviſé en quinze Livres, ſubdiviſés en Chapitres, & ceux-ci en Sections.

LIVRE PREMIER.

Traité des différens ſols.

IL contient quinze Chapitres, outre l'introduction qui traite des ſols en général. L'Auteur dit que le meilleur & le plus pur eſt un beau terrein gras ſans mêlange d'aucune autre matiére.

CHAPITRE I.

De la maniére de connoître le ſol par ſa ſituation & ſa ſuperficie. Celui des montagnes & des collines eſt ordinairement plus maigre & infertile. On y diſtingue quatre ſortes de terreins ſtériles, *le ſable*, *la pierre*, *l'argile*, & *la craie.*

CHAPITRE II.

La façon de juger de la qualité du ſol par les végétaux qui y croiſſent naturellement, & ſes autres productions ſpontanées.

CHAPITRE III.

Le jugement que l'on peut porter ſur un ſol par les arbres qui y croiſſent.

CHA-

CHAPITRE IV.

Des différentes sortes de sols.

L'Auteur explique ici ce qu'il appelle la terre végétable, qui n'est, ni pierre, ni argille, ni sable, ni un composé d'aucune de ces espéces ; il observe que tous les sols, même les meilleurs, sont mêlés de sable; il donne ensuite des régles pour juger de la bonté du sol par la terre qu'enléve le soc de la charrue.

CHAPITRE V.

Des sols d'argille en général.

D'après la nature de l'argille, on observe qu'elle gâte & appauvrit la terre où elle se trouve mêlée.

On explique comment le feu opére sur la terre en quelque façon les mêmes effets que le soleil & l'air, & que plus elle est forte, plus il convient de la brûler.

L'Auteur conseille de ne pas trop enfoncer le soc en labourant une terre mince dont le fond est argilleux; il indique les moyens de détruire, ou de diminuer sa dureté naturelle, de façon à en retirer d'abondantes récoltes, & cite là-dessus la culture des Fermiers des environs de Thrapston, dans la Comté de Northampton, où le sol n'est qu'une argille très-dure, & qui cependant, au moyen d'un labour parfait, est devenu un des plus fertiles terroirs de la Province.

CHAPITRE VI.

Des sols d'argille rouge pour le labour.

L'argille rougeâtre eſt l'eſpéce la plus dure & la plus froide de toutes, & la plus difficile à fertiliſer ; cependant avec les ſoins & l'attention convenable, un champ de cette terre bien accomodé reſtera en bon état quinze ou ſeize ans : ce ſol réuſſit parfaitement auſſi pour les navets.

CHAPITRE VII.

Des ſols d'argille rouge pour le pâturage.

On démontre dans ce Chapitre, qu'il eſt le meilleur de tous pour cet uſage.

CHAPITRE VIII.

Des ſols d'argille rouge pour les arbres.

Ce ſol eſt excellent pour le chêne ; il ne convient pas ſi bien au frêne. Il eſt généralement propre aux arbres dont les racines pénétrent profondément dans la terre ; mais il l'eſt moins pour ceux dont les racines s'étendent à peine ſous la ſurface du terrein.

CHAPITRE IX.

De l'argille jaune pour le labour.

Ce Chapitre inſtruit le Laboureur du parti qu'il doit tirer de ce ſol : 1°. quand il faut le brûler ; 2°. comment il peut produire du bled

& du seigle; 3°. on recommande de fréquens labours; 4°. la façon d'ensemencer ce sol tous les ans; 5°. comment on peut avoir une récolte de luzerne avec une de pois, d'avoine, de seigle, ou même de navets; 6°. que les tiges & les feuilles des plantes sont le plus excellent engrais.

CHAPITRE X.

De l'argille jaune pour le pâturage.

L'Auteur enseigne que le meilleur engrais pour les pâturages de ce sol est le fumier, mêlé avec le limon des riviéres ou des fossés.

CHAPITRE XI.

De l'argille jaune par rapport au plant.

On y voit que ce sol ne convient point aux pépiniéres.

CHAPITRE XII.

Du sol d'argille blanche.

Ce sol ne convient, ni pour le pâturage, ni pour les arbres; mais étant cultivé, il produit d'abondantes moissons : le meilleur engrais pour cette terre est la suie; quoique cela paroisse d'abord une maniére de fumer trop dispendieuse, l'expérience démontre qu'un boisseau de suie produit le même effet qu'une voiture de fumier. Dix-huit boisseaux de bonne

ſuie ſuffiſent pour un arpent de terre blanche argilleuſe, tandis qu'il eſt notoire que pareil nombre de voitures de bon fumier ſuffiroit à peine.

CHAPITRE XIII.

Des ſols d'argille noire.

Comme la plus fertile de toutes les eſpéces d'argille, eſt, ſans contredit, la noire, elle eſt auſſi la plus ſuſceptible d'amélioration; de ſorte que le même terrein entre les mains d'un habile Cultivateur produira le double de ce qu'il fera dans celles d'un autre.

Ce ſol eſt commun dans la Province de Hertford; le trop de pluie lui eſt contraire : le fumier gras lui convient; on peut même ſe ſervir de celui de vache; mais le meilleur engrais eſt la fiente de pigeon, qu'il eſt à propos de répandre avec la main en enſemençant la terre.

CHAPITRE XIV.

Des ſols de Loam, (*) *ou terre forte & ſablonneuſe.*

Le *Loam* eſt un compoſé d'argille, de ſable, & de terre végétable. Ce ſol eſt propre à toutes ſortes de cultures, étant d'un état mitoyen, & qui participe, en quelque façon, de tous les autres.

(*) *Nous manquons de terme équivalent, ou de dénomination propre à exprimer ce mixte; c'eſt pourquoi on a conſervé le terme Anglois.*

On trouve dans ce Chapitre des instructions sur les engrais & la culture, fondés sur les usages des différentes Provinces d'Angleterre.

CHAPITRE XV.

Des sols sablonneux.

Ce sol est celui qui produit le moins de mauvaises herbes ; & celles qui y croissent, sont d'ordinaire de la plus petite espéce : il demande une culture assidue. Si l'on peut trouver de l'argille à portée d'un tel sol, & que les fraix du transport ne soient pas trop considérables, à l'aide de ce mêlange, on peut en composer un sol excellent & très-fertile.

CHAPITRE XVI.

Des sols pierreux ou de graviers.

Ces sols sont durs & arides; ils demandent d'être mêlés avec de la terre, pour que les plantes puissent y prendre racine & consistance : cependant quand ils sont bien marnés, & qu'on en enléve les plus grosses pierres, peu de sols les surpassent en fertilité. Dans la Province de Bedfort, on marne ces sols avec de la craie, que l'on y-incorpore par de fréquens labours.

CHAPITRE XVII.

De la nature & de la culture de la terre à craie.

L'Auteur recommande d'y faire parquer des moutons, qui, par leur fumier, & en foulant la terre, font une double culture.

CHAPITRE XVIII.

Des terroirs gras.

L'Auteur regarde ce ſol comme la vraie terre végétable, qui, étant mêlée avec toutes les autres eſpéces, ne peut manquer de les améliorer.

Il ne conſeille cependant pas au Fermier d'être trop empreſſé à y mettre la charrue; car, quoiqu'il en puiſſe eſpérer de bonnes moiſſons, il y a apparence qu'elle lui rendra davantage en prairies.

A la fin du premier Livre eſt un appendice qui traite des uſages de l'argille, du limon, du ſable & autres eſpéces qui ſe trouvent dans la terre, ou à ſa ſurface; de leurs propriétés & du bénéfice qu'on en peut retirer : car, quoiqu'à la rigueur, ils n'entrent point dans le ſol, néanmoins comme ils ſont une partie du Bien du Propriétaire, il doit être inſtruit de leur valeur.

Tel eſt le deſſein de cet appendice conſiſtant en huit Chapitres, qui traitent ſéparément de l'argille, du *Loam*, du ſable, gravier, craie, terre à foulon, ochre, & *peat*, ou terre à tourbes.

Dans le premier Chapitre on trouve des inſtructions fort utiles aux Propriétaires des terres argilleuſes, aux faiſeurs de briques & de pipes.

On distingue dans le second, les différentes sortes de *Loams*, & leurs usages pour des briques, poterie, &c. ce qui démontre l'utilité & le profit du *Loam*. Le sable est un bon engrais pour des terres argilleuses; il sert aux arts, & entre dans la composition du verre. L'usage principal du gravier est pour sabler les jardins; mêlé aux sols argilleux, il les fertilise. La craie sert à faire de la chaux; l'espéce la plus dure convient le mieux à cet usage, comme la plus molle à marner les terres.

Le reste de l'appendice détaille les utilités de la terre à foulon, ochre, & terre à tourbes.

LIVRE SECOND.

I. PARTIE.

Des engrais naturels.

LE second Livre de cet Ouvrage traite des engrais; il est divisé en deux parties: la premiére parle des engrais naturels, & l'autre des engrais artificiels.

CHAPITRE I.

De la marne.

Le premier & le meilleur des engrais naturels est la marne, qui se trouve plus abondanment en Angleterre qu'en aucun Pays du mon-

de : c'eſt un vrai tréſor pour un Fermier que d'en trouver dans ſes terres. L'Auteur la diſtingue en deux ſortes, *la marne pure*, & *la marne mixte.*

La marne pure eſt une ſubſtance peu différente de la terre à foulon; elle eſt moëlleuſe & graſſe au tact; elle n'eſt point dure comme l'argille, ni poudreuſe comme l'*ochre*, ni ſablonneuſe comme le *Loam*, mais tendre & fine, enfin différente de toutes les autres eſpéces de terres.

CHAPITRE II.

Des différentes ſortes de marne pure.

Il y a cinq ſortes de marnes; la blanche, la jaune, la rouge, la bleue & la noire : cette derniére eſt la moins ordinaire. L'Auteur croit que la marne eſt plus commune en Angleterre qu'on ne penſe, & quoique juſqu'à préſent l'on n'en ait découvert que dans quelques Provinces, en faiſant les recherches convenables, il s'en trouveroit dans preſque toutes.

La marne blanche eſt l'eſpéce la plus tendre & la plus légére; la bleue la plus ferme & la plus peſante : la premiére convient aux pâturages, comme ſe diſſolvant plus facilement; l'autre eſt propre aux terres labourées. Il faut marner de l'une ou de l'autre, d'abord que la ſaiſon le permet; & plus l'eſpéce en eſt dure & ſerrée, plutôt il faut la répandre. Comme les eſpéces les plus molles ſe diſſolvent preſque auſſi-tôt qu'elles ſont expoſées à l'air, on peut différer plus tard à les mettre ſur la terre.

L'Auteur remarque que les propriétés de la marne ont été connues des Romains, qu'on s'en servoit dans plusieurs endroits, où on la néglige aujourd'hui, & que dans plusieurs titres de terres, les *marlariæ*, ou fosses à marne, y sont exprimées comme des articles qui en augmentoient beaucoup la valeur.

CHAPITRE III.

Des marnes mixtes.

Les différentes espéces de marnes mixtes sont, la sablonneuse, l'argilleuse, la *loamy*, & la pierreuse. On comprend sous cette derniére espéce celle qui, en sortant de la terre, a la dureté de la pierre, quoiqu'elle n'en contienne point. Sa solidité est telle qu'elle résiste au marteau; cependant en l'exposant six mois à l'air, elle tombe en poussiére, & ne céde alors à aucune autre espéce en bonté.

Nonobstant que la marne se trouve en quelques endroits à une profondeur considérable, elle est ordinairement proche de la surface, de façon que quelquefois le soc de la charrue l'enléve avec la terre. On conçoit que l'engrais se fait alors sans peine.

CHAPITRE IV.

Des marnes trouvées en différentes Provinces.

L'Auteur détaille les différentes espéces dont chaque Province abonde, & leurs propriétés diverses. Les marnes pierreuses sont les plus estimées, par la durée de leur vertu. A la vérité, la marne grasse fait son effet plus promp-

tement; mais la marne dure donne une fertilité que la terre conserve pendant plusieurs années; de sorte qu'après que le Fermier en a tiré son bénéfice, le Propriétaire trouve encore le fonds amélioré.

CHAPITRE V.

De la maniere de chercher la marne.

L'Auteur soutient qu'il y a peu de terres d'une certaine étendue, où l'on n'en trouve: il conseille au Cultivateur de s'informer par la tradition du voisinage, si l'on n'en a jamais tiré de sa terre, & s'il ne se trouve pas quelques vestiges qui dénotent qu'on n'y en ait creusé autrefois. On peut fouiller depuis trois pieds jusqu'à six; mais si la marne est à une plus grande profondeur, elle couteroit plus qu'elle ne vaut: en creusant des puits, des étangs & des fossés, il faut examiner avec attention la terre qu'on en tire; car, si cette terre se dissout dans l'eau, ou craque dans le feu, elle contient sûrement de la marne. La plus belle marne se trouve en abondance sous un sol de craie; la terre glaise en couvre, ainsi que le *loam*, & quelquefois le gravier; mais on en trouve rarement sous le sable, encore n'est-ce alors qu'une veine mince, & à une profondeur considérable.

CHAPITRE VI.

De la manière d'assimiler l'espèce de la marne avec celle de la terre.

Il n'y a guères de terre que la marne n'amende. Dans quelques endroits de la Pro-

vince de Cheshire, on en met ſur un arpent quinze ou dix-huit cens charges, qui maintiennent la terre en bon état vingt ou trente ans ; mais il faut que le ſoc n'enfonce pas trop avant les premiéres années, de peur d'enſévelir la marne. La terre ſablonneuſe demande le plus de marne : l'eſpéce argilleuſe eſt celle qui convient le mieux à ce ſol : le *loam* s'en accommode auſſi très-bien ; mais il lui faut la marne la plus pure, & qu'elle ne ſoit, ni argilleuſe, ni ſablonneuſe : le gravier s'amende par la marne comme le ſable ; mais il y faut mettre de la marne argilleuſe ; car ce ſol ne retiendroit pas les eſpéces plus pures.

CHAPITRE VII.

Maniére de ſe ſervir de la marne.

Une bonne régle générale eſt d'en mettre cent charges par arpent. Il faut ſemer ſous le ſillon une terre marnée : la premiére année la marne ne fait pas tout ſon effet ; mais, ſuivant ſa qualité & celle du ſol, elle durera ſept, dix, vingt, & même trente ans. Quand une terre marnée paroit après le beau tems comme couverte d'une gelée blanche, c'eſt une preuve que la marne eſt bonne, en quantité convenable, & bien mêlée avec la terre.

Quelquefois on brûle la marne, dont on fait une chaux foible ; on en met alors cinquante charges par arpent : il ne faut pas marner votre terre avec la marne argilleuſe au commencement de l'Hiver ; car, au lieu de ſe rompre, les pluies

l'endurciroient, & elle appauvriroit le sol. Le reméde en pareil cas est d'y répandre une petite quantité de chaux, mêlée avec du fumier; ce qui non-seulement rompt la marne, mais amende aussi le terrein.

Lorsqu'un champ va en pente, les couches de marne doivent être plus épaisses en haut qu'en bas; les pluies égaliseront bientôt le tout.

Chapitre VIII.

De la fertilité des terres marnées.

L'Auteur s'étend sur les avantages de la marne, & en cite plusieurs exemples.

Chapitre IX.

De l'usage de la boue, ou limon, pour engrais.

La boue, ou limon, est distinguée en trois espéces, savoir, de riviére, d'étang & de fossés. On s'en sert le plus communément dans les pâturages & dans les herbages; elle convient même souvent aux terres labourables.

Le limon de riviére fertilise; celui d'étang améliore, & donne au sol une consistance qu'il tire de l'argille qui y est incorporée: la boue de fossé, quoiqu'inférieure aux deux autres espéces, convient mieux pour amollir une terre trop dure. C'est celle-ci qu'on répand ordinairement sur la terre labourée.

Chapitre X.

De l'amendement des terres par l'argille.

L'argille convient pour améliorer les terres sablonneuses, graveleuses ou pierreuses ; on s'en sert beaucoup dans la Province de Stafford. Soixante-quinze charges suffiront à un arpent, & fertiliseront la terre quarante ans : la couche intérieure d'argille est meilleure que celle de la surface, comme plus pure, & ayant plus d'affinité avec la terre vierge.

Lorsque l'argille se trouve fort dure & fort compacte, l'Auteur conseille de la brûler dans des fours à chaux : elle se rompra ainsi facilement, & deviendra un excellent engrais pour un sol sec, avec lequel elle se mêlera alors sans difficulté.

Chapitre XI.

De l'amendement des terres par le loam.

L'Auteur cite un sol composé de petites pierres rondes & blanchâtres, mêlées de peu de terre ; l'engrais d'argille n'y ayant pas réussi, on y substitue du *loam :* vingt-deux charges de ce dernier, répandues sur un arpent, changeront la qualité du sol, & le fertiliseront. Si cependant l'on eût mêlé de la craie à l'argille, il n'y auroit pas eu besoin de *loam*, parce que la craie rendant l'argille plus dissoluble, leur union auroit produit le même effet.

A la fin du Chapitre, l'Auteur conſeille au Cultivateur de ne pas perdre ſes engrais ſur des terreins ſecs & arides, mais d'y jetter d'abord du *loam* ; ils aquerront par ce mêlange de la conſiſtance, & la faculté de retenir tous les engrais qu'on voudra leur donner.

CHAPITRE XII.

De l'amendement des terres par le ſable.

Il y a trois ſortes de ſables : le ſablon, le ſable de riviére, celui de mer, les débris de coquillage, & un gravier très-fin : ce dernier eſt regardé par l'Auteur comme une eſpéce bâtarde.

Cet engrais ne convient qu'à un ſol argilleux, n'étant propre qu'à le rompre & le diviſer : on peut auſſi le mêler avec du fumier, & en couvrir, à une certaine épaiſſeur, le ſol d'une bergerie ; on l'ôtera, quand il ſera ſuffiſanment impregné des excrémens & de l'urine, pour en ſubſtituer d'autres.

Le ſablon eſt ce qui convient le mieux à cet uſage ; la terre qui s'y trouve mêlée, retient l'humidité qu'elle reçoit.

Les deux eſpéces de ſable marin améliorent le ſol, & ſont employées pour engrais par les habitans des côtes maritimes. L'Auteur dit qu'il en faut mettre neuf ou dix tonneaux par arpent : la meilleure eſpéce eſt celui que l'on tire des anſes & d'entre les rochers, où il croît

le plus de plantes marines, d'autant qu'il contient alors beaucoup de matiére animale & végétale, provenant des poissons & plantes qui y pourrissent.

Chapitre XIII.

De l'amendement des terres par le gravier.

Il convient aux sols argilleux & d'une terre forte; le gravier les échauffe & les divise, de maniére à y faire pénétrer la pluie & les racines des plantes.

La meilleure espéce est celle qui contient le plus de pierres à fusil raboteuses & inégales, ou d'autres cailloutages plus petits. Lorsqu'on a ainsi répandu du gravier sur une terre argilleuse, le fumier, qui auparavant ne lui auroit procuré aucune utilité, la rendra alors très-fertile. C'est ce que l'expérience a vérifié dans la Province de Northampton, où un Fermier avoit long-tems fumé sa terre sans succès: le sol étoit d'argille, peu profond, sur un lit de gravier mêlé de cailloux, & d'écailles d'huîtres pétrifiées; il s'avisa une année de labourer plus profondément qu'à l'ordinaire, & retourna beaucoup de ce gravier mêlé avec sa terre; la récolte qui suivit ce labour, fut quatre fois plus abondante qu'aucune des précédentes.

Chapitre XIV.

De l'amendement des terres par le mêlange des pierres.

La Province d'Oxford renferme beaucoup de terres dont le sol est froid & dur; les en-

grais ordinaires y font peu de bien. On s'eſt aviſé dans les environs de Banburg d'améliorer le ſol avec les débris des pierres qui ſe tirent des carriéres du voiſinage, en les répandant ſur la ſurface, & les mêlant après avec le tuf en labourant.

CHAPITRE XV.

De la craie conſidérée comme engrais.

La craie eſt un des plus excellens engrais; ſon effet peut durer vingt ans : les deux plus mauvais ſols, l'argille & le ſable, en reçoivent le plus d'améliorations. Cette ſubſtance eſt diviſée en différentes eſpéces, qui différent en dureté & en qualité.

L'eſpéce la plus douce, la plus moëlleuſe & la plus friable, eſt celle qui convient le mieux à la terre. En brûlant l'eſpéce la plus dure, elle ſe convertit en une chaux qui fait un bon engrais, quoiqu'il ne dure pas ſi longtems que la craie naturelle.

La craie douce & moëlleuſe ſe trouve dans un lit d'argille, ou de marne jaune, & à peu de profondeur; cette eſpéce approche le plus de la nature de la marne : en la mêlant avec les terres argilleuſes les plus dures, le ſol devient léger, ſpongieux & propre à recevoir les pluies; les engrais s'y incorporent aiſément, & le bled monte avec facilité.

Il faut tirer la craie au mois d'Octobre, & la laiſſer expoſée aux pluies & à la gelée tout l'Hi-

l'Hiver; au Printems, il faut la battre, l'étendre, & la labourer avec votre terre. Quoique ceci soit une bonne régle générale, cependant quand votre craie est molle, il vaut mieux l'étendre au Printems, en la tirant de la carriére. Lorsque la craie est dure & pierreuse, il faut la rompre en petits morceaux, & l'exposer à l'air un an ou deux avant de s'en servir; elle en devient plus molle & plus propre à s'incorporer avec le sol.

Quoique l'engrais de craie soit, en quelque façon, limité aux terres labourables, il produit cependant de bons effets dans les prairies; mais il faut que ce soit alors de l'espéce la plus moëlleuse & la plus friable, en sorte qu'elle s'écrase aisément sous le pied.

Cet engrais, à la vérité, ne rend pas l'herbe plus haute, ni plus abondante; mais elle lui donne plus de douceur & de corps: les bestiaux s'y engraissent bien plutôt, & le lait en est beaucoup meilleur.

Il résulte cependant un inconvénient de l'engrais de craie; c'est qu'il amaigrit la terre, & lui pourroit ôter toute sa qualité à la suite du tems; de sorte qu'en enrichissant le possesseur d'aujourd'hui, il ruineroit son successeur.

Pour prévenir cet inconvénient, il faut joindre à une charge de craie deux charges de fumier, & une de limon ou boue de riviére; ce qui conserve la qualité de la terre, & lui donne de la vigueur.

Chapitre XVI.

De l'engrais de ſel.

Le ſel eſt très-bon pour la terre, & n'y peut nuire ; il en faut mettre d'abord trois boiſſeaux ſur un arpent : quand la terre y eſt faite, il n'en faut plus qu'un boiſſeau.

Chapitre XVII.

De l'engrais des plantes marines.

Chapitre XVIII.

De l'engrais de coquillages & d'inſectes marins.

Ces deux Chapitres ſont à l'uſage des Fermiers qui réſident près des côtes : on ne peut conteſter l'utilité qui en réſulte aux terres voiſines de la mer ; mais les frais de tranſport en privent tout autre ſol.

Chapitre XIX.

Ce Chapitre traite de l'*engrais végétal*, tel que les plantes inutiles, le bois pourri, l'écorce & les feuilles d'arbres, la ſciure de bois, qui échauffent, engraiſſent & fertiliſent la terre.

Chapitre XX.

De l'engrais animal.

Sur les côtes de la Norwége & de l'Iſle de Terre-neuve, on engraiſſe les terres des reſtes de la pêche. L'Auteur obſerve qu'un avantage qui réſultera du nouvel établiſſement de la pêche du hareng au Nord de l'Ecoſſe,

sera l'amélioration des plus mauvaises terres du Royaume. On peut tirer un excellent engrais du poil, de la laine, de la peau, des pieds, des cornes, & même des os des animaux.

CHAPITRE XXI.

De l'engrais de fumier.

Le fumier est le plus général & le plus commun de tous les engrais; il faut avoir soin de ne pas le laisser trop long-tems exposé sur la terre avant de la labourer, crainte que le soleil & les pluies n'en énervent la vertu.

CHAPITRE XXII.

Du fumier du cheval.

La qualité de ce fumier dépend de la nourriture de l'animal. Le meilleur se tire des écuries où les chevaux sont nourris de foin & d'avoine; l'urine ajoute à sa qualité : sur quoi l'Auteur observe qu'une écurie bien pavée donne le meilleur fumier, en ce que la terre ne buvant pas l'humidité, l'urine s'incorpore avec le fumier & la litiére.

Le fumier de cheval étant chaud & âcre, convient aux terres froides : on en peut diminuer l'âcreté, le mêlant avec de la terre avant que de l'étendre.

CHAPITRE XXIII.

De l'usage du fumier de cheval.

L'Auteur rapporte différentes expériences des effets de ce fumier sur les terres labourables & les pâturages.

CHAPITRE XXIV.

De ce même fumier, lorsqu'on le fait pourrir.

C'eſt ce qu'on effectue dans un Pays ſec, où le Fermier peut jetter non-ſeulement ſon fumier, mais de l'urine, les balayures de ſon jardin, ſes cendres, & les eaux de la leſſive; ce fumier deviendra meilleur en y mêlant deux tiers de terre fraîche.

CHAPITRE XXV.

De la maniére d'étendre le fumier.

Le fumier doit être épars ſur la terre au moment qu'on l'y apporte; il faut labourer auſſi-tôt: ceux qui le laiſſent expoſé des mois entiers, trouveront que l'air & le ſoleil en épuiſent toute la vertu.

CHAPITRE XXVI.

Des vertus du fumier de cheval.

Il faut le laiſſer pourrir juſqu'à ce qu'il aquierre de la conſiſtance, avant de le mettre ſur une terre forte & bonne, de crainte qu'il n'engendre de mauvaiſes herbes, & qu'il ne donne trop d'âcreté au bled.

CHAPITRE XXVII.

Du fumier de vache.

Ce fumier a moins de qualité que la plupart des autres eſpéces, quand on s'en ſert ſeul;

mais il devient très-utile en le mettant en pâte, de la maniére qu'on a indiqué ci-dessus pour le fumier de cheval.

CHAPITRE XXVIII.

De la fiente de brebis.

L'Auteur remarque qu'il seroit aisé & peu couteux d'en recueillir sur les dunes, où ces animaux paissent. Il faut avoir soin de labourer les terres où l'on parque des moutons, & cela aussi-tôt, de crainte que le soleil & l'air ne la fassent trop évaporer. Les terres argilleuses froides sont celles que ces parcs de moutons améliorent davantage. Les parcs couverts, dont l'Auteur donne un modéle en taille-douce, sont d'un très-grand avantage; il s'étonne qu'on ne s'en serve pas par-tout. La terre que l'on doit mettre sur la surperficie du sol de ces parcs, doit être d'une nature opposée à celle de la terre où le parc est construit.

CHAPITRE XXIX.

De la fiente de cochon.

Cet engrais est si efficace, qu'une charge de cette fiente a plus de vertu que deux du meilleur fumier de cheval. L'Auteur conseille de bien paver les étables à cochon, pour que l'urine ne s'en perde pas dans la terre, d'y jetter les immondices & les balayures du jardin; les cochons s'y plairont davantage, & le fumier en sera vingt fois plus abondant : il ne faut pas étendre ce fumier trop épais.

La fiente de cochon communique plutôt ſa vertu que tout autre fumier ; mais ſi l'on manque d'attention, il la perd auſſi plus vite ; il faut avoir égard au tems en le répandant : une pluie douce le diſſoudra en peu d'heures dans la terre, au lieu qu'un vent ſec en enleveroit toute la vertu.

CHAPITRE XXX.

De la fiente de pigeon.

Ce fumier eſt le plus efficace de tous pour accélérer la production du bled & du ſeigle. Les Fermiers de la Province de Hertford le vont chercher à quinze & vingt mille de diſtance, & le paient ſur le lieu dix deniers ſterling, dix-neuf ſols tournois le boiſſeau : il en faut quarante boiſſeaux pour bien fumer un arpent.

L'Auteur conſeille à ceux qui ont des colombiers de répandre ſur les planchers l'épaiſſeur de quatre ou cinq pouces de bon terreau réduit en pouſſiére, qui s'incorporera ainſi avec la fiente de pigeon, & augmentera conſidérablement la quantité du fumier.

CHAPITRE XXXI.

De la fiente du poulailler.

CHAPITRE XXXII.

Du fumier des latrines.

CHAPITRE XXXIII.

De l'urine.

Ces trois Chapitres détaillent les propriétés

de ces matiéres pour des engrais, par rapport aux différens sols, & la maniére de s'en servir.

CHAPITRE XXXIV.

Des loques.

Les loques de linges & d'étoffe peuvent aussi servir d'engrais ; on s'en sert avec succès dans quelques Provinces.

II. PARTIE.

Des engrais artificiels.

CHAPITRE XXXV.

De la chaux, de ses différentes espèces, & de la maniére de la faire.

L'Usage moderne de la chaux est une des choses qui a le plus perfectionné l'Agriculture ; on la fait ordinairement de pierre ou de craie : il n'est pas nécessaire de s'étendre sur les propriétés de la craie ; mais il est plus difficile de connoître les pierres propres à faire de la chaux : la voie la plus propre & la plus prompte, est de verser sur les pierres, qu'on croit propres à cet usage, un peu d'eau-forte : si elle fait du bruit & bouillonne en les touchant, elles sont bonnes à faire de la chaux ; si, au contraire, l'eau-forte coule sans causer d'effervescence, & comme de l'eau ordinaire, elles ne sont point propres à cet usage.

Chapitre XXXVI.

De la maniére de ſe ſervir de la chaux pour engrais.

La chaux en général réuſſit bien ſur les terres légéres & ſéches ; mais elle ne convient pas à celles qui ſont tenaces & humides : rien n'améliore plutôt les ſols ſablonneux, graveleux ou pierreux ; mais elle ne convient pas à ceux d'argille.

Chapitre XXXVII.

De la ſuie.

On diſtingue deux ſortes de ſuie ; celle de bois, & celle de charbon foſſille : quoique ces deux eſpéces différent à quelques égards, elles ont à peu près les mêmes propriétés pour l'engrais.

La ſuie convient particuliérement aux terres crétacées ; on peut même dire qu'il n'y a point de ſol qu'elle ne puiſſe amender.

Chapitre XXXVIII.

Des cendres.

L'Auteur entre dans le détail des différentes vertus de la cendre de bois, & de celle du charbon foſſile.

Chapitre XXXIX.

Du burnbaiting , *ou incinération des terres.*

Pour faire cet engrais, il faut enlever le ga-

zon, ou la ſurface de la terre, les mettre en pile à ſécher, y mettre enſuite le feu, & répandre les cendres ſur la terre, qu'il faut labourer auſſi-tôt.

Il faut avoir vu les effets de cet engrais, pour en bien connoître l'excellence : il ne convient pas de s'en ſervir ſur de bonnes terres; mais il ne manque jamais de réuſſir ſur les plus mauvaiſes & les moins fertiles, telles que les Dunes, les Landes, Bruyéres, &c. qui ont reſté pluſieurs années en friche, & qui n'ont en elles-mêmes que peu ou point de valeur. En opérant de la façon que l'on vient d'indiquer, on peut faire porter aux plus mauvaiſes terres d'abondantes récoltes. L'avantage qui en réſulte ne ſe borne pas à une ſeule année; cet engrais ſuffira pour trois années conſécutives. Mais ſi l'on veut conſerver la qualité de la terre, & ne la pas épuiſer tout d'un coup, il faut, après la premiére récolte, la préparer pour une ſeconde, au moyen de quelques engrais ordinaires; ce qui la conſervera comme une terre de meilleure qualité.

CHAPITRE XL.

Du demi burnbaiting, *ou brûlement des végétaux.*

Cette opération conſiſte à brûler ce qui reſte ſur la terre après la récolte, comme la paille, chaume, &c.

Il y a quatre ſortes de faux ou demi *burnbaiting.*

1°. De brûler du jonc ſur les terres marécageuſes ; ce qui eſt une très-bonne méthode & fort ancienne.

2°. De brûler les chaumes ſur les champs de bled; méthode uſitée depuis long-tems avec ſuccès : car, quoique les cendres qui en viennent, ſoient légéres & en petite quantité, la chaleur que l'on communique à la terre par ce moyen, lui fait plus de bien que quatre fois autant de cendres qu'on y tranſporteroit d'ailleurs.

3°. De brûler les herbes inutiles ſur les landes ou les bruyéres; c'eſt un avantage qui n'eſt pas aſſez connu : il faut, pour cet effet, déraciner la fougére ou autres plantes inutiles, les entaſſer & les couvrir de la terre qu'on aura arrachée avec les racines, brûler enſuite le tout enſemble, & en répandre les cendres ſur la terre, avant de la labourer.

4°. De porter ſur la terre des brouſſailles, chaumes & autres matiéres inutiles, & de les y brûler : dans ce cas, la terre profite, non-ſeulement de la quantité de cendres produites, mais elle s'améliore conſidérablement par la chaleur vivifiante qui réſulte de tant de petits feux.

LIVRE TROISIÉME.

Des haies, & de la maniére d'enclorre les terres, & de les ſécher.

L'Introduction & les deux premiers Chapitres traitent des avantages qui réſultent d'entourer de haies les terres labourées & les

pâturages; les enclos ont quelquefois décuplé le revenu d'une terre, & l'on n'a jamais essayé de s'en servir sans y beaucoup gagner.

Les haies garantissent les bleds du vent dans leur maturité, & des vents froids au Printems; elles conservent la vigueur du sol, & la fertilité qu'il reçoit de l'engrais : enfin le même fumier profite doublement dans un champ bien clos, de ce qu'il peut faire dans une terre ouverte; & le même labour produit de plus abondantes récoltes dans des terres fermées, que dans d'autres qui ne le seroient pas.

CHAPITRE III.

Des différentes sortes de haies.

Après avoir parlé des divers arbres & arbrisseaux propres à cet usage, dont quelques-uns, tels que le saule, l'osier, l'aune, le peuplier, &c. peuvent servir au chauffage & à la charpente, l'Auteur remarque que dans les terres qui sont trop maigres pour avoir des haies vives, on trouve ordinairement des pierres qui peuvent servir à clorre les champs; & que dans celles où l'humidité empêche la crûe des buissons, on peut se servir de l'eau même, en y creusant des fossés.

CHAPITRE IV.

Des fossés.

L'Auteur s'étend dans ce Chapitre sur leur usage à clorre & améliorer les terres.

Chapitre V.

Du deſſèchement des terres.

Les terres qui demandent à être deſſéchées ſont celles qui ne peuvent être cloſes que par des foſſés, étant trop humides pour produire des haies vives, & trop molles pour ſoutenir le poids des murs.

Chapitre VI. VII. & VIII.

De la manière de deſſècher les terres marécageuſes.

L'Auteur explique dans ces Chapitres les différentes maniéres dont on peut ſe ſervir pour ſaigner & deſſécher ces terreins.

Il faut creuſer le foſſé ou ſaignée principale au-deſſous du niveau des ſources, l'emplir de pierres que l'on couvrira de bois, & jetter deſſus la terre qui eſt ſortie du foſſé.

Pour les petites ſaignées, ou rigoles, on doit les laiſſer découvertes. Une autre maniére de deſſécher des prairies baſſes, ou des terres marécageuſes, eſt d'y creuſer des puits de ſept pieds de profondeur & de quatre de largeur ſur la même ligne à huit pieds de diſtance de l'un à l'autre. Il eſt à propos que ces puits ſe communiquent par le bas, ce qui fera comme un foſſé ou tranchée continuée, & qu'on laiſſe trois pieds de terre ſur la ſaignée entre chaque foſſé. Il faut mettre de la brouſſaille ou quelque autre matiére ſemblable dans la tranchée, & la tenir ouverte.

L'Auteur donne enſuite la deſcription d'une machine, qu'il appelle une roue à voile, propre à retirer l'eau de deſſus les terres baſſes.

Cette roue eſt compoſée de douze rayons, façonnés ſuivant l'uſage qu'on en veut faire, & ſe meut avec des voiles, comme celles des moulins à vent.

Lorſqu'il ne s'agit que de chaſſer l'eau d'un terrein plat, on conſtruit les rayons larges & un peu inclinés, on les fait mouvoir entre deux planches qui forment une eſpéce de goutiére & de canal.

Quand on veut jetter l'eau à quelque hauteur peu conſidérable, les rayons doivent être évuidés comme autant d'écopes ou pelles creuſes, & diſpoſés de façon à jetter l'eau à la hauteur propoſée.

Mais pour jetter l'eau par-deſſus une digue, ou une éminence, il faut que les rayons ſoient en forme de ſceaux qui puiſent l'eau; & à meſure que les rayons s'élévent, le ſceau ſe renverſe, & l'eau tombe dans un canal circulaire qui entoure les rayons à peu près à la moitié de leur longueur.

LIVRE QUATRIÉME.

Des bois taillis.

L'Introduction de ce Livre traite des avantages qu'un Propriétaire retire des bois qui ſe trouvent ſur ſes terres. L'Auteur s'é-

tend ſur le bénéfice qui en réſulte, & appuie ſes obſervations ſur pluſieurs exemples. Il n'y a, dit-il, aucun ſol qui ne puiſſe être planté, n'y en ayant point qui ne ſoit plus ou moins propre à produire quelque eſpéce d'arbre.

Une terre qui ne ſe pourroit louer que cinq ſols ſterling, ſix livres tournois, l'arpent, étant miſe en taillis produira, en douze ans de crûe, vingt livres ſterling, ou quatre cens cinquante livres tournois l'arpent, & la même ſomme à une ſeconde coupe, qui peut ſe renouveller au bout de ſept années.

La premiére Partie du quatriéme Livre contient cinq Chapitres ſur les arbres propres aux bois taillis.

CHAPITRE I.

Façon de ſemer des arbres.

L'Auteur indique trois maniéres.

La premiére, bien labourer & herſer la terre au Printems, & y jetter enſuite la graine.

La ſeconde, de jetter la ſemence parmi le bled dans les champs.

La troiſiéme, de faire des ſillons de quatre pouces de profondeur, éloignés de deux pieds, & jetter la ſemence dans ces ſillons, en obſervant de ne mettre dans le même ſillon que la même eſpéce de graine, après quoi on les couvre de terre avec un rateau : de cette maniére on a l'avantage de pouvoir remuer la terre en-

tre les rangs, ce qui accélérera la crûe des arbres.

L'Auteur entre dans les détails qui regardent la maniére dont il faut recueillir les semences ou graines des arbres, celle de les conserver jusqu'au tems qu'on les doit semer, de les soigner quand ils sortent de terre, & de les transplanter : il est démontré que le plus mauvais sol convient à cette culture.

Le reste du quatriéme Livre contient ce qui regarde les pépiniéres, les taillis, & les bois de haute futaie.

LIVRE CINQUIÉME.

Des animaux nécessaires & utiles à l'Agriculture.

CE Livre est divisé en quatre parties.

La premiére traite des bestiaux.

La seconde des volailles.

La troisiéme des poissons.

Et la quatriéme des insectes.

Dans la premiére, l'Auteur donne des régles pour l'usage & l'entretien du cheval, de l'âne, du mulet, du taureau, du bœuf, de la vache, du veau, des brebis & agneaux, du cochon, de la chévre & du lapin.

L'Auteur parle d'abord des maladies du cheval; il se plaint qu'elles soient si nombreuses & si peu connues, & de ce que le peu de soin que l'on a de s'en instruire, fait périr tous les ans tant de milliers d'animaux si utiles.

Il donne ensuite des instructions pour ce qui regarde l'entretien & le soin qu'un Fermier doit avoir de ses chevaux, sains & malades, & du service qu'il en peut tirer; ce qui fait l'objet du premier & du second Chapitre.

CHAPITRE. III.

Des chevaux de selle.

CHAPITRE. IV.

De la manière générale d'élever des chevaux.

CHAPITRE. V.

Du sevrage des poulains.

CHAPITRE VI.

De la manière de les dompter, & de les façonner aux usages de l'Agriculture.

CHAPITRE VII.

Du nombre qu'il en faut à proportion de l'étendue du bien qu'on fait valoir.

CHAPITRE. VIII.

Ce qu'il faut observer en mettant les chevaux au verd, & en les retirant à l'écurie.

On ne doit point mettre un cheval à l'herbe,

be, avant les premiers jours de Mai, & il faut l'en retirer avant la fin d'Août. Les différentes espéces de verd convenables au cheval sont le treffle, la vesce, la luzerne & le sainfoin semés ensemble, coupés verds, & mis dans le ratelier ; ils entretiennent les chevaux frais & vigoureux, quelque ouvrage qu'ils fassent.

Dans les terreins sablonneux du Comté de Norfolk & les Provinces voisines, on séme des navets pour la nourriture d'Eté, tant des chevaux, que des autres bestiaux ; on les leur donne ordinairement dans la crêche, & quelquefois aux champs : les bestiaux les mangent volontiers, & ils leur tiennent lieu de foin & d'avoine. Il y a une espéce de navets, propre à cet usage, appellée le navet jaune. Il se séme dans le mois de Mars, & se récolte à la fin de Mai : on continue de le semer & de le recueillir de six semaines en six semaines jusqu'à la fin de Septembre, pendant lequel tems cette nourriture entretient les bestiaux en vigueur, & les rend aussi propres au service que quelqu'autre fourrage qu'on puisse leur donner.

L'Auteur n'approuve pas la méthode de saigner & de purger les chevaux en les changeant de nourriture, comme le pratiquent les Maquignons, & que quelques Livres le conseillent. Tout cela, dit-il, est inutile au Fermier; car c'est le manque d'exercice, plutôt que le changement de nourriture, qui cause les maladies des chevaux fins dans cette saison. Le travail réglé de ceux d'un Fermier conserve mieux leur santé, que toutes les médecines & les saignées.

Il faut laisser un cheval à l'herbe aussi long-tems que la saison le permettra, & que le fourrage verd lui conviendra ; il se portera toujours mieux, lorsqu'il couchera à l'air que dans l'écurie : on peut même mettre des hangars dans la cour d'une Ferme, & laisser les chevaux y venir manger & sortir à leur liberté. Cette méthode les rendra moins susceptibles que le séjour d'une écurie, & est excellente pour conserver leur sabot; ils deviendront plus sains & plus vigoureux, dès qu'ils ne seront point renfermés dans une écurie, dont le séjour cause la moitié des maladies auxquelles ces animaux sont sujets.

CHAPITRE IX.

De l'âne.

Un Auteur François a fait un Traité pour prouver que l'âne est, de tous les animaux, le plus utile à l'homme, en ce qu'il rend beaucoup de services, & ne cause point de dépense pour sa nourriture & son entretien. Mr. Hill pense que cet animal pourroit devenir encore plus utile, sur-tout aux Fermiers moins aisés, en l'accoutumant à tirer & à porter plus qu'on ne fait.

CHAPITRE X.

Du mulet.

Le mulet a toutes les bonnes qualités de l'âne, sans en avoir les défauts. La meilleure espéce provient d'une jument couverte par un

âne : celle qui viendroit d'une ânesse couverte d'un cheval, seroit inférieure, les poulains tenant toujours plus de la femelle que du mâle.

Le mulet est souvent de la taille d'un cheval ordinaire. On en voit de dix-sept paumes, & aussi fournis que les chevaux de carrosse : cet animal est beaucoup plus fort que le cheval, souffre plus de fatigue, se nourrit à meilleur marché, & est moins sujet aux maladies. Ceux qu'on éléve dans les Pays froids, sont plus robustes, & vivent plus long-tems que ceux des Pays chauds : c'est une raison d'en cultiver la race en Angleterre.

Pour avoir des mulets propres au bât, il faut les produire de jumens fines & dégagées; celles qui sont plus charnues donneront des mulets propres au trait & à la charrue.

CHAPITRE XI.

Du taureau.

On peut faire travailler cet animal. L'Auteur cite un Gentilhomme qui a des taureaux assez forts pour tirer aisément un charriot très-chargé, & dont il suffit d'atteler un seul à la charrue pour labourer les terres les plus fortes.

CHAPITRE XII.

Du bœuf.

Le bœuf est très-fort, & résiste à la fatigue; mais il est lent, & on ne peut le faire aller plus vîte que son pas. Il ne le faut faire tra-

vailler qu'à trois ans; il peut fervir fept ou huit ans, & être enfuite engraiffé pour le Boucher. Cet animal eft moins fujet aux maladies que le cheval, & coute moins à nourrir; il ne lui faut point d'avoine, mais de bonne herbe en Eté, & du foin en Hiver : c'eft à la charrue qu'il rend le plus de fervice.

Le refte de ce Chapitre traite de la maniére de dompter les bœufs, de les mettre au joug, de les élever, nourrir, conferver, &c.

CHAPITRE XIII.

De la vache.

Après avoir parlé de la taille & des proportions d'un animal fi utile, l'Auteur confeille au Fermier de remarquer bien le tems qu'une vache doit vêler, afin de la mieux nourrir qu'à l'ordinaire quelques femaines auparavant.

Quant à l'efpéce de nourriture qui lui convient, on remarque que la paille de froment donne moins de lait que celle d'avoine. Le marc de la bierre, & ce qui fort de la crêche, conviennent à une vache qui allaite fon veau.

CHAPITRE XIV.

Du veau.

Ce Chapitre traite de ce qu'il faut faire pour conferver la fanté de cet animal, & en rendre la viande bonne & falubre.

CHAPITRE XV.

Des moutons, & des différentes espéces qui s'en trouvent en Angleterre.

Il y en a trois espéces principales.

1°. Celle de la Province de Lincoln, qui est la plus grande. Ces moutons paissent dans des marais salés proche de la mer.

2°. Les moutons des Provinces de Leicester & de Northampton, que l'on appelle aussi l'espéce mitoyenne. Cette espéce approche le plus en grandeur de celle de Lincoln. Ces moutons s'élévent fort bien dans les prairies, & s'accommodent de fourrage ordinaire.

3°. Ceux des Provinces de Hertford & de Worcester, qui ont le museau noir, la toison mince, & la laine fine; c'est la plus petite des trois espéces. Ces moutons sont robustes, & s'accommodent d'un terrein sec, aride & ouvert.

Il y a encore deux espéces qui sont, en quelque façon, particuliéres à certains endroits, savoir, les moutons du Pays de Galles, & ceux du Nord, ou de la Comté d'Yorck.

CHAPITRE XVI.

Du choix des moutons.

CHAPITRE XVII.

De la maniére d'élever les moutons.

CHAPITRE XVIII.

De la maniére de les tondre.

LIVRE SIXIÉME.

Du labourage.

CE Livre eſt diviſé en ſix Parties.

La premiére traite des plantes & de leur nourriture.

La ſeconde, des avantages du labour.

La troiſiéme, des inſtrumens d'Agriculture & de leur uſage.

La quatriéme, des différentes méthodes de ſemer.

La cinquiéme, de la culture des terres avec la charrue à quatre ſocs, la houe à chevaux, ou charrue légére, & avec le ſemoir.

La ſixiéme, des avantages du labourage par la houe à chevaux & le ſemoir.

La premiére Partie traite, 1°. des racines des plantes, de leur étendue en ligne perpendiculaire ou horizontale; leur direction par rapport à la ſurface de la terre; combien il eſt avantageux de remuer ſouvent cette ſurface pour les faire croître & multiplier; combien la chaleur eſt eſſentielle à leur crûe & à leur nourriture, puiſqu'en les reſſerrant & les ouvrant alternativement, elle cauſe un mouvement continuel entre les racines & les particules de la terre,

d'où il résulte que c'est en effet la chaleur qui anime & soutient tous les végétaux.

2°. Des feuilles : elles sont les vrais organes de la transpiration des végétaux, & leur sont si nécessaires, qu'ils ne subsistent que par elles ; en sorte que si on dépouille un arbre de ses feuilles, il meurt ordinairement. Le nombre des fibres remplies d'air, que les feuilles renferment, ont fait supposer qu'elles servent de poumon aux plantes. Les expériences de Mr. Papin favorisent cette hipothése.

L'Auteur observe que pendant le jour les plantes ne font que transpirer, & que pendant la nuit elles s'imbibent, au moyen de leurs feuilles, de la rosée & des pluies qui les font croître.

Cet Article est enrichi de plusieurs autres observations curieuses, tirées des Ouvrages de Messieurs Grens, Papin, Tull, Duhamel, &c.

3°. De la nourriture des plantes.

Toutes les plantes la reçoivent de la même substance, qui n'est autre chose que de petites molécules terreuses que l'eau introduit dans leurs vaisseaux, où elles se modifient & aquierent la saveur, la couleur, & la forme propre à chaque plante. L'usage de greffer les arbres, & les effets qui en résultent, démontrent l'évidence de cette proposition. L'Auteur rapporte entre autres expériences, une de Mr. Duhamel, insérée dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Cet Académicien

introduisît par la queue un petit citron de la grosseur d'un pois dans la branche d'un oranger; ce citron vint à maturité sans recevoir aucun changement dans la forme, le gout ou la couleur, & sans avoir plus de rapport à l'orange que tout autre citron.

Enfin, dit notre Auteur, chaque plante tire de la terre ce qui s'y trouve de nourriture propre à son espéce : ainsi un champ une fois propre à nourrir & à produire une récolte de quelque plante que ce soit, sera toujours en état de produire & nourrir la même espéce de plantes, pourvu qu'il soit traité convenablement.

4°. Du changement de semences, & de la distribution de la nourriture des plantes dans la terre.

Quoiqu'il soit avantageux de semer alternativement différentes espéces sur la même terre, il n'en faut pas conclurre, comme on fait communément, que chaque espéce ne tire de la terre que les sucs qui lui conviennent.

Les bons effets de ce changement viennent principalement des trois causes suivantes.

1°. De la différente quantité de nourritute que chaque plante requiert.

2°. Du tempérament & de l'organisation différente des parties des plantes, dont les unes sont beaucoup plus délicates que les autres.

3°. De la différente culture que chaque

plante exige : ainsi une terre maigre peut nourrir du seigle, & non pas du bled, ni de l'avoine, quoique cette espéce pénétre mieux une terre forte que le bled, & croîtra conséquenment avec moins de labour.

Quand un sol n'est pas assez poreux, il arrive souvent que les pores n'ont point de communication : dans ce cas les racines des plantes, arrêtées dans leur passage, ne peuvent atteindre la nourriture qui leur est propre, ni en tirer assez pour subsister; c'est ordinairement le défaut des terres fortes.

D'un autre côté, lorsque les pores sont trop ouverts, les racines y passent sans toucher la terre, &, par conséquent, sans pouvoir en tirer les sucs dont elles ont besoin; c'est là le défaut des terres légéres.

Au surplus l'on peut remédier à ces défauts dans les différentes espéces de sol par une culture convenable; car la terre contient une si grande abondance de nourriture, qu'on ne doit pas craindre de l'épuiser; tout ce qu'il faut faire est de mettre les racines des plantes à portée de l'attirer.

II. PARTIE.

Des avantages du labour.

L'Auteur observe que le fumier a la mauvaise qualité de changer le gout de toutes les productions de la terre; car, quoiqu'il accé-

lére leur crûe, il altére leur qualité : le fumier d'ailleurs attire les inſectes ; les racines des arbres en ſouffrent toujours, lorſqu'ils ſont plantés dans des terres où l'on s'en ſert, c'eſt la raiſon qui l'a fait bannir par les Jardiniers fleuriſtes.

Pour remédier à cet inconvénient, il faut y mêler de la chaux, & mettre une couche de chaux vive ſous une couche de fumier ; par ce moyen l'on détruit les inſectes, & les ſemences des mauvaiſes herbes périſſent. La charrue légére convient mieux aux terres légéres & loameuſes, qu'à celles qui ſont fortes & argilleuſes : celles-ci demandent beaucoup de labour & d'engrais ; du labour pour les rompre, & de l'engrais pour les fertiliſer ; au lieu que ſi les terres légéres ne requierent pas tant de labour, pour les diviſer, il leur faut un engrais convenable pour les nourrir. C'eſt à quoi la culture par la houe à chevaux ſupplée dans les Cantons où les engrais ſont rares : cette même culture miſe en pratique dans les Cantons où les engrais abondent, en augmente conſidérablement l'effet.

Le froment eſt l'eſpéce de bled la plus forte, & celle qui demande le plus de culture ; l'uſage eſt de lui donner quatre labourages avec de l'engrais. L'Auteur penſe qu'avec huit labours ſans engrais, le Cultivateur feroit moins de dépenſe, & que ſa récolte ſeroit auſſi abondante.

Le ſable eſt un bon engrais ſur l'argille : il diviſe le ſol, comme la charrue, & donne en-

trée au ſoleil & aux pluies; il ouvre auſſi un paſſage aux racines des plantes.

Les terres légéres ſont améliorées par les labours; quoiqu'il leur en faille moins donner qu'aux terres fortes, elles demandent des engrais pour les enrichir.

Il ne faut pas craindre de les épuiſer en les expoſant à l'air; le ſoleil en fait évaporer les parties aqueuſes, ſans ôter la ſubſtance ſolide qui nourrit les plantes. Les terres, préſentant plus de ſurface à l'air, en attirent les influences qui leur ſont néceſſaires. Enfin, en retournant ſouvent les terres, on détruit entiérement les mauvaiſes herbes. Le ſol des forêts & des bois eſt ſi riche, que quand on les cultive, ils produiſent, pendant pluſieurs années conſécutives, des récoltes de bled abondantes, & cela ſans aucun engrais, & par le ſeul uſage de la houe à chevaux.

L'Auteur traite enſuite des diverſes plantes & herbes, qui améliorent & préparent la terre pour y ſemer du bled. Le ſainfoin eſt celle à qui il donne la préférence : la racine de cette herbe eſt longue & groſſe, pénétre au moins dix-huit pouces en terre, & n'en épuiſe point la ſurface, d'où le bled tire ſa nourriture.

Toutes les herbes, dont les racines ſont profondes, ſervent à améliorer la terre, & la préparent à produire du bled.

De plus, une récolte de ſainfoin rend quelquefois quatre livres ſterling, ou quatre-vingt-

dix livres tournois par arpent; & une terre qui en aura produit pendant ſept ans, deviendra ſi riche, qu'il ne ſera pas néceſſaire de la faire repoſer, ni de la fumer pour y ſemer du bled.

III. PARTIE.

Des inſtrumens d'Agriculture, & de leurs uſages.

DAns une planche, à la tête de cette Partie, ſont repréſentées toutes les eſpéces de charrue, dont on ſe ſert en Angleterre.

L'Auteur explique le méchaniſme & les propriétés de chacune en particulier, par rapport aux différens ſols; il obſerve les changemens que l'on a faits de tems en tems aux charrues, & les différens dégrés de perfection que cet inſtrument a reçus juſqu'à préſent.

Il paſſe enſuite à la maniére de s'en ſervir, & donne des inſtructions ſur la méthode qui convient le mieux pour tracer des ſillons dans les différens ſols.

Chapitre. XXXV.

Du profit & des avantages du labour.

Le labourage des terres en friche rompt & expoſe la terre à l'air, détruit les mauvaiſes herbes qui en épuiſeroient les ſucs. Comme, après un Eté humide, la terre eſt naturellement couverte de ces mauvaiſes herbes, il faut, dans

ce cas, labourer au commencement de l'Hiver, pour les empêcher de croître.

Chapitre XXXVI.

De l'avantage de mettre les prairies en labour.

C'est ce qui peut se faire avec avantage & peu de fraix : il faut, par exemple, y répandre du fumier en Avril.

Vingt charges suffisent pour un arpent, qui, à un sol par charge, font, en sols sterl. 20

Deux labours pour préparer la terre avant d'y semer le bled, à 4 sols chaque. . . 8

Au moyen de quoi l'on peut y semer, au mois d'Octobre, deux boisseaux de bled à 5 sols. 10

Sarcler, moissonner, & lier les gerbes. 5

Réparations des haies, & voiturage de la récolte. 6

Total de dépense pour un arpent. . . 49

Cet arpent produira, année commune, au moins trente boisseaux de bled, qui, à cinq sols le boisseau, font 150 sols sterling, ou 160 liv. 15 sols tournois.

D'où il résulte que le produit d'un arpent, tous fraix déduits, est. . 113 liv. 13 sols.

Après quoi la terre produira, sans y mettre aucun engrais, deux récoltes, une de bled &

l'autre de pois, ou quelque eſpéce de légume ſemblable.

Chapitre XXXVII.

De l'uſage de la herſe pour les terres.

Nos ancêtres faiſoient ſuivre la charrue par un homme qui portoit une eſpéce de houe dont le fer étoit courbe, & le manche très-fort; ils s'en ſervoient pour rompre les mottes avant que la herſe paſsât deſſus; mais au moyen des herſes dont on ſe ſert aujourd'hui, ce travail eſt ſuperflu.

Chapitre XXXVIII.

Des différentes ſortes de herſes.

L'Auteur les diſtingue en quatre.

1°. La herſe ordinaire.

2°. La grande herſe.

3°. La herſe grattante ou traînante.

4°. La herſe d'épines ou de buiſſons.

La herſe ordinaire ne différe de la grande, qu'en ce que celle-ci eſt plus péſante, plus forte, & a plus d'étendue : elle eſt compoſée de huit madriers de ſept pieds de longueur & d'un pouce & demi d'équarriſſage ; les pointes de fer qui la garniſſent, ont deux fois l'épaiſſeur

de celles de la herſe ordinaire, & un tiers de plus en longueur; elles ſont placées dans le même ordre.

Cette herſe convient aux terres fortes, & y fait préſque autant de bien qu'un labour médiocre : il faut trois chevaux pour la traîner, & même un plus grand nombre quand la terre eſt très-forte.

La herſe grattante ou traînante eſt de même forme que la grande; mais les madriers en ſont plus éloignés les uns des autres, & les pointes à plus de diſtance : cette herſe s'enfonce dans la terre & enléve les mauvaiſes herbes, cependant elle laiſſe plus de mottes entiéres que les autres.

La herſe d'épines ou de brouſſailles peut ſe faire d'une vieille barriére bien forte, entre les barres de laquelle il faut attacher avec des clous ou cordes une bonne quantité de brouſſailles fortes; il faut attacher les traits des chevaux au centre de la barriére.

Il y a une cinquiéme eſpéce de herſe, nommée la herſe à forer. Mr. Tull en parle fort au long dans ſon Livre d'Economie.

CHAPITRE XL.

Du roulage des terres.

En roulant les terres, l'on reſſerre & affermit le ſol, ſur-tout dans les terres légéres.

Quelque ſoin qu'un Fermier puiſſe prendre d'ailleurs, s'il omet cette pratique, il ne doit eſpérer qu'une demi-récolte.

Ce travail détruit les inſectes, particuliérement le limaçon ſans coquille, nommé *ſlug*, qui fait tort ſur-tout aux pois : c'eſt au commencement du Printems, & quand le tems eſt chaud & humide, que ces inſectes abondent.

Ils ſortent de la terre au point du jour, & y rentrent quand le ſoleil ſe léve : il faut donc rouler la terre de grand matin pendant que ces animaux ſont encore répandus ſur la ſurface.

CHAPITRE XLI.

Des différentes ſortes de rouleaux.

Il y en a pluſieurs ſortes.

1°. Le rouleau ordinaire, qui doit avoir huit pieds de longueur, & être bien uni, d'un bois dur & péſant.

2°. Le rouleau de pierre fait comme celui de bois, & que l'on fait tirer par un cheval.

3°. Le rouleau à pointe, dont on donne la figure dans la planche.

4°. Le rouleau tranchant, qui eſt auſſi très-bien repréſenté dans la planche.

CHAPITRE XLII.

Des avantages & propriétés du roulage.

L'Auteur conſeille de ne faire paſſer le rouleau

leau sur les terres, que dans un tems sec, lorsque le bled est à une hauteur convenable, c'est-à-dire, quand les feuilles sont fortes, & avant que la tige ait aquis aucune solidité.

Il faut sur-tout être attentif à rouler le seigle : si on le fait quand il est trop jeune, la pression de chaque petite motte écrase & détruit une feuille, & la racine ayant alors peu de force ne la pourra pas renouveller. Où le sol est léger, on peut rouler au mois d'Octobre & de Novembre, & en Janvier, Février & Mars. Le roulage d'hyver prévient les mauvais effets de la gelée, & celui du Printems remédie à la sécheresse.

QUATRIÉME PARTIE.

Des différentes manieres d'ensemencer.

Cette partie est divisée en neuf Chapitres.

CHAPITRE I.

Des semences en général.

Il faut observer de changer les semences d'un sol médiocre à un meilleur, & d'une température froide à une plus chaude : les sols secs doivent être ensemencés dans un tems humide, pourvu que la nature de la semence puisse supporter l'humidité ; au contraire, il convient d'ensemencer une terre humide pendant la séchereſſe.

Le tems n'eſt jamais trop à la pluie pour ſemer du froment, pourvu que l'humidité ne ſoit pas au point d'empêcher les chevaux & les inſtrumens d'agir. Lorſque le fromeut eſt ſemé pendant un tems trop ſec, s'il ne tombe pas de pluie, il reſte dans la terre ſix ſemaines ou davantage avant de monter, & comme pendant cet intervalle il court riſque de ſe gâter, il vaut mieux attendre un peu plus tard à le ſemer qu'on ne fait ordinairement. En général les grains d'Eté viennent mieux quand ils ſont ſemés dans un tems ſec; il n'y a que l'avoine noire, qui demande beaucoup d'humidité, & qui ne peut guères s'en paſſer.

Dans les terres fortes, il faut ſemer le bled immédiatement après avoir labouré, & paſſer enſuite la herſe ſur la terre ; mais dans les terres légéres & friables, il eſt plus à propos de ſemer ſous le ſillon, & de faire entrer la ſemence dans la terre à l'aide de la charrue.

CHAPITRE II. & III.

De la profondeur à laquelle il convient de placer les différentes ſemences ou graines, & de la maniere de connoître cette profondeur.

L'Auteur propoſe deux méthodes; la premiére avec les ſondes de Mr. Tull.

Coupez douze bâtons, chacun de trois pouces de diamétre; percez un trou au bout de chaque bâton, & faites y entrer une cheville; que votre premiére cheville ſoit de la longueur

d'un demi-pouce, la ſeconde d'un pouce, & ainſi en augmentant d'un demi-pouce de façon que la derniére ait ſix pouces de longeur. Faites enſuite une rangée de vingt trous dans la terre avec votre ſonde de demi-pouce, dans leſquels vous mettrez vingt grains de ſemence, & fichez après votre ſonde au bout de la ligne; ſuivez la même méthode pour les autres ſondes, au moyen de quoi vous jugerez aiſément de la profondeur de terre qui pourra convenir à chacune de vos ſemences.

La ſeconde méthode conſiſte à ouvrir dans la terre une tranchée de deux pieds de long, qui aille en talus depuis la ſurface de la terre juſqu'à l'autre bout qui doit avoir deux pieds de profondeur. Jettez vos différentes ſemences ſur ce talus, & rempliſſez enſuite la tranchée de terre juſqu'au niveau du terrein.

Il arrivera que de toutes les ſemences propres au fermage, il n'en pouſſera aucune de celles qui auront été ſemées à plus de neuf pouces de profondeur. Quelques-unes ſemées à ſix pouces croîtront bien, pendant que d'autres ne pouſſeront pas à plus d'un pouce ou deux de profondeur. D'après cette expérience, il eſt facile à un Cultivateur de juger la profondeur qui convient à chaque eſpece de ſemence: il en réſultera de plus que la même eſpece de ſemence doit être jettée plus avant en terre dans un ſol léger que dans un fort.

Il y a des cas où les ſemences ſe corrompent & ſe moiſiſſent lorſqu'elles ſont trop avant en

terre pour pouvoir pouſſer : mais cela n'eſt pas tout à fait général ; car il y a des ſols où elles peuvent reſter ſans être gâtées même pendant vingt ans ; ſi en retournant la terre au bout de ce période, on les porte plus près de la ſurface, elles croîtront bien & vîte.

L'Auteur traite enſuite de la quantité de ſemence convenable dans l'Agriculture ordinaire & dans celle du nouveau ſemoir, & des différentes quantités qu'on ſeme dans différents endroits.

CHAPITRE IV.

Des grands avantages du nouveau ſemoir, ſur les charrues ordinaires.

L'Auteur prétend que cette méthode eſt infiniment ſupérieure à celle qui s'obſerve communément, par laquelle, dit-il, les avantages des récoltes ſont diſtribués avec autant d'inégalité que les biens de la fortune parmi les hommes, leſquels ſuffiroient pour tous s'ils étoient partagés également, au lieu que pluſieurs millions manquent de tout, pendant qu'un petit nombre regorge de richeſſes ſuperflues. Après avoir fait obſerver qu'une plante qui n'eſt pas en vigueur ne produira pas de graines parfaites, l'Auteur obſerve, d'après Mr. Tull, que la Culture, à l'aide du ſemoir & de la houe à chevaux, eſt celle qui rend le grain de la terre le plus fin & le plus beau.

CINQUIEME PARTIE.

Cette Partie, qui est divisée en huit Chapitres, donne les détails de la Culture des terres par la houe à chevaux & le semoir.

L'Auteur observe que plusieurs Fermiers, qui ont fait usage du semoir seul sans charrue légere, s'en sont très-bien trouvé. Il faut pour cet effet faire tomber les semences en rang à un pied & demi de distance les uns des autres, & couper légérement la terre dans l'intervalle avec une houe à chevaux, comme l'on fait pour le jardinage.

L'Auteur traite dans les Chapitres suivans de la Culture des navets, du labour qu'il faut faire avant de les semer, du soin qu'ils demandent quand ils montent; ce qu'il faut observer, soit lorsque tout ce qu'on a semé vient à bien, soit dans le cas où les insectes en ont détruit partie.

Les autres Chapitres parlent du bénéfice de la Culture à semoir pour le bled, seigle, &c. au moyen de cette Culture un grain qui produit communément deux ou trois épis, en fait pousser jusqu'à trente & quarante.

L'Auteur passe delà au sainfoin, luzerne, &c. & donne les regles nécessaires à observer pour la Culture de ces herbes par la houe à chevaux & le semoir.

Enfin l'Auteur démontre qu'un Cultivateur

qui se sert de cette méthode, ne dépense que la huitiéme partie de ce qu'il en coûte suivant l'usage ordinaire.

Ce sixiéme Livre est terminé par une lettre d'un Cultivateur, remplie de détails sur la vie champêtre & l'économie rustique; entre autres sur la méthode de tremper & macérer les semences & graines avant de les semer. Il donne un détail très-curieux de la préparation des différentes liqueurs, &c. propres à cet usage, & du plus ou moins de succès qui a résulté de ces expériences à ce sujet.

Le reste ne m'est pas encore parvenu; mais on peut voir par cette ébauche de l'Extrait des six premiers Livres, combien cet Ouvrage est utile, & à quel point les détails dans lesquels on n'a pu entrer doivent être intéressans pour le Cultivateur & le Citoyen. On en est tellement convaincu en Angleterre, que plusieurs Paroisses tiennent un exemplaire de ce Livre enchaîné sur un pupitre dans la sacristie pour l'usage des habitans.

TABLE DES MATIERES

Contenues en cette V. Partie.

SOMMAIRES.

Extrait des six premiers Livres d'un Ouvrage Anglois, intitulé: *Corps complet d'Economie rustique.*

Fin de la Table.



